



■ Au sommaire :
Rebecca West.
Vialatte. La fin
des intellectuels ?



PAUL BRUCK/AFP

L'ÉPILOGUE DU FEUILLETON AMÉRICAIN W. Bush, 43^e président des Etats-Unis

AU TERME de cinq semaines d'une bataille politico-juridique sans précédent dans l'histoire du pays, le vice-président Albert Gore a reconnu, mercredi 13 décembre, la victoire à l'élection présidentielle du républicain George W. Bush. Le gouverneur du Texas devient le quarante-troisième président des Etats-Unis. Le fils de l'ancien président George Bush prêterait serment le 6 janvier avant de s'installer à la Maison Blanche deux semaines plus tard. Agé de cinquante quatre ans, il est le premier président

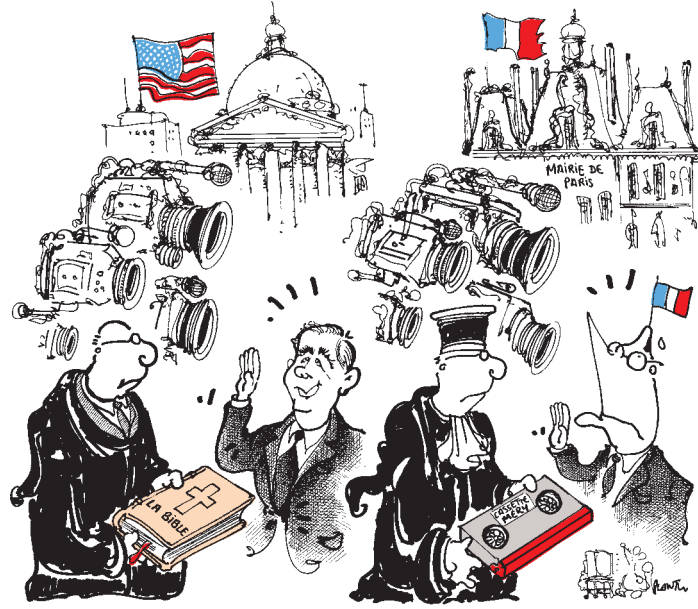
depuis plus d'un siècle à accéder à la Maison Blanche sans avoir obtenu la majorité des suffrages populaires. S'adressant au pays, peu après l'allocution de son adversaire démocrate, M. Bush a assuré qu'il s'efforcerait d'être un président de conciliation et s'attacherait à panser les plaies laissées par une bataille politique particulièrement dure.

Lire pages 2, 3, 4 et 20,
notre éditorial page 19
et la chronique
de Pierre Georges page 39

Jacques Chirac s'explique

● Les affaires, l'Europe, la Corse, le calendrier électoral au menu de l'intervention du président ● En pleine polémique sur les marchés truqués d'Ile-de-France, le chef de l'Etat s'exprime sur le financement occulte des partis et la corruption

LES DÉCISIONS contestées du sommet européen de Nice, le projet de statut de la Corse sur lequel il ne s'est jamais exprimé, la volonté de Lionel Jospin d'inverser le calendrier électoral de 2002 pour faire passer la présidentielle avant les législatives. Et surtout les affaires à propos desquelles, selon tous les sondages, les Français le pressent de s'expliquer. C'est sur ce dossier, notamment le système de financement de partis par les marchés truqués des lycées d'Ile-de-France, que l'intervention de Jacques Chirac, jeudi dans le Journal de 20 heures de TF1, était le plus attendue. Son entourage admet que son jugement sur le témoignage posthume de Jean-Claude Méry qui le mettait en cause - « *abraca-dabrantesque* », avait-il dit -, est largement dépassé. Les Français attendent du président qu'il s'explique sur le rôle tenu par la Mairie de Paris, au moment où il la dirigeait, dans l'organisation d'un système de financement occulte de partis politiques, le RPR en premier lieu, mais aussi le PS et l'ex-PR.



RUTH WALZ

- Affaires : la partie la plus attendue de l'intervention p. 8 et 9
- La démission du procureur général Alexandre Benmaklouf p. 9
- Calendrier électoral : l'analyse de Jérôme Jaffré p. 19
- Statut de la Corse : le chef de l'Etat sort d'un long silence p. 39



THÉÂTRE

« Faust », l'intégrale

A Berlin, Peter Stein présente l'intégrale du *Faust* de Goethe. Vingt et une heures d'un spectacle marathon réparties sur deux jours pour une œuvre réputée injouable. Aboutissement de douze ans d'efforts pour le metteur en scène allemand, le pari est réussi grâce, en particulier, à Bruno Ganz (en photo avec Corinna Kirchhoff en Hélène de Troie) qui s'est laissé convaincre de jouer le rôle-titre. Le comédien sait rendre l'allemand musical. p. 34 et 35

Nouvelles mesures anti-vache folle

S'EXPRIMANT lors de la clôture des Etats généraux de l'alimentation, mercredi 13 décembre, Lionel Jospin a annoncé la mise en place, dès janvier 2001, d'un dépistage systématique des bovins de plus de trente mois entrant dans la chaîne alimentaire. Estimant que les « chiffres en augmentation ne signifient pas que la sécurité et la qualité de l'alimentation se dégradent » mais « que l'on détecte mieux », le premier ministre a évoqué la construction d'un « modèle alimentaire », « où l'alimentation n'est pas un marché formaté par une logique industrielle ». Selon la revue *Nature*, parue jeudi 14 décembre, au moins cent animaux contaminés seraient entrés, en France, en 2000, dans la chaîne alimentaire.

Lire page 22

L'étrange douceur de notre automne indien qui fait gonfler les rivières

QUELLE est donc cette drôle de saison qui voit reverdir une végétation prête à hiberner, fondre la neige et gonfler les rivières ? Un étrange automne indien s'est installé ces dernières semaines de la France à la Scandinavie. Météo France prévoit un rafraîchissement dans les prochains jours, mais pas l'arrivée du vrai froid. Il s'agirait plutôt d'un retour aux fameuses « valeurs saisonnières » que le thermomètre a pris pour habitude d'ignorer. « Pas tant par les valeurs absolues atteintes que par la persistance du phénomène », résume Patrick Galois, prévisionniste à Météo France.

Le total des précipitations d'octobre et de novembre établit le « record absolu » du demi-siècle. Deux à trois fois plus que la normale sur la majeure partie du pays. Et même quatre fois dans les Alpes-Maritimes. Nice, qui a reçu 690 mm de précipitations en deux mois, pulvérise la cote atteinte en 1951 (488,8 mm d'eau). Au nord, Boulogne a essuyé 501 mm de pluie, contre 308 en 1997. Les pluviomètres du parc Montsouris à Paris ont recueilli 228,4 mm d'eau. Quinze millimètres de plus qu'à l'automne 1966. « Les sols sont saturés. L'eau n'arrive

plus à s'écouler et à s'infiltrer, ce qui entraîne localement des inondations » encore aggravées sur les côtes sud de la Bretagne lorsqu'elles se combinent à de fortes marées. Les températures aussi atteignent des niveaux surprenants. « On a enregistré un pic de douceur extraordinaire dans la nuit du 7 au 8 décembre », remarque Patrick Galois : 17 °C à Paris, 19 °C à Angers et Poitiers, et 21 °C à Chambéry et Grenoble, alors qu'à cette époque, sur la région nord, la moyenne des températures diurnes frise les 4 °C ! Certaines villes de l'est, comme Reims, Langres et... Berlin, n'ont toujours pas observé la plus petite gelée. Du jamais-vu.

L'une des conséquences immédiates de cette chaleur est l'absence de neige sur les Vosges et le Massif Central, sa fonte sur les Préalpes et le Jura. A contrario, les Alpes ont enregistré de fortes chutes à la mi-octobre. Dans la Vanoise, l'Oisans et la haute Maurienne, l'enneigement reste très excédentaire, au-dessus de 1 600 mètres. « Cela préfigure peut-être l'évolution de l'enneigement au siècle prochain », avance Patrick Galois.

Pour l'heure, l'explication météorologique

est simple. Le déferlement de dépressions, habituel en automne, n'a été interrompu par aucun intermède anticyclonique. La tentation est donc grande, alors qu'on s'apprête à commémorer les deux tempêtes de décembre 1999 et que vient de s'achever à La Haye la conférence sur le réchauffement climatique, de relier l'épisode actuel à la hausse des températures annoncée par les climatologues.

« Les modèles climatiques prévoient que la ligne de partage entre fonte et enneigement va remonter. Il est aussi certain qu'on s'attend à l'avenir à une plus grande fréquence de périodes douces », confirme Hervé Le Treut, du laboratoire de météorologie dynamique de l'Institut Pierre-Simon-Laplace (IPSL). Mais il ajoute aussitôt que « l'épisode que nous traversons est, d'un point de vue climatique, très limité dans le temps. Il faut donc se garder d'en faire une manifestation du réchauffement ». On manque encore de statistiques sur ce sujet pour trancher. Mais il s'agit peut-être d'un avant-goût de la douceur automnale de la France de 2050.

Hervé Morin



JEUX

Des millions pour tous

Tout le monde va pouvoir jouer à « Qui veut gagner des millions ? » grâce au jeu de société qui s'inspire de la célèbre émission de TF 1. Il en coûte 399 francs, et l'on ne gagnera pas d'argent. L'émission emblématique de la croissance économique et de l'argent facile trouve ainsi sa version familiale. p. 32

L'art à l'école



JACK LANG

LE MINISTRE de l'éducation nationale a présenté, jeudi 14 décembre, un plan de cinq ans pour le développement des arts et de la culture à l'école. Jack Lang prévoit 20 000 classes à « projets artistiques et culturels », en septembre 2001, dans l'enseignement primaire.

Lire page 12

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 € ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



PRIX GONCOURT

JEAN-JACQUES SCHUHL



INGRID CAVEN

roman
L'INFINI

GALLIMARD

Europe, la fin du « jardin à la française »

C'EST DE NICE, et sous présidence française, qu'il faudra dans l'avenir dater la disparition d'une certaine Europe, la fin d'un mode d'organisation et de pensée de la politique européenne. L'Europe ne sera plus désormais ce « jardin à la française » que définissait naguère un conseiller de l'ancien chancelier Helmut Kohl, pour bien marquer que le Marché commun puis la Communauté européenne avaient été conçus à Paris et construits selon les principes de l'administration française. Pour comprendre l'Europe, « il faut être ou génial ou français », a coutume de dire Madeleine Albright. Les partenaires de la France le déploieraient mais s'en accommodaient. Ce temps est passé. Et le Conseil européen de Nice marque à bien des égards un point de rupture.

Certes, il y a déjà quelques années que la France et ses fonctionnaires ne font plus la loi à Bruxelles ou à Strasbourg. L'hégémonie française a été entamée dès le premier élargissement de la Communauté à la Grande-Bretagne, en 1972, et le processus s'est accéléré avec les élargissements successifs, bien que Paris ait pendant quelque temps entretenu l'illusion d'une solidarité « latine »

avec le Portugal et l'Espagne. La France a toujours été soucieuse d'équilibrer l'extension de l'Union européenne vers le nord ou vers l'est par l'arrivée de nouveaux membres ou de nouveaux candidats issus du sud. Elle a même pensé, à un moment du premier septennat de François Mitterrand, que le « socialisme méditerranéen » ferait contrepoids à la démocratie chrétienne. En vain.

Paradoxalement, l'arrivée d'un président italien à la tête de la Commission de Bruxelles a donné une tournure plus anglo-saxonne aux autorités communautaires. Les fonctionnaires britanniques peuvent rivaliser avec leurs collègues français dans la connaissance des dossiers ; la langue anglaise gagne du terrain au fur et à mesure qu'arrivent de nouveaux Etats membres ; l'organisation interne de l'administration communautaire est en train d'être réformée par le vice-président Neil Kinnock, un ancien de la gauche travailliste, qui, après avoir dirigé le parti, semble s'être rallié au libéralisme du New Labour.

Daniel Vernet

Lire la suite page 19



ENQUÊTE

Le faux espion de la DST

Alexis de Gosson de Varennes, quarante-trois ans, vit chichement à Nice entouré d'archives et de souvenirs. Ex-diplomate français en poste en Allemagne de 1945 à 1974, il a été soupçonné par la DST d'être un espion des pays de l'Est, ce qui a brisé sa carrière. Il se bat vainement pour obtenir sa réhabilitation alors que le directeur de la DST de l'époque admet l'« insuffisance » des « faits relevés ». p. 17

International.....	2	Tableau de bord.....	26
France.....	8	Aujourd'hui.....	29
Société.....	12	Météorologie-Jeux.....	33
Régions.....	15	Culture.....	34
Carnet.....	16	Guide culturel.....	36
Horizons.....	17	Kiosque.....	37
Entreprises.....	22	Abonnements.....	37
Communication.....	25	Radio-Télévision.....	38

LES SIX PROCHES DU PRÉSIDENT ÉLU



■ **DICK CHENEY**
59 ans, le futur vice-président. Il a été secrétaire à la défense dans l'administration de George Bush père. Sa santé est un problème. Fin novembre, il a souffert d'un quatrième accident cardiaque.



■ **COLIN POWELL**
63 ans, devrait diriger la diplomatie américaine de la nouvelle administration. Ce général, d'origine jamaïcaine, a été le chef d'état-major général du président Bush durant la guerre du Golfe.



■ **CONDOLEEZZA RICE**
45 ans, devrait prendre la tête du Conseil national de sécurité. Spécialiste de l'Europe de l'Est et du contrôle des armements, elle compte également dans les vétérans de l'équipe Bush père.



■ **ANDREW CARD**
53 ans, ancien secrétaire aux transports, est également un proche de l'ancien président Bush. Représentant du lobby automobile, il devrait devenir le secrétaire général à la Maison Blanche.



■ **KARL ROVE**
49 ans, a été recruté par George Bush père, en 1980, pour sa première campagne électorale. Ce consultant politique, stratège de George W. Bush, deviendrait le porte-parole de la présidence.



■ **LAURA BUSH**
53 ans, la nouvelle première dame se qualifie elle-même d'« épouse traditionnelle ». Elle n'a fait son entrée en politique qu'en juillet à l'occasion de la convention républicaine de Philadelphie.

Des collaborateurs qui ont fait leurs preuves avec M. Bush père

WASHINGTON
de notre correspondant

Il aura fallu attendre plusieurs semaines pour que George W. Bush nomme les premiers membres de son équipe de transition, chargée de préparer son éventuelle accession à la Maison Blanche le 20 janvier. Il a commencé avec deux vieux routiers de la politique, des fidèles de son père, l'ex-président Bush, qui avaient participé il y a huit ans à la transition difficile avec Bill Clinton et auxquels il offre, en quelque sorte, une revanche. Son colistier et ancien secrétaire à la défense, Dick Cheney, est à la tête de cette équipe avec, à ses côtés, Andrew Card, ancien secrétaire aux transports et représentant du lobby automobile. Ari Fleischer, un des porte-parole de « W », est chargé des mêmes fonctions tandis que Clay Johnson, secrétaire général du gouverneur du Texas à Austin et son voisin de chambre à Yale, a été dépeché à Washington avec le même titre.

Il va falloir procéder avec célérité étant donné que plus de la moitié des dix semaines prévues pour la transition (du 8 novembre au 20 janvier) ont déjà été perdues en contestations. Or cette période permet au futur président de mettre en place le noyau dur de ses collaborateurs pour être opérationnel dès son entrée en fonctions. Il va donc expédier d'urgence les dossiers longs et détaillés que chaque candidat à un poste de responsabilité doit remplir pour être examiné par le FBI, ce qui peut prendre des mois. Et il est fort possible que la certification de la nouvelle équipe et la ratification de

leur nomination par un Sénat divisé 50-50 ne s'achèvent pas avant la fin de 2001, sinon au début de 2002.

Il ne fait plus guère de doute que le général Colin Powell, chef d'état-major général du président Bush père durant la guerre du Golfe, deviendra secrétaire d'Etat. Il a été reçu dans son ranch par « W », de même que Condoleezza Rice, chargée des affaires russes au Conseil national de sécurité entre 1989 et 1992, prendra la tête du NSC. Tous deux sont des Noirs, et leur pro-

nrière de promouvoir nos intérêts et ceux de la paix. Nous avons parlé de commerce international, des priorités à définir, y compris de s'assurer que nos amis sachent qu'ils sont nos amis ».

En revanche, le nom du prochain secrétaire au Trésor demeure incertain. On cite des personnalités de Wall Street comme Donald Maron, président de PaineWebber, Walter Shipley ou John Hennessy, qui ont dirigé respectivement la banque Chase Manhattan et le

prendrait la tête du Conseil national économique ou du Conseil des conseillers économiques.

Pour la défense, on avait un temps parlé de l'ex-sénateur démocrate modéré et président de la Commission des affaires militaires, Sam Nunn. Il aurait symbolisé l'ouverture dont a beaucoup parlé « W », même s'il ne l'a guère pratiquée durant la campagne. Mais, dans l'atmosphère partisane du jour, Sam Nunn s'est désisté. Il faudra chercher d'autres démocrates d'une peinture inférieure, mais aucun nom n'a encore été avancé avec certitude. Sont évoquées, en revanche, les arrivées de plusieurs gouverneurs républicains dans le cabinet, comme Marc Racicot (Montana), Tommy Thompson (Wisconsin), Tom Ridge (Pennsylvanie) ou John Engler (Michigan). Car George W. devra démontrer qu'il est son propre homme et qu'il n'est pas seulement le représentant des anciens des présidences Reagan et Bush père.

Enfin, George W. Bush a déjà annoncé qu'il amènerait avec lui à la Maison Blanche son équipe rapprochée d'Austin, qui travaille à ses côtés depuis des années et qui a fait sa campagne. Les membres de cette « bande des quatre », composée du président de sa campagne, le pétrolier Don Evans, de son stratège politique, Karl Rove, de sa directrice de la communication, Karen Hughes, et de Joshua Bolten, n'auront peut-être pas des postes de première ligne, mais ils resteront à portée de voix du bureau Ovale, prêts à donner leur avis.

P. de B.

Une épouse discrète et bibliothécaire

Discrète et souriante, Laura Bush, cinquante-trois ans, a réapparu aux côtés de George W. Bush pour son discours de victoire, mercredi, après être restée dans l'ombre depuis le jour de l'élection, alors qu'elle avait été très présente pendant la campagne. Ancienne bibliothécaire d'écoles publiques, elle est mariée depuis vingt-trois ans à M. Bush, qu'elle a connu à Midland, la ville du Texas où elle vivait comme lui. Ils ont deux filles jumelles de dix-huit ans, rentrées à l'université cette année.

Comme première dame du Texas, elle a limité son rôle à la promotion de la lecture et à la création d'un festival du livre. A la Maison Blanche, elle ne devrait pas avoir un rôle de premier plan : « Je ne me considère pas comme un conseiller de George, a-t-elle confié pendant la campagne, je me considère comme sa femme. » - (Corresp.)

motion à des postes de cette importance sera une première. Le général Powell est connu pour être peu favorable à des interventions militaires à l'étranger et M^{me} Rice a récemment recommandé un retrait des soldats américains des Balkans.

« BANDE DES QUATRE »

« J'accorde beaucoup d'importance à son avis », a dit de M^{me} Rice, vendredi 8 décembre, le futur président, qui a ajouté avoir parlé avec Colin Powell « de la meilleure ma-

Crédit Suisse First Boston. « W » semble connaître peu de monde dans le milieu de la finance, dont il aura bien besoin en cas d'atterrissage sans douceur » de l'économie ou s'il compte appliquer ses projets de baisse massive des impôts et de privatisation partielle des systèmes sociaux. Son père n'avait pas eu de très bonnes relations avec le président de la Fed, Alan Greenspan. Son principal conseiller économique, le très conservateur Lawrence Lindsey,

Maison Blanche, Congrès et Cour suprême sont dans le camp républicain

NEW YORK

de notre correspondant

Image symbolique s'il en est, le président élu républicain George W. Bush a choisi de prononcer son discours victorieux, mercredi 13 décembre, depuis la Chambre des re-

ANALYSE

Le parti de « W » contrôle tous les pouvoirs pour la première fois depuis Eisenhower

présentants du Texas, ou démocrates et républicains l'ont applaudi du même élan. Le message est clair : après cinq semaines d'un combat féroce, il sera l'homme du rassemblement, comme il a su l'être comme gouverneur du Texas. Aussi paradoxal que cela puisse paraître pour un parti qui contrôlera, en janvier prochain, tous les leviers du pouvoir fédéral - la Maison Blanche, le Congrès, la Cour suprême - pour la première fois depuis la présidence Eisenhower (1956-1960), M. Bush n'a en réalité pas d'autre choix, tant cette victoire républicaine de l'an 2000 est limitée par les résultats du vote populaire et ternie par l'issue ambiguë de la bataille électorale.

M. Bush est d'abord le premier président américain, depuis cent-vingt-quatre ans, à accéder à la Maison Blanche sans avoir obtenu la majorité du vote populaire ; c'est son adversaire Al Gore qui a remporté cette majorité, avec un peu plus de 330 000 voix d'avance au niveau national. Il est aussi le premier à y être installé par la Cour suprême avec une voix de majorité. La légitimité de son élection n'est pas remise en cause pour autant ; il est d'ailleurs intéressant de constater que les appels à l'abandon du collège électoral comme système

de désignation du président qui s'étaient élevés tout de suite après le scrutin du 7 novembre se sont tus depuis. Mais les historiens ne manquent pas de souligner qu'aucun des prédécesseurs de M. Bush qui ont souffert de la même mésaventure n'est parvenu à se faire réélire au bout de quatre ans : on peut rêver de fondations plus solides pour entamer une présidence.

Le futur président Bush va d'autre part gouverner avec une majorité républicaine dans les deux chambres du Congrès, un luxe que n'avait pas, par exemple, l'un de ses illustres prédécesseurs républicains, Ronald Reagan, flanqué d'une majorité démocrate. Mais cette majorité est si étroite et le Congrès si divisé que M. Bush ne disposera en réalité que d'une faible marge de manœuvre. A la Chambre des représentants, les républicains ont 221 sièges contre 211 aux démocrates. Au Sénat, la situation est bien plus précaire : cinquante républicains contre cinquante démocrates, le futur vice-président, Dick Cheney, apportant la voix qui les départagera. Déjà, les démocrates ont commencé à réclamer une répartition équitable des puissantes commissions du Sénat, de leur budget, du personnel qui leur est alloué ; certains républicains modérés, comme le sénateur John McCain, y sont favorables.

PERSONNALITÉS DE POIDS

« Nous serons la conscience de la nation », a promis mercredi le sénateur démocrate du Vermont Patrick Leahy, au lendemain de la décision de la Cour suprême qui a donné la présidence à M. Bush. Le Sénat a d'autant plus de chances d'être, sous la présidence Bush, un centre de pouvoir important que ses règles de fonctionnement favorisent le consensus : il faut une ma-

majorité de 60 voix pour soumettre au vote la plupart des textes, et le chef de la majorité républicaine ne pourra donc rien faire s'il ne s'assure pas la coopération des démocrates. Ceux-ci comptent en outre quelques personnalités de poids au Sénat qui se feront fort de ne pas laisser la bride sur le cou aux républicains : Hillary Clinton, Joe Lieberman (qui retrouve son siège après avoir perdu la course à la Maison Blanche aux côtés d'Al Gore) en sont quelques-uns.

SPHÈRES D'INFLUENCE

De nouvelles sphères d'influence se dessinent au sein du futur Sénat, susceptibles de pousser des dossiers spécifiques, indépendamment de la Maison Blanche et de la direction du Parti républicain : le groupe des femmes, désormais porté à treize (dix démocrates, trois républicains, qui ont prévu de se réunir une fois par mois), les indépendants, comme John McCain ou Robert Torricelli qui, bien qu'affiliés à un parti, ont leurs propres intérêts - la réforme du financement des partis, par exemple ; l'hebdomadaire *Business Week* identifie aussi le groupe des ex-gouverneurs, celui des centristes, et celui des défenseurs de l'industrie high tech, menés par la nouvelle sénateur de l'Etat de Washington, la démocrate Maria Cantwell, ex-PDG de RealNetworks.

La Chambre des représentants risque de rentrer très vite en campagne électorale, ce qui ne favorise généralement pas la coopération inter-partis. Les *midterm elections*, en 2002, vont revêtir une importance particulière car les démocrates pensent avoir de bonnes chances de les remporter en capitalisant sur la frustration qu'aura engendrée la défaite d'Al Gore à la base ; « Nos militants considèrent qu'ils se sont fait voler la présiden-

tielle, affirme Albert Wynn, représentant démocrate du Maryland. Je pense qu'ils seront très, très motivés. » Au Sénat, 33 sièges seront à renouveler, dont 20 républicains : là aussi, les démocrates espèrent en grignoter suffisamment pour faire basculer la majorité.

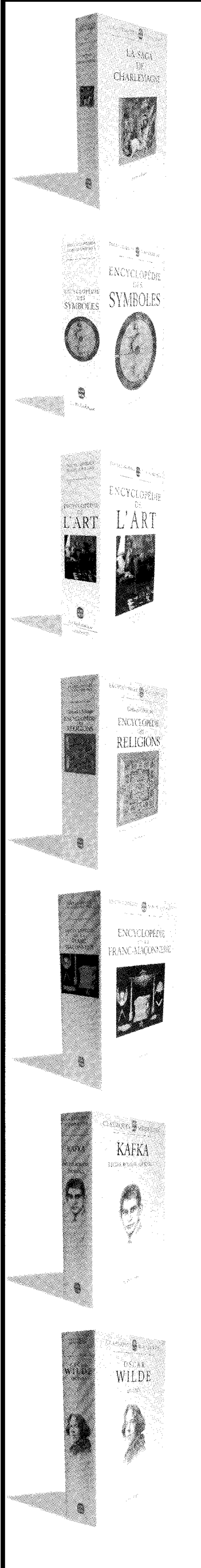
Pour l'ancien membre du Congrès démocrate Lee Hamilton, s'il veut prouver sa volonté de dépasser les clivages politiques, George W. Bush devrait commencer par promouvoir une réforme du système électoral. Son autre priorité, vraisemblablement, sera l'éducation, puis la réforme des régimes de retraite, puis des réductions d'impôts moins ambitieuses que promis. Ceux qui connaissent bien le gouverneur du Texas et savent que son point fort est de faire travailler les gens ensemble prévoient qu'il concentrera ses efforts sur l'harmonie nationale, déléguant à d'autres le programme législatif.

S'il choisit, comme il l'a promis, la voie de la coopération, en intégrant des démocrates dans son administration et en tendant la main à l'opposition au Congrès, le futur président Bush a des chances d'échapper à la paralysie. Mais beaucoup d'experts prévoient alors qu'il se trouvera en porte-à-faux avec la droite de son parti, qui n'est pas d'humeur conciliante. « Nous avons la Chambre, nous avons le Sénat et nous avons la Maison Blanche, a claironné la semaine dernière Tom DeLay, l'un des responsables de la majorité républicaine au Congrès et star de la droite. Ce qui veut dire que nous contrôlons l'ordre du jour. » M. DeLay a beau être texan comme le président élu, il ne tient pas tout à fait le même langage. L'avenir dira lequel parlera le plus fort.

Sylvie Kauffmann

Le LIVRE de POCHÉ

... c'est aussi une idée de cadeaux



La saga de Charlemagne

120 FF 135 FF

jusqu'au 28 février 2001

Encyclopédie des symboles

149 FF

Encyclopédie de l'Art

195 FF

Encyclopédie des religions

158 FF

Encyclopédie de la Franc-maçonnerie

169 FF

Kafka

155 FF

Oscar Wilde

150 FF

Moncef Marzouki comparait devant la justice tunisienne

Ce militant de la LTDH est poursuivi pour « propagation de fausses nouvelles »

Les poursuites judiciaires à l'encontre du médecin Moncef Marzouki provoquent une importante mobilisation en Tunisie et à l'étranger, notamment à Paris. Son procès

doit s'ouvrir samedi 16 décembre à Tunis, tandis que les associations de défense des libertés subissent un nouveau tour de vis de la part des autorités tunisiennes.

MÉDECIN de réputation internationale et militant de longue date en faveur des libertés, en particulier des enfants, le docteur Moncef Marzouki doit comparaître, samedi 16 décembre, devant le tribunal de première instance de Tunis. La série d'accusations qui pèsent sur lui correspondent à des peines de vingt ans de prison. Cet ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), actuel porte-parole du Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT, association non reconnue) – deux ONG particulièrement dans la ligne de mire du pouvoir en ce moment –, est l'auteur de nombreux ouvrages, tous interdits en Tunisie, sur la médecine, l'éthique médicale et le problème de la démocratisation dans les pays arabes musulmans. Il est poursuivi pour « appartenance à une association non reconnue » (le CNLT) et « propagation de fausses nouvelles de nature à troubler l'ordre public ».

Le procès du docteur Marzouki intervient alors que la Tunisie se trouve de nouveau sous les rampes de l'actualité, en raison notamment de la suspension des activités de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) et de sa mise sous administration judiciaire (*Le Monde* du 2 décembre). Ces mesures ont conduit la représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU pour la défense des droits de l'homme, M^{me} Jilani, à exprimer « sa vive préoccupation », et Marie-Claire Mendès France à se dire « consternée ». Dans une lettre adressée au président Ben Ali, cette militante de longue date en faveur des libertés souligne que « ceux qui [lui] ont conseillé ces mesures n'ont agi ni dans [son] intérêt ni dans celui de la Tunisie ».

« Je suis une nouvelle fois poursuivi pour les deux crimes principaux que l'on peut commettre dans ce pays : la liberté d'expression et la liberté d'association », a déclaré le docteur Marzouki au *Monde*. Vous remarquerez qu'en Tunisie personne n'a jamais été condamné pour terrorisme ou violence, mais pour l'exercice de ces deux droits fondamentaux. » Depuis le 23 octobre, le chercheur tunisien est à nouveau interdit de voyager, alors qu'il venait de récupérer son passeport, après en avoir été privé pendant cinq ans.

Fin juillet, ce professeur de médecine communautaire avait été licencié de son poste d'enseignant à la faculté de Sousse, pour « absence non justifiée ».

Dans les milieux francophones de la santé publique, en France et au Québec notamment, on s'était ému du sort réservé à ce médecin connu pour avoir fait de Sousse un terrain d'expérimentations parmi les plus dynamiques et les plus réussis dans le monde en matière de santé publique. L'expérience avait brusquement pris fin en 1994, sur décision du ministère de la santé, mais « l'action, l'enseignement et les écrits du docteur Marzouki sont restés des modèles pour nous tous », soulignent deux de ses collègues, les docteurs Virginie Halley des Fontaines et Jean-Pierre Deschamps. « Aucune université, aucune autorité sanitaire dans le monde n'a jamais licencié un enseignant brillant, sérieux, reconnu, pour "absence injustifiée", a fortiori après lui avoir enlevé la plus grande partie de ses fonctions », ajoutent ces deux spécialistes de santé publique.

Le procès intervient sur fond de suspension des activités de la Ligue tunisienne des droits de l'homme

Dès septembre, un comité allait se constituer, en Tunisie, en faveur du docteur Marzouki. Rassemblant des professionnels de la santé, professeurs d'université et défenseurs des libertés, il dénonce « toutes les persécutions dont ce médecin est la cible » et réclame sa réintégration dans ses fonctions. Une pétition de plus de 500 signatures circule par ailleurs dans le pays, confirmant que la peur recule en dépit du climat d'intimidation.

En France, un mouvement de solidarité similaire a vu le jour en octobre et s'est assez vite étendu outre-Atlantique. Une lettre a été adressée au ministère tunisien de la santé, réunissant dans un même élan de protestation une soixantaine de personnalités de tous horizons : des universitaires

– notamment la figure emblématique qu'est le professeur américain Vicente Navarro –, des médecins, des conseillers ministériels, ou encore des responsables syndicaux.

Le nom du médecin tunisien est, en outre, cité de façon presque systématique ces derniers temps dans les réunions européennes et internationales qui concernent sa discipline. En principe, le docteur Marzouki aurait dû s'exprimer devant l'Union des associations européennes de santé publique, réunie à Paris du 14 au 16 décembre, sous présidence française, sur le thème des inégalités de santé.

A défaut de pouvoir entendre leur collègue tunisien, le millier de participants devaient écouter le 14 au soir la lecture publique d'un texte écrit par ses soins. Il y était rappelé ce qui constitue leur credo à tous : « La santé publique passe d'abord par le respect des droits de l'homme. »

Florence Beaugé

Amnesty International dénonce l'institutionnalisation de la torture en Birmanie

L'organisation a recueilli les témoignages accablants d'anciens détenus récemment sortis de prison, qui font état de méthodes inhumaines et de mauvais traitements systématiques

GENÈVE

de notre correspondant
« La torture est pratiquée de manière régulière dans toute la Birmanie, au point de devenir une véritable institution. » Après l'Organisation internationale du travail (OIT) qui a lancé fin novembre une campagne sans précédent dans son histoire contre la junte de Rangoun pour son recours systématique au travail forcé, Amnesty International a publié, mardi 12 décembre, un rapport accablant sur la pratique de tortures couvertes par les autorités birmanes « pour maintenir la population dans un état de peur. »

Le gouvernement militaire a beau se défendre en affirmant que « la torture est interdite par la loi », les témoignages recueillis auprès d'anciens détenus et de réfugiés récemment sortis de prison se recoupent et se complètent : mauvais traitements et méthodes inhumaines sont monnaie courante derrière les murs de geôles où les captifs n'ont que le droit de se taire. Ainsi, « l'hélicoptère » ou « la route de fer » consistent à frapper une

victime qui tourne pendue au plafond, ou à rouler une barre de fer sur les tibias du prisonnier jusqu'à détacher la peau, alors que la variante locale du cachot se pratique durant des semaines, voire des mois, dans de minuscules cellules de briques sans air ni lumière, sans parler des conditions d'hygiène, de soins et de nourriture déplorables.

TRAVAIL FORCÉ

Amnesty rapporte le témoignage d'un jeune homme âgé de vingt-trois ans, arrêté pour la première fois neuf ans plus tôt et qui a été contraint à se tenir sur la pointe des pieds, une punaise sous chaque talon, ou à rester agenouillé pendant de longues périodes sur des pierres pointues lors d'interrogatoires menés par le service de renseignements de l'armée.

Si les militants naguère affiliés à la Ligue nationale pour la démocratie du prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi et les adversaires du régime sont les premiers à subir ces sévices en particulier en début de détention, les droit commun ne

sonnent guère mieux traités. Selon la théorie officielle, « la dette du crime doit être rachetée à la sueur du front », si bien que des centaines, sinon des milliers de condamnés ont laissé leur peau dans des camps de travail ou sur les grands chantiers d'un régime prétendant sortir le pays du marasme par la construction accélérée d'infrastructures totalement négligées pendant des décennies. Dans les zones de conflits avec les minorités ethniques, d'innombrables brigades sont infligées aux hommes, femmes et enfants enrôlés de force pour servir de porteurs ou de pisteurs à l'armée. Les femmes risquent de surcroît d'être violées par les soldats.

Amnesty International évalue à quelque 1700 le nombre des prisonniers politiques en Birmanie, tandis que près d'un million de personnes seraient astreintes au travail forcé selon la Confédération internationale des syndicats libres, qui a incité l'OIT à sanctionner la junte de Rangoun.

Jean-Claude Buhner

Des dizaines de morts en Algérie depuis le début de la semaine

EN cette période de ramadan, l'Algérie est en proie à une vague de violence qui semble davantage affecter les forces militaires que la population civile. Entre le dimanche 10 et le mercredi 13 décembre, ce sont ainsi une quarantaine de militaires, de gardes communaux et de policiers qui ont été tués.

Mercredi, au cours d'une embuscade, non loin de Ksar el-Boukhari, à moins de 200 kilomètres au sud d'Alger, un convoi militaire a été pris sous le feu d'armes automatiques, alors qu'il se dirigeait vers une zone réputée abriter des caches d'armes. Selon certaines sources, citées par le quotidien *Le Matin* de jeudi, 12 militaires auraient été assassinés au cours de l'engagement, ainsi que 6 islamistes.

La veille, neuf gardes communaux avaient été tués et trois autres blessés non loin de Fijel, dans l'est du pays, à la suite d'un guet-apens. Les membres d'un groupe armé ayant pris en otage une famille avaient contraint le père à donner l'alerte sous peine d'être exécuté. Venus leur porter secours, les gardes communaux ont été pris sous le feu des assaillants postés en embuscade sur la route. Depuis, toute la région a été bouclée. Depuis plusieurs jours, cette zone est l'objet de

bombardements intenses par hélicoptères, et à partir de bâtiments de la marine nationale. Le quotidien *El Watan* a fait état de près d'une vingtaine de morts du côté des islamistes. Ces derniers appartiendraient, selon la presse algérienne, au Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) de Hassan Hattab.

Toujours mardi, cinq militaires avaient été tués et une dizaine d'autres blessés dans une autre embuscade tendue dans la région de Mascara (sud-ouest d'Alger). La veille, deux véhicules de l'armée avaient sauté sur des bombes artisanales faisant cinq morts parmi les soldats, avant d'être pris sous le feu de leurs adversaires.

Au total, depuis le début du ramadan le 27 novembre, ce sont plus de soixante membres des forces armées qui ont péri, selon les décomptes de la presse. Viennent s'y ajouter une vingtaine de victimes civiles. Les pertes des groupes armés islamistes ne sont pas rendues publiques par les autorités, mais la presse locale parle de « plusieurs dizaines » de morts. C'est dire que plus d'une centaine de personnes ont péri en Algérie depuis le début du mois sacré du ramadan.

Jean-Pierre Tuquoi

ÉLYSÉE Le président de la République, Jacques Chirac, a décidé de s'exprimer jeudi 14 décembre à 20 heures sur TF1. Selon plusieurs sondages, les Français attendaient

une explication présidentielle depuis les dernières révélations sur les affaires de financement de la vie politique. M. Chirac devait également aborder les questions euro-

péennes, la Corse (lire page 39) et l'inversion du calendrier électoral. ● LE PROCUREUR GÉNÉRAL près la cour d'appel de Paris, Alexandre Benmakhlouf, ancien conseiller de

M. Chirac à la Mairie de Paris, a adressé le 8 décembre sa lettre de démission à la Chancellerie, a-t-on appris jeudi. Il met en cause « la gravité des atteintes » portées à ses fonctions

par la presse ● LES SOCIALISTES, impliqués dans l'affaire des lycées d'Ile-de-France, s'inquiètent eux aussi des retombées électorales des révélations des collecteurs de fonds.

Jacques Chirac est contraint de répondre sur les « affaires »

Le chef de l'Etat a choisi d'intervenir, jeudi 14 décembre sur TF1, au lendemain du sommet de Nice et alors que le RPR, le PR et le PS sont mis en cause dans un système de corruption en Ile-de-France. Alexandre Benmakhlouf, procureur général près la cour d'appel de Paris, a présenté sa démission

L'ÉLYSÉE n'attendait plus qu'un seul mot du président pour tout organiser. Mercredi matin, après avoir encore une fois discuté avec sa fille Claude, son conseiller Jérôme Monod et le secrétaire général de l'Élysée, Dominique de Villepin, Jacques Chirac a donc donné son accord pour une intervention télévisée. Claude Chirac avait déjà prévenu que le calendrier n'offrirait pas d'immenses possibilités : entre le prochain voyage du chef de l'Etat aux Etats-Unis et au Canada, les 18 et 19 décembre, la fin de la présidence française de l'Union et les traditionnels vœux télévisés du 31 décembre, mieux valait aller vite.

L'affaire a donc été réglée en quelques heures. TF1, qui depuis une quinzaine de jours avait fait savoir qu'elle comptait bien être la chaîne choisie par le président, a eu gain de cause. Et aussitôt envoyé aux rédactions ce curieux communiqué : « Le président de la République Jacques Chirac sera l'invité du journal de TF1 jeudi à 20h00. Il répondra, en direct de l'Élysée, aux questions de Patrick Poivre d'Arvor. Il fera le bilan de la présidence française de l'Union Européenne après le Conseil européen de Nice qui vient de s'achever et il abordera par ailleurs les différents sujets d'actualité. »

Ce sont évidemment ces « différents sujets d'actualité » abordés « par ailleurs » qui ont été le plus soigneusement préparés par l'Élysée. Car M. Chirac sait bien qu'il est notamment attendu sur les affaires. Et sur ces dossiers-là, chaque élément peut devenir sensible. La démission surprise, jeudi matin, du procureur général près la cour d'appel de Paris, Alexandre Benmakhlouf, risque ainsi de peser sur l'intervention présidentielle. M. Benmakhlouf, qui avait été directeur de cabinet de Jacques Toubon lorsque ce dernier était ministre de la justice, faisait l'objet depuis plusieurs semaines d'atta-

ques sur sa partialité supposée dans le traitement des affaires qui touchent le RPR et la Mairie de Paris (lire ci-contre). Sa démission, le matin même de l'intervention présidentielle, devrait obliger le chef de l'Etat à au moins se prononcer sur son cas, puisque le président est aussi, par fonction, le président du Conseil supérieur de la magistrature.

De la même façon, le choix de TF1, dont 39,8 % du capital est détenu par la société de travaux publics Bouygues, elle-même citée, parmi d'autres, dans les instructions en cours sur les commissions occultes versées pour l'obtention de marchés publics peut s'avérer contestable. Mais il n'évitera pas au président les questions sur sa propre connaissance d'un système de financement illégal aujourd'hui reconstitué par les juges.

SUR LE MODE DE L'INDIGNATION

Le 20 septembre, le président avait déjà dû réagir, sur France 3, à la publication, par *Le Monde*, du témoignage de Jean-Claude Méry, un des financiers occultes du RPR. M. Chirac avait alors répondu sur le mode de l'indignation, jugeant les accusations de Méry « abracadabrantiques ». Cette fois, il sait qu'il ne peut se contenter de cela. Il le sait d'autant mieux que les rivaux qu'il a désormais dans son propre camp ne cessent plus, eux-mêmes, de parler des affaires. François Bayrou indique qu'il « y a un trouble profond dans l'opinion, le sentiment qu'on est au bord d'une crise », et souligne que « le job du président de la République est de répondre à ce trouble et de rassurer une opinion inquiète ».

Certes, la mise en cause de certains élus de gauche et du Parti socialiste dans l'affaire des marchés d'Ile-de-France, lui a redonné un peu d'oxygène. Déjà, plusieurs de ses fidèles, Jean-Louis Debré, le porte-parole du RPR Patrick Devedjian, le conseiller de Michèle Alliot-Marie, Patrick

Ollier, sont montés au créneau, ces derniers jours, pour assurer que « le premier ministre devra lui aussi s'expliquer ». M. Chirac pourrait donc souligner le « risque pour la démocratie » que font peser les révélations médiatiques

d'instructions mettant en cause des grands partis.

Pour le reste, le président ne peut pas aller beaucoup plus loin. Les conseillers juridiques de l'Élysée ont en effet souligné à plusieurs reprises le risque qu'il y

aurait, pour lui, à reconnaître l'existence des affaires. Car si M. Chirac bénéficie d'une immunité présidentielle, il peut en revanche être convoqué comme témoin par les juges. Et toute reconnaissance d'un système de financement occulte ne pourrait que légitimer une telle démarche de la justice. Ancien avocat de M. Chirac, M. Devedjian conseillait d'ailleurs, mercredi, au président d'être « prudent » et d'« en dire le minimum », dans la mesure où « il n'appartient pas au président de la République d'anticiper sur l'enquête des juges ».

CORSE ET CALENDRIER

Restait enfin au président à prendre position sur divers sujets politiques de première importance : la Corse et son nouveau statut, sur lequel le chef de l'Etat avait jusqu'ici toujours évité de se prononcer, alors que plusieurs voix s'éle-

vent pour réclamer un référendum (lire page 39). De la même façon, l'inversion du calendrier électoral de 2002 est une occasion pour M. Chirac de souligner les ambitions présidentielles de M. Jospin et de rappeler que les Français n'apprécient pas les « combines électorales ». Il sera aussi une occasion de fustiger les centristes qui menacent de mettre à mal l'union de l'opposition pour voter une inversion qui sert les ambitions de M. Bayrou.

Enfin, M. Chirac devait être interrogé sur la situation économique et sociale et sur la torture en Algérie dont la reconnaissance fait aujourd'hui débat.

L'intervention présidentielle était prévue pour durer au moins quarante-cinq minutes. M. Chirac y joue là une partie de sa crédibilité de candidat à sa réélection.

Raphaëlle Bacqué

Les députés socialistes sont ébranlés par les accusations de Gérard Peybernès

C'EST le second « coup de bambou » en moins de trois mois pour les élus socialistes : il y avait eu, fin septembre, la confession de Dominique Strauss-Kahn reconnaissant avoir détenu la « cassette Méry » ; il y a, aujourd'hui, les déclarations de Gérard Peybernès sur l'existence d'un pacte de corruption entre le PS et la droite autour du juteux marché des lycées d'Ile-de-France. A la suite du premier secrétaire du PS, François Hollande, les députés se sont employés, mercredi 13 décembre, dans les couloirs du Palais-Bourbon, à démentir les propos du président de l'association de financement du PS.

« TOUTE LA LOI, RIEN QUE LA LOI »

Après Urba et la condamnation d'Henri Emmanuelli, les élus socialistes se croyaient tirés... d'affaires. « Je n'arrive pas à croire que certains aient pu enfreindre la loi alors qu'ils se sont félicités de voir qu'elle permettait de sortir des affaires du passé », s'étonne Bernard Roman, président de la commission des lois de l'Assemblée. Le PS a une ligne : la loi, toute la loi, rien que la loi. « Non loin, Jean-Marie Le Guen, ex-patron de la fédération de Paris, mis en cause par M. Peybernès, distribue un communiqué dans lequel il affirme que ce dernier « ment ». Ses propos sont « invraisemblables, contradictoires et déjà contredits par les faits », indique-t-il. Sa « fédé », dit M. Le Guen, n'a jamais perçu de dons d'entreprises travaillant pour les collectivités locales.

Les élus rejettent également toute enquête interne au PS. Les quatre trésoriers cités par M. Peybernès « occupent cette fonction au nom de tout le parti » (...), et « ils

ont tous déclaré n'avoir jamais été au courant d'ententes illicites », répond le porte-parole du PS, Vincent Peillon, dans un entretien publié, jeudi, par *France-Soir*. « Nous ne sommes pas des juges », assure Christophe Caresche, député de Paris et directeur de campagne de Bertrand Delanoë, qui a fait de la transparence l'un de ses thèmes politiques. « Je suis opposé à une sorte de justice d'exception », tranche aussi M. Roman. « Cette enquête interne n'a aucun sens, renchérit Arnaud Montebourg. C'est aux juges d'enquêter et d'en tirer les justes conclusions. »

Le député de Saône-et-Loire décrit des élus « stupéfaits » qui, comme lui, ne sont pas disposés à se montrer solidaires d'éventuels fautifs. Il remarque que, « fait rarissime, corrompus et corrompus ont reconnu les faits » et rappelle son soutien à la « ligne Hollande », qui prévoit que « toute malversation est sanctionnée ». Mais on n'en est pas là, ajoute-t-il. Il n'y a, selon lui, « pas le début d'une charge contre Pierre Moscovici ». M. Montebourg redoute, comme de nombreux députés, que la mise en cause du PS ne permette à Jacques Chirac de dissimuler ses propres responsabilités alors que le chef de l'Etat est dans une situation intenable : « S'il reconnaît les faits, il se fragilise ; s'il les nie, il se ridiculise ; s'il démissionne, il est immédiatement poursuivi. » L'auteur de *La Machine à trahir* (Denoël) pense que « la grande noblesse voudrait qu'il parte, comme le lui a suggéré Raymond Barre ». Mais M. Montebourg n' imagine pas M. Chirac suivre M. Barre.

Jean-Michel Bezat



Le sourire sans modération

> Accor, leader européen et groupe mondial de l'Hôtellerie et des Services.

Les 130 000 collaborateurs Accor, fiers du succès d'Olivier Poussier, le félicitent pour son titre de "Meilleur Sommelier du Monde 2000". Son art symbolise à merveille le sourire que nous souhaitons voir sur le visage de nos clients.

Accor, 3 500 Hôtels à travers le monde et 11 millions d'utilisateurs quotidiens des Services.



accor.com accorhotels.com accorservices.com accortravel.com

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ,



Le parquet fait appel de la relaxe de Louise-Yvonne Casetta

Le procureur de la République à Nanterre (Hauts-de-Seine), Yves Bot, a fait appel, mercredi 13 décembre, de la relaxe prononcée par le tribunal correctionnel, mardi 28 novembre, au bénéfice de Louise-Yvonne Casetta dans le procès des marchés de la Ville de Paris. « *Malgré la forte suspicion qui pèse sur M^{me} Casetta, avaient estimé les juges, l'accusation n'a pas apporté la preuve de son implication concrète dans les faits de trafic d'influence et de recel d'abus de bien sociaux* », dans un volet visant l'attribution de marchés parisiens à l'entreprise Mazotti. Trois jours après sa relaxe, M^{me} Casetta, qui avait toujours contesté sa participation à un financement occulte du RPR, avait été mise en examen pour « *complicité et recel de corruption* » dans l'affaire des lycées d'Ile-de-France. Elle avait alors déclaré aux enquêteurs avoir « *compris qu'il existait un accord pour les marchés des lycées de la région Ile-de-France* », précisant : « *Les entreprises s'entendaient entre elles et devaient, pour obtenir les marchés, s'engager à verser un pourcentage pour le RPR et le PR.* »

Le procureur général de Paris répond aux critiques en remettant sa démission

LE PROCUREUR général près la cour d'appel de Paris, Alexandre Benmakhlouf a remis sa démission par courrier, le 8 décembre, à la ministre de la justice, Marylise Lebranchu. Le magistrat, réputé proche de la droite, a invoqué des articles de presse mettant « *gravement en cause* » son impartialité. Attaqué par le député (PS) Arnaud Montebourg dans son livre *La machine à trahir*, puis dans la presse lors de l'incarcération de Michel Roussin, M. Benmakhlouf a estimé que ces propos portaient atteinte « *tant à la fonction qui [lui était] confiée qu'à [son] honneur de magistrat, et même à [sa] personne* ». Il a été reçu, mercredi 13 décembre, par la garde des sceaux, qui a pris acte de sa démission.

Agé de soixante et un ans, M. Benmakhlouf est un proche de Jacques Chirac, dont il a été le conseiller technique à Matignon pendant la première cohabitation (1986-1988), puis le conseiller juridique à la Mairie de Paris, de juin 1989 à octobre 1991. Il avait été nommé directeur du cabinet de Jacques Toubon à la chancellerie en mai 1995, au lendemain de l'élection de M. Chirac. Le 24 juillet 1996, il était nommé procureur général de Paris, en remplacement de Jean-François Burgelin, promu procureur général près la

Cour de cassation. Ces deux nominations avaient suscité une polémique dans la magistrature, le PS dénonçant, à l'époque « *la mise en place de l'Etat RPR à la tête de la justice* ».

Dans sa lettre de démission, citée par l'AFP, M. Benmakhlouf invoque « *différents articles de presse, relatifs à deux procédures à fort retentissement, [qui] viennent de mettre gravement en cause les conditions dans lesquelles les magistrats de [son] parquet général ont été amenés à exercer leurs fonctions* ». Il fait référence à la position du parquet général au procès en appel de Xavière Tiberi dans l'affaire du conseil général de l'Essonne. L'avocat général avait requis, le 8 novembre, l'annulation pour vice de forme des poursuites contre M^{me} Tiberi – et une peine de prison avec sursis contre le sénateur (RPR) Xavier Dugoin. L'autre procédure invoquée est la remise en liberté de Michel Roussin, mis en examen et écroué le 1^{er} décembre dans l'affaire des lycées d'Ile-de-France.

Le 5 décembre, devant la chambre d'accusation de Paris, le représentant du parquet général ne s'était « *pas opposé* » à la mise en liberté réclamée par l'avocat de M. Roussin. Le lendemain, *Le canard enchaîné* avait publié un extrait de « *l'annuaire des services*

de la Mairie de Paris » pour 1990, dans lequel M. Benmakhlouf, alors conseiller juridique à l'Hôtel de ville, apparaissait comme le subordonné de M. Roussin, lui-même directeur du cabinet de M. Chirac.

Dans son courrier, M. Benmakhlouf se défend de toute position partisane dans ces affaires. « *J'ai toujours veillé à l'application stricte des règles de la déontologie qui s'imposent à tout magistrat et que commande l'exercice des fonctions de procureur général*, écrit-il. *J'ai notamment toujours laissé une entière latitude aux magistrats du parquet général quant au sens des réquisitions qu'ils pensent devoir prendre.* »

Avant de « *remettre [ses] fonctions à la disposition* » de Marylise Lebranchu, M. Benmakhlouf avait déjà été reçu par la ministre, à la suite des accusations publiques portées contre lui par M. Montebourg. Le député socialiste l'avait notamment présenté comme un

magistrat « *directement intéressé au non-aboutissement du dossier [visant M. Chirac] dans lequel on pourrait lui découvrir un rôle* ». Mis en cause en même temps que M. Burgelin, il n'avait pas demandé, quoique jugeant son honneur atteint, que la chancellerie intenter une action en justice en son nom. En attendant son remplacement à la tête du parquet général de Paris, M. Benmakhlouf indique dans son courrier qu'il « *assurera la continuité du fonctionnement du parquet général* ». Son successeur devrait être « *très prochainement* » nommé au terme d'un mouvement global dans la haute hiérarchie du ministère public, indiquait-on jeudi matin 14 décembre à la chancellerie. Outre son poste, désormais vacant, les fonctions de procureurs généraux à la cour d'appel de Reims et de Colmar sont actuellement à pourvoir.

Cécile Prieur

Le chef de l'Etat apparaît visé dans plusieurs enquêtes judiciaires

L'INCARCÉRATION de Michel Roussin, durant cinq jours, dans l'enquête sur les marchés des lycées d'Ile-de-France, a réactualisé, dans l'entourage du président de la République, la peur de voir les juges se présenter un jour aux portes de l'Élysée. Au titre de ses fonctions passées de président du RPR et de maire de la capitale, M. Chirac apparaît directement ou indirectement visé dans une série de procédures judiciaires liées au financement du parti gaulliste.

● **Dans l'affaire des lycées d'Ile-de-France**, les déclarations de Louise-Yvonne Casetta, qui portait le titre de directrice administrative du RPR mais semblait en fait se consacrer à la collecte de fonds auprès des entreprises, ont confirmé l'existence d'un système d'entente et de corruption autour de ces marchés publics régionaux. « *Michel Roussin recevait les entreprises, lesquelles étaient fières d'aller voir le plus proche collaborateur du président du RPR et probable futur président de la République, a-t-elle dit aux juges. Elles étaient ainsi assurées que le maire de Paris serait informé de leurs dons.* » Si la phrase n'accuse pas formellement M. Chirac d'avoir eu connaissance de l'illégalité du système, elle induit qu'il en était le principal bénéficiaire. Le chef du RPR pouvait-il ignorer que, derrière les dons officiels des entreprises, se cachait une fraude aux attributions de marchés ?

● **Dans l'enquête sur les salaires des permanents du RPR**, versés par des entreprises et des collectivités – au premier rang desquelles apparaît la Ville de Paris –, le juge de Nanterre (Hauts-de-Seine) Patrick Desmure a mis en examen l'ancien secrétaire général du RPR, Alain Juppé, trois anciens trésoriers du parti et deux ex-directeurs du cabinet de M. Chirac à la mairie de Paris – dont M. Roussin. Ajoutée aux découvertes de l'enquête, la saisie de courriers signés par M. Chirac avait conduit le juge à estimer, dans une ordonnance datée du 15 avril 1999, que des délits pénaux étaient « *susceptibles d'être imputés à M. Chirac à titre personnel* ». La cour d'appel de Versailles a autorisé le juge à poursuivre ses recherches, mais celui-ci n'a pas le pouvoir d'engager des poursuites contre le chef de l'Etat.

● **L'affaire des HLM de Paris**, instruite par le juge de Créteil (Val-de-Marne) Eric Halphen, a elle aussi mis en lumière une fraude organisée sur les marchés publics parisiens. De forts soupçons pèsent sur la destination politique des sommes occultes collectées par le promoteur Jean-Claude Méry, mais avant sa mort, en 1999, celui-ci avait toujours contesté, devant le juge, avoir pris part à au financement illégal du RPR. Il fallut attendre la publication de son témoignage enregistré en vidéo (*Le Monde* des 22 et 23 septembre 2000) pour obtenir cette confirmation, assortie de ce commentaire : « *C'est uniquement sous les ordres de M. Chirac que nous travaillions.* » Jean Tiberi reste néanmoins le seul politique mis en examen.

● **Les enquêtes sur les faux électeurs de Paris** ont dévoilé un système en cours dans les 3^e, 5^e et 20^e arrondissements. Les gendarmes ont découvert des inscriptions frauduleuses remontant à l'époque où M. Chirac était maire de Paris. Plusieurs témoins ont expliqué qu'en 1989, l'objectif était de « *faire le grand chelem* » en remportant tous les arrondissements pour conforter sa réélection.

Plus de 180 lycées d'Ile-de-France concernés par les marchés truqués

LE CONSEIL RÉGIONAL d'Ile-de-France a hérité en 1986 de la tutelle de 470 lycées. Plus de 300, dans un état de vétusté avancé, devaient être rénovés. La procédure dite des marchés d'entreprises de travaux publics (METP) a été mise au point à cette occasion par Jean-Pierre Fourcade, vice-président (UDF) de l'assemblée alors présidée par Michel Giraud (RPR). Il s'agit d'un contrat qui assure à une entreprise la rénovation et l'entretien du bâtiment pendant une durée de dix ans, en échange du préfinancement de l'opération.

Cette procédure a été dénoncée par la chambre régionale des comptes (CRC) d'Ile-de-France en avril 1997 pour avoir introduit « *des dispositions non conformes au code des marchés, [conduisant] à restreindre la concurrence et à comporter des facteurs de surcoût* ». Cinq groupes de BTP, la Générale des eaux, devenue Vivendi, la Lyonnaise des eaux-Dumez, Bouygues, Spie-Batignolles et Eifage (SAE-Fougerolle), se sont effectivement partagés, entre 1991 et 1996, 80 % de ces contrats. Ceux-ci portaient sur 114 mar-

chés pour un montant proche de 15 milliards de francs. Leur coût annuel, pour la région, était de 1,4 milliard de francs en 1999.

Une autre procédure, dite de conception-réalisation, utilisée pour la reconstruction de 70 établissements, a également fait l'objet d'observations sévères de la CRC en 1997 : « *Les architectes indépendants s'en trouvent écartés et seuls des groupes importants du BTP peuvent utilement y soumissionner.* » La CRC a stigmatisé le rôle, dans ces deux procédures, d'un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) « *dans des conditions non conformes à la loi* ». Cet AMO, qui avait obtenu en quelques années 80 % des marchés d'assistance de la région, n'était autre que Patrimoine Ingénierie, le bureau d'études dirigé par Gilbert Sananès, mis en examen pour son rôle dans le système d'entente entre les entreprises et les représentants du conseil régional. Le conseil continue à consacrer chaque année 2 milliards de francs à la rénovation des lycées.

Christophe de Chenay



Olivier Poussier. Chef sommelier Lenôtre et conseiller œnologique de Accor. Élu "Meilleur Sommelier du Monde 2000" par l'Association de la Sommellerie Internationale.

CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.

ÉDUCATION Jack Lang a présenté, jeudi 14 décembre au Louvre, son plan de cinq ans pour le développement des arts et de la culture à l'école. ● LE MINISTRE de l'éducation

nationale entend ainsi faire de l'enseignement l'un des « *apprentissages fondamentaux* » en donnant notamment la priorité à l'école primaire. ● LES INSTITUTEURS sont

appelés à concevoir des classes à « *projets artistiques et culturels* » (PAC) qui concerneront tous les élèves. 20 000 classes à PAC devraient être mises en place dès la prochaine

rentrée. ● DANS LE SECONDAIRE, la priorité sera donnée aux lycées professionnels, où 3 000 PAC devraient être créés à la rentrée 2001. ● POUR MENER à bien ce plan, le

ministère assure qu'un effort sera fait en faveur de la formation des enseignants. Pour 2001, un budget de 263 millions de francs sera consacré à l'éducation artistique.

M. Lang veut faire de l'enseignement artistique un « apprentissage fondamental »

Portant sur onze disciplines, le « plan de cinq ans pour le développement des arts et de la culture à l'école », présenté jeudi 14 décembre, porte en priorité sur l'école primaire, où tous les élèves seront concernés par la mise en place de « projets artistiques et culturels ». Un effort sera fait pour la formation des enseignants

IL AURAIT été presque inimaginable que Jack Lang ne s'empare pas du dossier de l'éducation artistique. Le sujet lui va trop bien. Lui qui fait sans cesse référence au bilan de son long passage rue de Valois, lui qui signa en 1983 avec Alain Savary la première convention de partenariat entre les ministères de la culture et de l'éducation nationale pour créer les « classes culturelles » ne pouvait pas, de retour rue de Grenelle, passer à côté d'un thème qui fait aujourd'hui l'unanimité. En présentant, jeudi 14 décembre au Louvre, son « plan de cinq ans pour le développement des arts et de la culture à l'école », aux côtés de Catherine Tasca, ministre de la culture et de Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel, le ministre de l'éducation nationale tente de concrétiser une idée qu'il caresse depuis huit ans. En 1992 déjà, alors qu'il avait la double casquette de ministre de l'éducation nationale et de la culture – donc toutes les cartes en mains – Jack Lang avait ficelé un plan quinquennal de promotion des enseignements artistiques qui fut jeté aux oubliettes lors de la cohabitation, en 1993.

Cette fois, il a davantage de temps pour un sujet qui ne fait plus débat et qui a même donné lieu à une loi, en 1988, stipulant : « Les enseignements artistiques contribuent à l'épanouissement des aptitudes individuelles et à l'égalité d'accès à la culture. Ils font partie intégrante de la formation primaire et secondaire. » Lors de la dernière campagne

présidentielle, en 1995, Jacques Chirac et Lionel Jospin ont tous deux affirmé l'importance des disciplines artistiques comme facteur de « réduction des inégalités », de « cohésion sociale » et affiché leur volonté de ne pas les cantonner à la marge du système éducatif. En juillet dernier, lors du Festival d'Avi-

arrêté en septembre. Dirigée par Claude Mollard, énarque, ancien délégué aux arts plastiques de 1982 à 1986, elle ne compte pas moins de dix-sept conseillers et, s'est évertuée, ces dernières semaines, à mettre la touche finale à un plan qui a connu, sur le papier, de multiples versions.

« épanouissement de l'enfant », « sésame pour les autres formes d'intelligence : la musique introduit au calcul, le théâtre à la lecture... », « sésame pour apprendre à vivre en communauté », « réponse aux menaces d'uniformisation culturelles issue de la mondialisation ». Pour passer de l'expérimentation à la généralisation, M. Lang fait valoir pour 2001 un budget « sans précédent » de 263 millions de francs réservé à l'éducation artistique. Chaque recteur, en concertation notamment avec les directions régionales des affaires culturelles (DRAC), devra établir un « plan académique pour les arts et la culture ».

« COEFFICIENT SIGNIFICATIF »

Conformément à son souhait de réformer « en commençant par le début », le ministre affiche sa priorité en faveur de l'école primaire, où l'apprentissage des arts doit être « pleinement reconnu comme enseignement obligatoire ». Les instituteurs sont appelés dès maintenant à concevoir des classes à « projets artistiques et culturels » (PAC) qui concerneront « tous les élèves ». 20 000 classes à PAC devraient être mises en place dès la prochaine rentrée dans les écoles primaires. En outre, les chorales devront être généralisées, l'intervention des artistes et professionnels de la culture développée, et les ateliers artistiques et les classes culturelles renforcés.

Dans le second degré, la priorité sera donnée aux lycées professionnels, où trois mille PAC devraient être créés à la rentrée 2001. En revanche, dans le reste de l'enseignement secondaire, les PAC seront mis en place « à titre expérimental ».

Dans l'attente de la réforme des collèges et alors que les lycées généraux doivent « digérer » l'introduc-

tion des travaux personnels encadrés (TPE), le ministre n'entend pas, pour l'instant, ajouter de dispositif supplémentaire. Il souhaite néanmoins développer les options légères, les ateliers artistiques et encourager les « pratiques amateurs ». Surtout, il envisage d'évaluer les activités culturelles et artistiques au baccalauréat sous la forme d'une épreuve sur dossier. « Assortie d'un coefficient significatif, une telle épreuve fera définitivement sortir l'éducation artistique de l'ombre », explique le ministre. Enfin, il a promis d'engager la discussion sur une vieille revendication concernant la réduction du temps de service des 14 000 professeurs d'arts plastiques et de musique du secondaire (fixés à 20 heures hebdomadaires contre 18 pour les enseignants des autres disciplines).

Pour mener à bien ce plan, le ministre assure qu'un « grand effort » sera fait en faveur de la formation des enseignants. La prochaine réforme des IUFM introduira une évaluation artistique et culturelle dans plusieurs concours de recrutement et une « dominante artistique » en deuxième année. La formation continue fera, quant à elle, l'objet d'un « plan national de formation ». Le Centre national de documentation pédagogique (CNDP) – dont Claude Mollard assurera prochainement la direction générale – disposera d'un budget de 93 millions de francs affecté à l'éducation artistique.

De son côté, le ministre de la culture s'engage notamment à généraliser les services éducatifs dans les établissements culturels subventionnés, à former les artistes volontaires pour intervenir dans les écoles et à accompagner la formation des enseignants.

Sandrine Blanchard

Le PAC, mode d'emploi

● **Objectif** : d'ici trois ans, promet le ministère de l'éducation nationale, « tous les élèves bénéficieront d'une classe à projet artistique et culturelle (PAC) à deux reprises pendant leur scolarité à l'école primaire ».

● **Encadrement** : inscrite dans le cadre horaire normal, la classe à PAC est une réalisation conduite « sous la responsabilité du maître volontaire, avec le concours d'un artiste ou d'un professionnel de la culture et appuyé, de préférence, sur un établissement culturel de proximité ».

● **Contenu** : le PAC constitue le « fil rouge » de l'année scolaire et doit imprégner toutes les matières enseignées. Il peut, par exemple, donner lieu à la création d'une chorale, à la découverte d'un monument ou être bâti sur une période de l'histoire, sur un mouvement artistique, une pièce de théâtre, un artiste, un projet urbain. Les priorités pour 2001 seront, à l'école primaire, les arts de la voix et les arts de l'image. Les rencontres entre les élèves et les professionnels constitueront les « temps forts du parcours annuel » et représenteront « 8 à 15 heures » par an.

● **Financement** : chaque classe à PAC bénéficiera d'un budget annuel d'environ 8 000 francs (pour payer les interventions des professionnels, le matériel, les déplacements...). La moitié de cette somme sera financée par l'éducation nationale, le reste par le biais d'un partenariat avec les collectivités locales et le ministère de la culture.

Parce qu'un autre monde est possible Politis, change

SEMAINE DU 14 AU 20 DÉCEMBRE 2000

Politis, n° 629, 18F

DRIT DE VOTE DES ÉTRANGERS
Le premier sondage européen

CINEMA
Le Pacifique ultra-violent de Kitano

ÉCOLOGIE
Les nouveaux serfs de l'industrie nucléaire

Action
La vie associative et citoyenne
Nice, un contre sommet réussi

Image Postscript (EPS MIS)

Ce que cache le projet de refondation sociale du Medef
LE MONDE RÊVÉ DES PATRONS

NOUVELLE FORMULE

Chaque jeudi chez votre marchand de journaux

Dans la Marne, une classe de CM2 « sensibilisée » à la danse, sans tutu ni pointes

REIMS

de notre envoyée spéciale
« Il m'arrive plein de choses. Je n'ai pas besoin de le raconter puisque je le fais. Nous sommes comme

REPORTAGE

L'opération Créadanse touche 47 classes et représente un budget annuel de 443 000 francs

les nuages qui se transforment tout le temps, pour que vous puissiez imaginer tout ce que vous voulez. Il y a autant de spectacles qu'il y a d'enfants dans la salle. »

Sara Denizot et Darren Ross dansent et parlent. Devant des élèves de l'école primaire de Jonchery-sur-Vesle (Marne) ils interprètent *Miniatures*, spectacle de danse contemporaine créé par la compagnie de Stéphanie Aubin spécialement à l'attention des scolaires. A travers des extraits de chorégraphie, les enfants découvrent que les danseurs peuvent « voler », « se dédoubler », « se gêner », suivre ou non « les routes de la musique ». Les institutrices semblent ravies de cette rencontre au sein même de l'école : « Il est important d'ouvrir les enfants à la création, de leur apprendre à regarder autrement ce qu'ils ne connaissent pas, d'éviter les idées arrêtées pour en faire des adultes ouverts. »

CLASSES « SENSIBILISÉES »

Trente-deux classes du département de la Marne sont ainsi « sensibilisées » à la danse – sans tutu, ni pointes – dans le cadre d'un projet imaginé par Jacky Biville, conseiller pédagogique départemental en arts. Cette sensibilisation, accompagnée d'un « livret pédagogique » consacré au « mouvement », n'est que la première pha-

se du projet « Créa' danse écoles contemporaines ». Véritable usine à gaz, cette action artistique et culturelle associe l'inspection académique, la DRAC, le conseil général, les communes, les compagnies régionales de danse et la scène nationale du Manège à Reims. Catherine Cartigny, institutrice à Witry-lès-Reims, a dépassé la phase de sensibilisation et organise désormais pour sa classe de CM2 un atelier de pratique artistique danse. Elle est l'une des quatre-vingt-dix institutrices de la Marne à avoir suivi, en formation continue, quatre semaines de stage multi-arts. Désormais, chaque jeudi matin, les élèves se réunissent dans une salle du centre culturel l'Escal, à deux pas de leur école, pour appréhender l'espace, explorer les manières de se déplacer, évoluer de manière synchronisée. Ils doivent apprendre à s'appeler uniquement par le regard, mimer la force et la faiblesse... « En classe, nous travaillons sur des contes puis nous allons essayer de les reproduire en dansant, de retranscrire par le mouvement des univers culturels avec l'aide d'un chorégraphe », explique l'institutrice. Au lendemain de chaque séance, les enfants doivent rédiger un compte-rendu de l'atelier, raconter ce qu'ils ont fait et leurs impressions personnelles. En fin d'année, ce journal de bord deviendra un livre. Pour Catherine Cartigny, cet atelier, encadré par le conseiller pédagogique départemental, a amélioré « le relationnel, la confiance, le respect et la communication entre élèves et entre les élèves et les adultes ».

Marie-Jo Gallo, institutrice à Saint-Brice-Courcelles, est, elle, « en dernière phase » celle de l'autonomie. Aussi à l'aise en classe qu'en séance de pratique de danse contemporaine, elle défend

avec passion cet « espace de liberté » qu'elle offre aux enfants la création artistique. Elle a suivi le stage multi-arts, a travaillé avec un danseur de la compagnie Larsen et se dit convaincue de l'intérêt pédagogique du parcours artistique.

PETITES CHORÉGRAPHIES

Lolita, José, Clément, Brenda et les autres arrivent en riant à leur séance de danse. Puis les énergies de ces élèves de cours préparatoire se canalisent, le calme s'installe et, en suivant les indications de leur maîtresse, ils répètent de petites chorégraphies.

« Il ne faut jamais dissocier la sensibilisation à l'activité de création et le geste artistique. Nous ne sommes pas là pour faire du remplissage de salles ni uniquement pour monter des spectacles de fin d'année, mais avant tout pour échanger sur les contenus », insiste Stéphanie Aubin, chorégraphe et directrice de la scène nationale du Manège.

Pour les artistes, l'aspect essentiel d'un partenariat avec l'éducation nationale doit porter sur la formation continue des enseignants. Jacky Biville, cheville ouvrière du projet, estime lui aussi qu'un atelier de pratique artistique « ne peut avoir lieu que si l'enseignant a été formé » et qu'il n'y a pas de formation des profs « sans relation avec la création dans l'environnement culturel ».

L'opération Créa'danse touche 47 classes et représente un budget annuel de 443 000 francs, financé à hauteur de 43 % par la DRAC, qui prend notamment en charge le salaire des artistes intervenant auprès des instituteurs et des élèves. Depuis deux ans, le nombre d'enseignants candidats au stage multi-arts ne cesse d'augmenter.

S.B.I.

Un rapport souligne les dérives de l'activité aurifère en Guyane

Travail clandestin, sous-évaluation des quantités d'or prélevées, atteintes graves à l'environnement et à la santé, la députée (app. PS) Christiane Taubira-Delannon dresse un état des lieux inquiétant

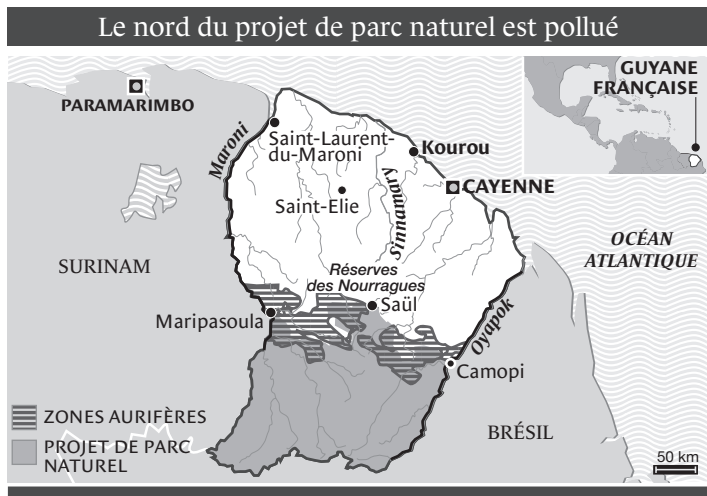
CAYENNE

de notre correspondant

Christiane Taubira-Delannon, députée (app. PS) de Guyane, ne cache pas ses réticences : elle n'était pas « fascinée par les éclats de l'activité aurifère en Guyane, à l'origine de bien des passions, de tensions et de controverses ». Au terme de la mission que lui a confiée en mars Lionel Jospin - elle devait lui remettre son rapport jeudi 14 décembre -, elle est moins catégorique : « Malgré tout, on ne peut pas rayer d'un trait de plume une activité qui concerne près de deux cents sociétés et emploie près de neuf cents personnes... officiellement. » « Officiellement », car, en réalité, l'orpaillage occupe entre 3 000 et 6 000 personnes, sans compter les emplois indirects, encore plus difficiles à quantifier.

Selon M^{me} Taubira-Delannon, la part de travail clandestin dans ce secteur peut être chiffrée à 80 %. Si la production d'or déclarée chaque année place la Guyane au 50^e rang mondial, avec 2,8 tonnes en 1999 - très loin derrière le Brésil (100 tonnes par an) ou le Ghana (50 tonnes) -, les chiffres de la production réelle sont estimés à 7,5 tonnes, pratiquement le triple.

L'état des lieux établi dans son rapport ne s'arrête pas aux considérations d'ordre économique et social. La députée s'attache à faire le point sur l'impact de cette activité sur l'environnement et la santé. Elle rappelle que les orpailleurs utilisent du mercure pour leur production. Rejeté bien souvent dans la nature et les cours d'eau, le métal s'accumule sous forme de méthyl-mercure, passe par la chaîne trophique et peut provoquer une imprégnation chronique avec des troubles neurologiques graves. « Les populations amérindiennes



présentent un taux [de mercure] supérieur aux normes OMS », explique M^{me} Taubira-Delannon, reprenant les résultats d'études réalisées par l'Institut national de veille sanitaire (INVS) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) sur l'exposition au mercure des Wayanas (*Le Monde* du 16 février). Mais elle va plus loin : « Les populations bushinengue et créoles des communes du Maroni ainsi que la population vivant sur la bande côtière [les trois quarts des habitants, dont ceux de Cayenne et de Kourou] sont également imprégnés au-dessus des normes. »

PROGRESSION DU PALUDISME

Toujours en matière de santé, le rapport souligne la progression inquiétante du paludisme. Là encore, les professionnels de l'orpaillage sont clairement désignés. Le développement de cette maladie est lié à la déforestation incontrôlée dont ils sont responsables. « La Guyane est classée en zone C par l'OMS. Cela signifie que les risques

sont élevés et que les populations résistent de mieux en mieux aux médicaments », souligne encore M^{me} Taubira-Delannon.

Au cours de son périple sur les fleuves et les sites isolés, la députée a pu vérifier un certain nombre de « désordres » flagrants. Elle évoque ainsi un « raid » à travers la réserve naturelle des Nouragues : des représentants de PME et des artisans ont traversé le site avec des pelles mécaniques, ouvert sur 10 kilomètres une ancienne piste interdite à la circulation et élargi des sentiers pédestres. Le délit reste à ce jour impuni.

Les activités illégales ne se limitent pas à la forêt profonde. Aux abords des villages, l'orpaillage clandestin est roi. A Camopi, sur les rives de l'Oyapock, fleuve-frontière entre la Guyane et le Brésil, au moins cinq chantiers fonctionnent au vu et au su de tous, alors que le conseil municipal s'est prononcé contre l'activité aurifère.

A Saint-Elie, l'un des bourgs les plus enclavés du centre, le terri-

toire communal est situé au cœur d'une concession attribuée à l'opérateur Guyanor Ressources, filiale guyanaise de la multinationale canadienne Golden Star. « La partie la plus productive du filon est, semble-t-il, repérée dans le sous-sol du bourg. La société procédera-t-elle à des expropriations ? », s'interroge la députée. Le rapport Taubira-Delannon épingle aussi les multiples chantiers flottants, interdits en Guyane par un arrêté préfectoral de 1997. Ces barges,

sil, leur pays d'origine, mais « reviennent sur le territoire un peu avant les gendarmes qui les ont reconduits à la frontière ».

Après cet état des lieux, M^{me} Taubira-Delannon décline ses propositions sur la viabilité de cette activité en vingt-huit recommandations. La protection de la santé publique est pour elle une priorité. Elle préconise des mesures immédiates pour réduire l'exposition au mercure et propose de prévenir les risques liés au déverse-

Christian Paul à Cayenne début janvier

Le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Christian Paul, a confirmé, mercredi 13 décembre, une série de visites dans les départements d'outre-mer : en Guadeloupe les 19 et 20 décembre, en Martinique les 21 et 22 décembre, en Guyane « dès les premiers jours de janvier 2001 », avant d'aller à la Réunion. M. Paul est très attendu à Cayenne, où on en a eu lieu, fin novembre, de violents affrontements entre forces de l'ordre et militants indépendantistes (*Le Monde* des 29 novembre et 1^{er} décembre). Un courrier réclamant sa venue « le plus vite possible » lui avait été adressé le 30 novembre par les Forces démocratiques de Guyane, le Mouvement de décolonisation et d'émancipation sociale, ainsi que le Komité pou nou démaré la Gwyane. Le Parti socialiste guyanais avait décidé de se joindre à cette initiative commune (*Le Monde* du 2 décembre). D'ici là, les élus guyanais auront pu débattre de la question statutaire lors d'une table ronde organisée à Paris, lundi 18 décembre.

autorisées au Brésil et au Surinam, exploitent le lit des cours d'eau des deux pays voisins. « Les dommages sur l'environnement et la santé s'arrêtent scrupuleusement et miraculeusement à la ligne médiane du fleuve », ironise la parlementaire.

VINGT-HUIT RECOMMANDATIONS

Elle évoque aussi ces opérations coups de poing organisées régulièrement sur les sites clandestins à la demande des services de l'Etat. Les étrangers arrêtés sont expulsés en nombre, au Surinam ou au Bré-

ment de cyanure dans les sites qui auront recours à ce type de traitement des minerais. Au chapitre économique, la députée demande de limiter les territoires concernés par l'activité aurifère : le sujet était, il y a quelques mois, au centre de toutes les polémiques à l'heure de la création programmée du parc naturel de la Guyane (*Le Monde* du 25 novembre). Un projet qui, pour le moment, est au point mort.

Stéphane Urbajtel

Dans le Finistère, les dégâts sont considérables

BREST

de notre correspondant

Après la crue, la décrue. Jeudi matin 14 décembre les eaux avaient retrouvé le lit des rivières à Morlaix, Quimperlér, Quimper et Pont-Aven. Après avoir été très haut mercredi, le niveau a commencé à baisser également à Châteaulin, au rythme de huit centimètres par heure, jeudi matin. Mais si les rivières sont redevenues plus sages, d'énormes quantités d'eau restent à pomper dans les maisons. Durant la seule journée de mardi, il est tombé sur le Finistère pas moins de 65 litres au mètre carré, soit, en une seule journée, la moitié des précipitations enregistrées en moyenne pour un mois de décembre (*Le Monde* du 14 décembre).

Une centaine d'hommes d'une unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile basée à Nogent-le-Rotrou devaient être à pied d'œuvre jeudi matin, dans le département, pour renforcer les moyens locaux. Jeudi, seul le secteur de Quimperlér restait durement touché : 200 foyers étaient privés d'électricité et 15 000 abonnés toujours sans téléphone. Les pompiers finistériens ont été moins sollicités entre mercredi et jeudi matin : 300 à 400 interventions, contre 1 300 entre mardi et mercredi.

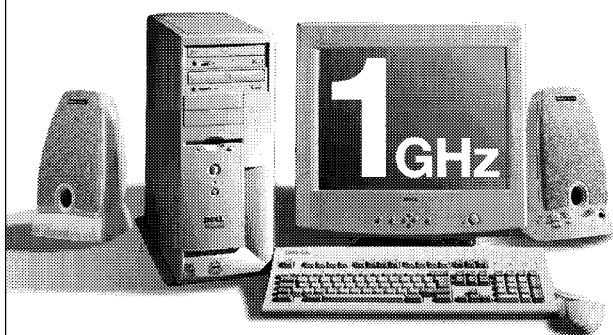
Globalement, les dégâts sont considérables, mais n'ont pas encore été évalués. Selon Cédric Goubet, directeur de cabinet du préfet, « la reconnaissance du caractère de catastrophe naturelle ne devrait pas soulever de difficulté particulière ». Une cellule médico-psychologique a été placée sous astreinte pour accompagner, chez certains habitants, le contrecoup de ces crues exceptionnelles.

Vincent Duruot

DU 11 AU 15 DÉCEMBRE 2000

LES DÉSILLITS D'INITIÉS

Une telle technologie à un tel prix, le 16 décembre à 00H01, il sera trop tard !



7990^{FHT}

LE PLUS RAPIDE DES PENTIUM III

PC DIMENSION™ 4100

- Processeur Intel® Pentium® III à 1 GHz
- Grand disque dur 20 Go
- Vidéo ultra performante AGP 4x
- Internet pré-installé
- 20H gratuites AOL (accès + tél.)

- Châssis minitour • Chipset Intel® 815E • 256 Ko de mémoire cache "full speed" • 64 Mo de mémoire SDRAM • Disque dur 20 Go • Carte vidéo ATI AGP 4x, 16 Mo de SDRAM • Moniteur 17" Couleur • Lecteur de CD ROM 20/48x • Carte son PCI Sound Blaster 64V • Enceintes stéréo • Carte modem PCI 56 K V90 • DellNet pré-installé (accès gratuit à Internet[®]) • AOL pré-installé (20H d'essai tout compris Internet et téléphone) • Intégrales Wanadoo pré-installées (2 mois offerts) • Clavier, Lecteur de disquettes 1,44 Mo, Souris Intellimouse • 2 ports USB, 5 connecteurs PCI, 1 connecteur AGP • MS® Windows Millennium

Edition • MS® Works Suite 2000 • Garantie 3 ans unité centrale et moniteur (1 an sur site J+1 et 2 ans enlèvement, réparation et retour sur site)

9 556,04 FTTC 1 218,07 €^{HT}

Frais de livraison en sus.

Financement sur 36 mois 255,90 FHT/mois
Code E-Value 170-D0114



13490^{FHT}

PORTABLE GRAND ÉCRAN

PORTABLE DELL INSPIRON™ 5000e 600LT

- Processeur Intel® Pentium® III 600 MHz
- Écran géant 15" XGA à matrice active
- Internet pré-installé
- 20H gratuites AOL (accès + tél.)

- Processeur Intel® Pentium® III 600/500 MHz avec technologie® Intel® SpeedStep™ • AGPSet Intel 440BX pour mobile • 256 Ko de mémoire cache "full speed" • 64 Mo de mémoire SDRAM extensible à 512 Mo • Disque dur 5 Go • Écran couleur à matrice active 15" XGA (résolution 1024x768) • Contrôleur vidéo ATI Rage Mobility 128 AGP 2x avec 8 Mo de mémoire SGRAM • Lecteur CD ROM 24x et lecteur de disquettes intégrés • Contrôleur audio ESS Maestro 2E son 3D. Compatible SoundBlaster® Pro • Enceintes stéréo intégrées • Modem 56K V90 intégré • Batterie Lithium Ion 59 WHr • 1 port USB, 1 port infrarouge IrDA 1.1, 1 sortie vidéo S-Video • Deux connecteurs PCMCIA Type II ou 1 Type III

- Touchpad central • Système de refroidissement intégré HyperCool® • Système de protection du disque dur StrikeZone™ • AOL pré-installé (20H d'essai tout compris Internet et téléphone) • DellNet pré-installé (accès gratuit à Internet[®]) • Windows Millennium Edition • MS® Works Suite 2000 • 1 an de garantie aller et retour atelier

16 134,04 FTTC 2 056,54 €^{HT}

Frais de livraison en sus.

Financement sur 36 mois 426,26 FHT/mois
Code E-Value 170-i0109

Appelez ou connectez-vous sans attendre :
0 825 387 182 ou www.dell.fr

Code N°12345 (0,99 FHT/mn) du lundi au vendredi de 8h30 à 19h



(a) Offres non cumulables avec d'autres promotions, valables jusqu'au 15/12/2000 dans la limite des stocks disponibles. Frais d'expédition non compris dans le prix de vente. Les logos Intel Inside et Pentium sont des marques déposées. Pentium III est une marque d'Intel Corporation. Offres soumises aux conditions générales de vente de Dell France. Prix et spécifications susceptibles de varier sans préavis. Dell Computer S.A. 351 526 RCS Nanterre. (b) Le processeur peut ne pas fonctionner sans batterie. Demandez plus d'informations. Source: IDC.

L'homme qui n'était pas un espion

QUAND le vieil homme reçoit, il enfle un blazer et prévient son visiteur : « C'est dégueulasse chez moi, mais entrez quand même. » En fait, son appartement n'est pas sale. Juste désuet, usé, jauni, comme figé au début des années 70. Et puis, deux pièces, c'est bien peu pour le combat d'une vie : la table du salon croule sous les livres, les journaux encombrant le couloir, les dossiers s'entassent sur les lits. Alexis de Gosson de Varennes, ex-diplomate français en poste en Allemagne de 1945 à 1974, survit en vase clos, dans un monde gris d'archives et de souvenirs. La gare de Nice est à deux pas, la mer à vingt minutes, mais il sort rarement, car l'argent manque et le passé l'accapare : des documents, des lettres d'antan, des photos de jeunesse, smoking noir et chemise blanche, le Berlin d'après-guerre, les conférences internationales... A quatre-vingt-trois ans, M. de Gosson vieillit en ermite blessé, prisonnier d'un lointain soupçon : injustement accusé d'avoir été un agent de l'Est, il lutte pour obtenir sa réhabilitation.

Son histoire, telle qu'il la retrace aujourd'hui, conduit d'abord en Autriche, où il naît le 17 juin 1917, de l'union « honteuse » d'une adolescente de bonne famille, Stéphanie Kuschwart, et d'un père supposé inconnu. L'affront est tel pour les grands-parents maternels que le petit Alexis grandira dans des foyers d'accueil, à l'écart de Vienne. Sa mère, devenue secrétaire dans une banque, gardera toujours secrète l'identité de ce père mystérieux, même lorsque Alexis sera en âge d'étudier l'économie et de travailler à Vienne. A défaut, elle lui présentera un ami pour le moins généreux : le baron von Mainfeld, homme de fortune et d'influence.

C'est vers lui que se tourne Alexis, en 1938, au moment d'être appelé sous les drapeaux. L'Autriche menaçant de basculer dans le camp nazi, il cherche à fuir à l'étranger. Von Mainfeld lui décroche un visa d'un mois pour l'Italie. Il passe quelques semaines dans un petit hôtel milanais, puis trois mois en Suisse, toujours grâce aux relations du baron. Et ensuite en Belgique, où il échappe de peu à un train de prisonniers en partance pour l'Allemagne. Mais son objectif demeure la France. Le baron, encore lui, y a des amis, notamment « Monsieur de la Châtre », duc de son état.

Alexis Kuschwart parvient enfin à Paris, en novembre 1938. Le duc, âgé de plus de quatre-vingts ans, l'accueille à Passy, le loge à l'hôtel et l'entraîne bientôt à Nice, la douce ville des mois d'hiver. Le gamin de Vienne, amateur d'opéra et de littérature, découvre la Côte d'Azur, les balades à cheval sur la Promenade des Anglais. Inscrit au Centre universitaire méditerranéen afin de parfaire son français, il remarque une étudiante finlandaise qui deviendra par la suite son épouse.

Sa situation de réfugié au fort accent autrichien demeure cependant précaire en ces temps de tensions internationales. Une relation du duc, le comte Charles de Gosson de Varennes, avocat d'affaires, décide donc de le reconnaître comme son fils. Des documents sont établis par un notaire monégasque. Après diverses démarches, Alexis Kuschwart obtiendra, à la mairie de Saint-Tropez, des papiers au nom d'« Arthur Alexis de Gosson de Varennes ».

Comment interpréter l'empressement de ces notables à aider un jeune étranger sans le soupçon ? Bien plus tard, à l'heure du retour, la Direction de la surveillance du territoire (DST) – le contre-espionnage français – les qualifiera de « pédérastes notoires ». « Faux !, s'indigne Alexis de Gosson, je n'étais pas pédé ! J'ignore pourquoi ils ont fait tout cela. L'explication réside peut-être dans mes origines. Quelqu'un a voulu m'aider, quitte à donner de l'argent au comte pour qu'il me reconnaisse. »

Le jeune homme traverse la période 39-45 sans trop d'encombre. Incorporé aux services auxiliaires des forces françaises, il est



Alexis de Gosson de Varennes, un diplomate français en poste en Allemagne, avait été soupçonné par la DST d'être un espion des pays de l'Est. Ce soupçon, dénué de preuves, a brisé sa vie. A quatre-vingt-trois ans, reclus dans son appartement niçois, il se bat pour obtenir sa réhabilitation

démobilisé en juin 1940, séjourne à Nice, à Riom, à Saint-Tropez et enfin à Irigny, près de Lyon, où il travaille comme secrétaire pour une filiale de la société Manurhin, un fabricant d'armes. A la Libération, ses origines autrichiennes lui vaudront quelques soucis avec certains résistants, mais il sera finalement innocenté. Mieux : en juillet 1945, sa parfaite maîtrise de l'allemand lui permet d'être enrôlé par la représentation militaire française à Berlin.

DANS cette ville sous contrôle allié, Alexis de Gosson de Varennes porte l'uniforme et s'impose vite comme une personnalité en vue, chargée des relations avec la presse. Promu au contrôle politique d'un quotidien financé par la France (*Der Kurier*), il se distingue par sa connaissance de la société locale. « C'était un analyste très fin, une source d'information inestimable, jamais je ne me suis posé de questions à son sujet », insiste l'ancien ambassadeur Jacques Leprette, qui l'a connu au début de sa carrière dans la diplomatie.

« Gosson », comme on l'appelle désormais à Berlin, gagne encore en envergure dans les années 50. Marié depuis 1946 à Gerda Nylund, la belle Finlandaise rencontrée quelques années plus tôt sur la Côte d'Azur, il passe pour un fonctionnaire de qualité, l'indispensable mémoire de la présence française à Berlin. « C'était un monument, confirme Xavier de Nazelle, ancien ambassadeur de France, il était astucieux, intelligent, très cultivé, il avait beaucoup

espionnage suspecte aussi bien l'écrivain-journaliste Gilles Perault que l'avocat Daniel Soulez-Larivière ou des diplomates en vue. « Gosson » sera l'un d'eux.

Que lui reproche-t-on, à partir de 1970 ? Essentiellement d'avoir connu deux hommes, eux-mêmes soupçonnés de liens avec la RDA. Le premier, Peter Kranick, a été condamné à vingt ans de réclusion, en 1967, par la Cour de sûreté de l'Etat ; de fait, il appartenait bien à un réseau démantelé à Paris (*Le Monde* du 29 avril 1967). Or il se trouve que le dénommé Kranick, ancien légionnaire, a autrefois travaillé pour « Gosson » au service de presse français de Berlin-Ouest. Il avait alors rang de planton, affecté au ronéotypage des documents. Doit-on pour autant en conclure que le diplomate est aussi un espion ? Doit-il répondre du comportement des dizaines de personnes ayant travaillé sous ses ordres depuis sa prise de fonctions, en 1945 ?

C'est dans ce contexte d'intrigues et de chasse aux sorcières qu'un autre de ses collaborateurs est accusé d'appartenance au KGB : Klaus Bär, pigiste au service de presse. Cette fois, cependant, les soupçons s'avéreront sans fondement ; le journaliste sera blanchi par la justice de son pays qui conclura à une manœuvre politique

origines, contestent son droit à occuper de telles fonctions, lui, « l'étranger ». Débute alors une triste histoire, entre Ubu et Kafka. « Gosson », timidement soutenu par le Quai d'Orsay, pense d'abord obtenir définitivement la nationalité française (2 février 1971), mais la perd bientôt sur intervention de la DST (11 octobre 1971). Il devient apatride, comme sa femme et son fils Maurice, contraint de partir au Canada après avoir grandi à Nice.

LA situation étant décidément absurde, ses proches auront gain de cause, mais pas lui, toujours apatride. Licencié en 1974, enlisé dans les marais juridico-administratifs d'un conflit sans fin, menacé d'expulsion de Nice, contraint de vendre ses biens pour survivre, il devra attendre le 27 novembre 1983 avant que le gouvernement Mauroy ne le déclare enfin français. Et 1988 pour que le « Quai » lui verse une indemnité de licenciement de 150 000 francs...

Le combat n'est pas fini pour autant. Aujourd'hui encore, Alexis de Gosson de Varennes attend toujours qu'une quelconque autorité affirme publiquement son innocence et lui accorde une indemnité au nom du préjudice subi. Quelques personnes le soutiennent, en

Dans les années 60, Alexis de Gosson de Varennes et son épouse assistent à un dîner officiel au Bagatelle, un club français de Berlin.

Chevènement, pour lui rappeler les « mérites inestimables » d'Alexis de Gosson. Dénonçant une « criante injustice », M. Bahr ajoutait : « Si Willy Brandt vivait encore, il se serait engagé lui-même auprès du chef de gouvernement pour ce camarade de combat ancien et éprouvé. » Dans sa réponse, M. Chevènement avait laissé entendre qu'effectivement le dossier de la DST sonnait le creux : « L'intéressé, écrivait-il, avait bien été entendu, en 1970, par les services du ministère de l'intérieur, à l'occasion d'un séjour en France, mais sans qu'aucune suite dût en être tirée (...) »

M. Rochet, ex-directeur de la DST et acteur décisif de cette affaire, n'a pas souhaité répondre aux questions du *Monde*, renvoyant simplement à son livre de 1985, où il admettait « l'insuffisance » des « faits relevés ». Ces « faits » ont pourtant « suffi » à briser la vie d'un homme : Alexis de Gosson n'a jamais pu retravailler ; sa femme est morte en 1992 sans savoir s'il obtiendrait enfin une réhabilitation officielle et une indemnisation. Ses amis ont alerté à maintes reprises les ministères concernés, les services de Matignon et de l'Elysée. M. de Nazelle a ainsi écrit à Maurice Ulrich, conseiller du président Jacques Chirac, pour dénoncer une « petite affaire Dreyfus ». Aucune de ces démarches n'a abouti. Trente ans après, ce dossier serait-il encore embarrassant ? Saura-t-on jamais de quel obscur règlement de comptes entre services ou administrations « Gosson » a été victime à Berlin ou à Paris ?

En attendant de solliciter la Cour européenne des droits de l'homme, le vieil homme survit avec 5 000 francs par mois. Il passe ses journées à trier des documents, à regarder des photos. Sa vie est là, dans ces dossiers jaunés, ces valises bouclées pour un improbable voyage. Chaque année, en juin, il séjourne chez des amis berlinois. En 1998, l'Allemagne l'avait même invité aux cérémonies commémorant le cinquantième anniversaire du pont aérien. Il avait été accueilli en hôte de marque. En diplomate.

Philippe Broussard

« Sur le plan du contre-espionnage, les faits relevés étaient insuffisants pour le poursuivre devant la Cour de sûreté de l'Etat »

Jean Rochet

visant à le déstabiliser. Kranick, Bär... Deux hommes, deux affaires troubles, mais rien qui ne fasse de « Gosson » un traître à la patrie. En janvier 1970, la DST l'interpelle tout de même à l'aéroport d'Orly. Et le relâche, faute de preuves, après trois jours de garde à vue. M. Rochet le reconnaîtra dans ses mémoires : « Sur le plan du contre-espionnage, les faits relevés étaient insuffisants pour le poursuivre devant la Cour de sûreté de l'Etat. » (*Cinq Ans à la tête de la DST, la mission impossible*, Plon 1985).

La DST en doute. Tout comme elle se méfie du Quai d'Orsay, jugé trop laxiste à l'égard des diplomates espions. Il faut dire que, à cette époque, les histoires de trahisons, d'agents doubles ou triples se multiplient. Le préfet Jean Rochet, nommé directeur de la DST à partir de 1967, s'en plaindra souvent, en particulier lors de l'émission de télévision « Les Dossiers de l'écran » du 27 janvier 1971. Tout à sa lutte contre le KGB, le patron du contre-

particulier d'anciens diplomates de haut niveau, comme Xavier de Nazelle et Jacques Leprette, ou encore le conseiller d'Etat Jean-Michel Belorgey, ex-député socialiste de l'Allier.

L'Allemagne n'est pas en reste. Toutes les recherches entreprises depuis la chute du mur de Berlin, en 1989, ont confirmé l'absence de dossier à son nom dans les archives de la Stasi. D'anciens responsables de ce service ont assuré qu'il n'avait jamais travaillé pour eux. Une autre personnalité de premier plan a pris sa défense : Egon Bahr, ancien conseiller du chancelier Willy Brandt. En mars 1998, M. Bahr avait écrit au ministre de l'intérieur de l'époque, Jean-Pierre

Virenque : fatals aveux ? *par Erwann Menthéour*

VINGT-SEPT mois, c'est le temps qu'il a fallu au coureur cycliste Richard Virenque pour dire une vérité – oui, il s'est dopé ! – qu'il avait jusqu'alors tue malgré les gardes à vue, les questions pressantes du juge, les quolibets et la risée dont il fut l'objet quasi quotidien durant cette période.

Il a parlé. Il a avoué, sachant combien ses aveux risquaient de lui coûter. Il connaissait le bénéfice du mensonge ; il a fini par choisir de dire sa part de vérité. Il a fait ce que les autres ont fait, ni plus ni moins : il s'est injecté toutes sortes de cocktails chimiques dans le corps, au mépris de sa santé, animé par le rêve un peu fou de tutoyer la gloire. Le prix à payer, dans un sport où la victoire se gagne parfois davantage dans la course aux élixirs pharmacologiques qu'à la force des mollets.

Avant le 25 octobre, Virenque mentait. Comme d'autres continuent de le faire, comme d'autres l'avaient fait avant lui. Dans le cyclisme et même au-delà, nombreux étaient ceux qui savaient. Durant toutes ces années il n'a jamais été inquiété par les instances. Il mentait, tout le monde savait, mais il s'alignait au départ des courses, en toute impunité. Tout aurait pu continuer de la sorte. Rien – sinon sa conscience – n'obligeait Richard Virenque à changer de comportement. La veille de ses aveux, il avait une fois de plus nié l'évidence et le

président Daniel Deleogove avait dû se contenter de ses réponses. Pendant plus de deux années, Richard Virenque s'était enfermé dans ce système et en avait tiré tous les avantages : pas de sanction sportive et une popularité intacte.

En changeant de tout au tout, il s'est exposé à ce qu'il y a de pire pour un sportif professionnel : l'interdiction d'exercer son métier pour cause de suspension disciplinaire. Il l'a fait en son âme et conscience, en l'absence de contrainte, sans que la justice soit en mesure de le confondre par la moindre preuve. Il n'y a donc que sa parole pour le condamner.

Le Varois figure parmi les premiers à dire publiquement et, pour le coup, de son plein gré, une part de vérité sur le dopage qui ravage le cyclisme. Pour l'avoir dit, il risque aujourd'hui une sanction sportive qui pourrait l'empêcher durant six ou douze mois de participer à une épreuve. Lourde punition. D'autant qu'elle ne prendra effet qu'à partir du 1^{er} février 2001 et qu'elle privera ainsi Virenque des principales épreuves, dont le Tour de France.

Jérôme Chiotti qui a lui aussi passé plusieurs années de sa vie de champion dans le mensonge avant de livrer de sa propre initiative, en avril 2000, le secret de ses performances, est dans la même situation. Lorsqu'il mentait au vu et au su de tous, il était vénéré. Dès qu'il a ces-

sé, les instances internationales du cyclisme n'ont eu cesse de le poursuivre afin de l'enfoncer. Il a été condamné une première fois par la Fédération française de cyclisme à six mois de suspension avec sursis ; l'Union cycliste internationale, trouvant la peine trop légère, a fait appel de cette décision.

Le cyclisme est ainsi fait : prime aux faussaires et punition pour les rares qui osent dire la vérité

Au sein du peloton où du temps de sa splendeur, Chiotti comptait de nombreux amis parfaitement renseignés sur la nature de son régime, pas une voix ne s'élève aujourd'hui pour prendre sa défense. Depuis deux mois, Richard Virenque, pourtant encore adulé par ses pairs début octobre à l'occasion du championnat du monde à Plouay, vit dans le même isolement. Bouc émissaire d'une situation dont il a certes profité mais en parfaite harmonie avec ceux qui à cette heure ont probablement « remis cela » avant les premières courses hiverna-

les. Il n'en est pas parmi ses compagnons de galère, ces glorieux « forçats de la route », pour se dresser contre cette autorité répressive quand la bête est blessée et tous restent aveugles devant l'évidence du dopage. Les coureurs n'ont pas de conscience de classe. Leur sens de la solidarité s'arrête là où leurs petits intérêts égoïstes commencent.

Le cyclisme est ainsi fait : prime aux faussaires et punition pour les rares qui osent dire la vérité. Comment s'étonner de l'omerta et de l'hypocrisie régnantes, dès lors que le mensonge et la malhonnêteté sont à ce point encouragés ? Quel autre coureur aura désormais envie de raconter le dopage, son dopage, sachant à l'avance que les instances n'auront plus qu'un souci, l'abattre ? Mensonges et omerta sont les alliés du dopage ; vérité et prise de parole en sont les principaux adversaires. Si l'on veut que les aveux de Virenque et la confession de Chiotti servent à quelque chose, l'UCI et les instances disciplinaires du sport doivent – pour une fois – honorer le courage afin d'en finir une fois pour toutes avec la lâcheté dominante. Le cyclisme est en danger. Il faut le sauver. Pour cela, il doit se débarrasser du mal qui le ronge : l'imposture généralisée.

Erwann Menthéour est ancien coureur cycliste.

Justice et politique : l'évidence américaine

par Anne Deysine

L'INDÉPENDANCE du judiciaire aux Etats-Unis a longtemps fait l'objet d'une admiration béate en France, peut-être pour les mauvaises raisons, et sans doute teintée d'appréhension pour certains conservateurs – des deux côtés de l'Atlantique – craignant qu'on ne s'achemine vers un « *gouvernement des juges* ». Ceux-là préfèrent les juges adeptes de la réserve judiciaire, de la simple application de la loi et de la constitution plutôt que d'un activisme judiciaire par définition « débridé » tel que celui pratiqué dans les années 1960 par le *chief justice* Warren et « sa » cour, accusés par les républicains de créer du droit quand cela les arrangeait et de se substituer au pouvoir législatif.

Le débat ne se pose pas dans les mêmes termes qu'en France puisque, aux Etats-Unis, le judiciaire est un pouvoir (et non une simple autorité) égal et au même niveau que les deux autres branches du gouvernement. L'autre différence est que personne ne songe à nier son ancrage dans le politique sans que cela ne mette le moins du monde en doute sa légitimité et son impartialité. Même si la Cour suprême est « *la branche la moins dangereuse* » selon les termes mêmes de Hamilton dans les *Federalist Papers* (n° 78), son poids est fort, son rôle central et sa légitimité rarement contestée.

Au fil des ans, la Cour suprême a su élargir ses prérogatives, en particulier grâce au contrôle de la constitutionnalité qu'elle s'est octroyé en 1803 dans l'affaire *Marbury* contre *Madison*. Et, surtout, elle est toujours parvenue à maintenir son prestige et son image d'impartialité, se plaçant au-dessus de la mêlée ou restant hors du « *taillis politique* ». Et lorsqu'elle a dû prendre des décisions difficiles comme la déségrégation, en 1954, ou la demande de remise des bandes magnétiques du *Watergate* par le président Nixon, cela a toujours été à l'unanimité.

La Cour suprême est avant toute chose la garante de la Constitution mais aussi la protectrice des droits et libertés fondamentaux. Et c'est à ce titre qu'elle vient d'intervenir. Il lui fallait défendre le droit de l'électeur (à voir son suffrage pris en compte) et celui du citoyen à peser d'un poids égal dans le processus électoral, droits garantis par le 14^e amendement à la Constitution des Etats-Unis, par les clauses de procédure juste et d'égalité de protection de la loi.

C'est là que la situation actuelle est délicate. Non seulement la juridiction suprême a accepté par deux fois d'entrer dans le maquis politique, mais elle l'a fait dans des conditions qui n'étaient pas évidentes. Et si, la première fois, elle s'en est tirée à bon compte en demandant au camp Bush de la convaincre de l'existence d'une « *question fédérale* » (condition de son intervention et de sa compétence) et en renvoyant l'affaire devant la Cour suprême de Floride pour complément de motivation, il n'en a pas été de même la deuxième fois. On sait que la Cour de Floride est plutôt composée de démocrates nommés par le gouverneur démocrate Chiles, prédécesseur du frère du candidat républicain et qu'elle a autorisé le report de la certification la première fois et le décompte des voix non comptées la deuxième fois, deux décisions favorables au candidat démocrate.

Quant à la juridiction suprême fédérale, elle est composée de sept juges nommés par des présidents républicains et seulement deux modérés nommés par le président Clinton, les juges Breyer et Ginsberg. Sa décision d'interdire le comptage avant de confirmer au fond est un coup presque fatal au vice-président en raison du calendrier électoral que les magistrats ont décidé de considérer comme impératif (date du 12 décembre ; mais il y a eu au moins une exception en 1960 pour Hawaii). La tentation est alors forte de se demander la part de politique ou d'esprit partisan dans ces dernières décisions, surtout quand les deux points de vue juridiques sont aussi défendables l'un que l'autre.

Le juge Scaglia a eu beau jeu

d'expliquer les dangers qu'il y aurait à recompter sans s'être assuré préalablement de la légalité de la procédure. Et le juge Souter, qui au fil des ans s'est révélé beaucoup plus libéral qu'on ne l'avait envisagé, a aussi la part belle. Chaque vote compte ; alors comptons-les et on verra bien qui l'emporte. Mais ce n'est pas si simple. Car, à défaut de fraudes (et semble-t-il, il n'y en a pas eu), la situation est pour le moins complexe.

Ainsi qu'il est apparu dans les questions posées aux deux avocats, puis dans la décision du 12 décembre, la Cour s'est préoccupée de l'absence de critère homogène pour comptabiliser les bulletins. Mais est-ce évitable quand on connaît la diversité des bulletins (selon les comtés) et celle des procédures de vote et des machines à voter, le tout résultant du système fédéral (et très décentralisé en Floride) qui laisse aux Etats l'organisation pratique des scrutins. Etait-il possible de concevoir un tel standard ? L'opinion *per curiam* non signée a répondu par la négative.

Or, certains électeurs ont été empêchés de voter, ne serait-ce qu'en raison de la complexité des

Non seulement la Cour suprême a accepté par deux fois d'entrer dans le maquis politique mais elle l'a fait dans des conditions qui n'étaient pas évidentes

bulletins, du peu de lisibilité de certains d'entre eux, dont le maintenant célèbre « *papillon* ». Il y a eu exclusion des électeurs noirs et d'autres ont « trop » voté en poinçonnant le bulletin à deux endroits (ce sont les *overvotes*). Enfin, d'autres électeurs ont été aidés ; il s'agit des votes par correspondance dont certains ont bénéficié d'un petit coup de pouce, parfois partisan, mais dont il aurait été bien difficile de justifier l'élimination.

La question est donc autant celle de l'indépendance des juges que celle de leur activisme : ils ont accepté de se jeter dans la mêlée, ce qui n'étonne guère ceux qui savent qu'ils ont déclaré plusieurs lois inconstitutionnelles au cours des dernières années. Et leur fallait trouver une issue et si possible pas à cinq voix contre quatre. Nous en sommes loin. Le texte fait plus de soixante pages et comporte des opinions rédigées en termes très durs (la décision de Floride est qualifiée d'absurde) et quatre opinions dissidentes. Dans l'une, les juges Breyer et Souter regrettent clairement que la Cour soit intervenue. Dans une autre, le juge Stevens émet de sérieux doutes en raison du caractère partisan de la décision et conclut que le grand perdant est la nation, qui aura perdu sa confiance dans le juge comme gardien impartial de l'Etat de droit et de la règle de droit.

Il faut espérer que ses craintes se révéleront excessives et que les Américains, qui ne semblaient pas trop perturbés, accepteront la décision de la Cour et se rangeront derrière le président, quel qu'il soit, le ralliement derrière un président même minoritaire ayant toujours été la règle.

Il reste pourtant un doute : en raison des législations *Sunshine*, qui permettent l'accès à toute information, lecteurs, instituteurs de recherche et médias de tous bords auront toute latitude de compter et recompter pendant des mois après l'entrée en fonction du nouveau président.

Anne Deysine est professeure d'études américaines à l'université Paris-X Nanterre.



Un peu d'avance, ça fait souvent une grosse différence. Alors, que dire de l'avance prise par la Mutuelle Retraite de la Fonction Publique !

Nous avons anticipé sur le nouveau code de la Mutualité, en renforçant nos réserves financières. Le CREF, le complément-retraite n°1 de la Fonction Publique est aujourd'hui plus solide, plus transparent, encore mieux adapté aux attentes de nos sociétaires, c'est-à-dire toujours plus proche des valeurs mutualistes. C'est maintenant qu'il faut penser à tout ce que vous pourrez faire, à la retraite, avec une retraite en plus. *Cref*

MUTUELLE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE



Le lectorat de la presse nationale reste dépendant du niveau d'études

Selon l'Insee, les quotidiens nationaux et les magazines sont essentiellement lus par les cadres et les professions intermédiaires. Mieux répartie dans la population, la pénétration de la presse régionale reste inégale selon les zones géographiques

EN 1973, la moitié des Français lisaient un quotidien tous les jours ou presque. Ils n'étaient plus qu'un sur trois en 1997. Aujourd'hui, trois Français sur quatre ne lisent jamais de quotidien national et deux sur trois sont des lecteurs occasionnels de la presse quotidienne régionale (PQR). En guise d'introduction à la présentation des résultats de l'enquête Insee sur le lectorat de la presse d'information générale en France - réalisée en octobre 1999 auprès de 5 689 personnes de plus de 15 ans et publiée dans le numéro de décembre de la revue *Insee Première* -, les auteurs, Sylvie Dumartin et Céline Maillard, ne manquent pas de rappeler cette douloureuse évidence pour les éditeurs.

En l'espace de quinze ans, la diffusion des quotidiens nationaux est passée de 869 millions d'exemplaires en 1985 à 738 millions. La chute est moins brutale pour la presse régionale, qui a diminué de 2 349 millions d'exemplaires à 2 253 millions. Le taux de pénétration de la presse quotidienne en France, située au 28^e rang dans le monde, selon l'Association mondiale des journaux, reste très éloi-

gné de celui rencontré parmi les voisins, notamment du Nord de l'Europe.

Cette réalité serait-elle liée au niveau d'études et aux conditions de vie des ménages ? Pour l'Insee, la relation est évidente, au moins pour les titres nationaux. Près d'un tiers des diplômés de l'enseignement (au-delà de Bac + 2) lisent un quotidien national au moins deux fois par semaine, alors qu'ils ne sont que 5 % parmi les sans-diplôme. La proportion est moins flagrante pour la presse régionale. Elle compte parmi ses lecteurs réguliers 71 % de titulaires d'un CAP ou d'un BEP contre 48 % de plus diplômés.

POSITION SOCIALE

Le niveau de formation, mais aussi la position sociale et les conditions de revenus, sont les caractéristiques essentielles de l'audience des nationaux. C'est ainsi que 58 % des cadres et 38 % des professions intermédiaires sont des lecteurs plus ou moins réguliers : « Ces deux catégories, qui ne forment qu'un quart de la population, représentent près de la moitié du lectorat des quotidiens et magazines », notent les auteurs. Ce

constat se vérifie également auprès des ménages aux revenus les plus élevés. Le prix des journaux nationaux, généralement supérieur à celui des régionaux, serait une explication. Elle n'est pas la seule.

Dans l'essai de typologie en cinq catégories de lecteurs, l'Insee considère que le lectorat de la presse nationale est essentiellement masculin (56 %), diplômé de l'enseignement supérieur (36 %), cadre, profession intermédiaire ou étudiant, vivant en région parisienne (34 %) et appartenant aux classes disposant des niveaux de vie les plus élevés.

Le public de la PQR plus assidu aux élections

La lecture de la presse a-t-elle une influence sur le comportement électoral ? L'enquête de l'Insee (*lire ci-dessus*) semble établir un lien entre l'assiduité aux urnes et l'intérêt manifesté à l'égard de l'information. Cette incidence serait inexistante pour la presse nationale auprès de ses lecteurs votants, abstentionnistes ou non inscrits. En revanche, l'audience de la PQR est plus marquée : « Près de la moitié des votants lisent quotidiennement un journal régional, alors qu'ils ne sont qu'un tiers parmi les non-votants. »

Selon l'étude, « les personnes les plus enracinées dans leur environnement, celles qui déménagent peu, les agriculteurs, les professions libérales (...) participent le plus aux élections locales, car elles se sentent concernées par les enjeux. Le fait que la presse relate les événements relatifs à la vie locale et à l'actualité politique incite à une lecture plus attentive de la part des électeurs potentiels ».

l'Insee, le véritable clivage serait plutôt d'ordre générationnel : plus de la moitié des 70 ans et plus lisent un quotidien régional au moins deux fois par semaine, contre 25 % pour les moins de 30 ans.

En réalité, la pénétration de la PQR ne se mesure pas « au niveau de vie, au sexe, à l'âge, au diplôme ou à la catégorie sociale, au type de commune et de région équivalent ou au facteur financier ». Les disparités, bien réelles, se retrouvent dans des facteurs géographiques d'implantation des titres liés à l'histoire, à la tradition, à des modes de distribution comme le portage à domicile, voire « aux mouvements de concentration des entreprises de presse ».

L'étude de l'INSEE relève en premier lieu que, quel que soit l'endroit, la presse régionale reste majoritairement diffusée dans les communes rurales, dont 52 % des habitants sont des lecteurs fidèles. Faisant fi sans doute du cas particulier de Parisien, elle souligne l'exception de l'Île-de-France, avec 49 % d'habitants lecteurs plus ou moins réguliers de presse nationale, contre 37 % de quotidiens régionaux.

Dans les autres régions, les écarts peuvent être considérables. Les taux de pénétration atteignent 58 % dans l'Est (Alsace, Franche-Comté, Lorraine) ainsi que dans l'Ouest (Bretagne, Pays-de-Loire, Poitou-Charente) et 46 % dans le Nord et le Pas-de-Calais. Ils sont en revanche de 41 % dans le Bassin parisien comme dans le Sud-Ouest, de 38 % dans la zone méditerranéenne et de 37 % dans le Centre-Est et Rhône-Alpes.

La diffusion des magazines paraît plus homogène sur l'ensemble du territoire. Leur audience se vérifie parmi les catégories de population plus féminine (61 % des lecteurs), plus jeune (31 % de moins de 30 ans), plus urbaine (34 % de franciliens) et aussi plutôt favorisée.

Enfin, l'Insee considère que 8 millions de Français (17 % des plus de 15 ans) ne lisent aucun journal d'information générale. Parmi eux essentiellement des non-diplômés ou des personnes à faible niveau d'études, pour un quart vivant en région parisienne, avec une forte majorité (59 %) de femmes.

Michel Delberghe

Le groupe Marie-Claire demeure dans la famille Prouvost

EVELYNE PROUVOST, PDG de Marie-Claire Album, a franchi une étape supplémentaire pour maintenir le groupe dans le giron familial. Mais la partie n'est pas achevée. Lors d'une nouvelle réunion des actionnaires, mardi 12 décembre, elle a annoncé avoir « trouvé un accord » avec sa sœur, Marie-Laure, directrice générale, pour reprendre les 17 % du capital que souhaite céder leur demi-sœur, Donatienne de Montmort (*Le Monde* du 2 décembre).

Cette solution permet à Evelyne et Marie-Laure Prouvost, détentrices chacune de 17 % des parts, de conserver la majorité (51 %) du groupe aux côtés de la société de cosmétiques L'Oréal (49 %). Elle signifie surtout le rejet définitif de la proposition formulée par le groupe Hachette Filipacchi Media (HFM), candidat au rachat des parts de M^{me} de Montmort avec une enchère de 595 millions de francs (90,7 millions d'euros).

La petite-fille du fondateur du groupe, Jean Prouvost, s'est refusée à indiquer les conditions et les modalités financières de cette reprise. Lors d'une précédente réunion des actionnaires, le 5 décembre, elle avait préparé cette prise de contrôle en transférant une action de Marie Claire Album dans la société familiale Holding Evelyne Prouvost. Ce mécanisme n'avait d'autre objectif que de regrouper les intérêts familiaux afin de s'assurer le contrôle de 51 % du groupe.

Le feuilleton n'est pas terminé pour autant. Le communiqué publié à l'issue de l'assemblée géné-

rale du 12 décembre mentionne que « les pourparlers se poursuivent avec L'Oréal ». Une manière de souligner qu'une autre bataille se prépare, portant cette fois sur les 49 % de la part minoritaire. Lors des premières discussions, la société dirigée par Lindsay Owen Jones avait manifesté son intention de favoriser la solution familiale à condition qu'elle préserve au mieux « ses intérêts ». Pour écarter Hachette, L'Oréal avait même été sur le point d'exercer un droit de préemption qui, de facto, lui aurait assuré la majorité du capital. « L'Oréal n'a pas l'intention de devenir un acteur stratégique de la presse magazine », s'étaient empressés de préciser les dirigeants du groupe. Une façon explicite de manifester leur volonté de céder, partiellement ou totalement, ce patrimoine acquis pour 9 millions de francs en 1977 et valorisé aujourd'hui à 1,7 milliards de francs.

Alors qu'aucune échéance n'a été fixée, plusieurs groupes, français et étrangers, ont déjà exprimé leur intérêt. Outre Hachette, toujours intéressé, l'italien Mondadori, l'anglais IPC, l'américain Hearst - associé à Marie-Claire dans la version française de *Cosmopolitan* - et l'allemand Burda seraient sur les rangs. A terme, c'est, bien sûr, la capacité d'Evelyne Prouvost à fédérer un nouveau pacte d'actionnaires qui est en cause. L'enjeu porte aussi sur la répartition et le contrôle du marché publicitaire particulièrement florissant de la presse féminine.

M. De

Gamma condamné à restituer ses clichés à Francis Apesteguy

L'AGENCE GAMMA A ÉTÉ CONDAMNÉE, mercredi 13 décembre, par le Tribunal de grande instance (TGI) de Nanterre (Hauts-de-Seine), à restituer tous ses clichés au photographe Francis Apesteguy. Ce dernier a travaillé vingt ans pour Gamma, dont il est un des fondateurs, avant de démissionner en 1997. Gamma devra aussi lui verser 850 000 francs de dommages et intérêts. Le 15 novembre, M. Apesteguy avait réclamé au TGI la restitution de ses photos. Gamma s'y refusait, arguant du fait qu'elle était coauteur des clichés pour avoir cofinancé les frais de reportages du photographe. L'argument a été rejeté par le TGI, qui affirme : « la notion de coproduction est inopérante pour définir la titularité des droits patrimoniaux d'œuvres. »

DÉPÊCHES

■ **RADIO** : Radio-France ouvrira, le 18 décembre, deux nouvelles antennes de France-Bleu, à Nice et Metz, a annoncé, mercredi 13 décembre, la station publique. Avec ces deux villes, France-Bleu comptera 40 antennes régionales.

■ **AUDIOVISUEL** : le parquet de Munich a décidé d'ouvrir une enquête contre Thomas et Florian Haffa, respectivement président du directoire et ancien directeur financier de la société de droits audiovisuels EM.TV. Ils sont soupçonnés d'infraction à la législation boursière.

■ **REPORTAGE** : le journaliste Michel Alves Da Cunha a été condamné à 50 000 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Nanterre, mercredi 13 décembre, pour avoir « bidonné » un reportage publié, en août 1999, dans le magazine *Entrevue*.



Vous vous souviendrez du jour où le Père Noël vous a apporté un ordinateur Gateway.

PERFORMANCE 800SP

Un PC multimédia entièrement équipé avec modem.

11 990 F
TVA ET FRAIS DE PORT INCLUS*

- Processeur Intel® Pentium® III à 800 MHz
- 64 Mo de SDRAM
- Graveur de CD-ROM 8x4x32**
- Lecteur de 16x DVD-ROM
- Moniteur 17"
- Gateway.net®, accès à Internet
- Microsoft® Windows® Millennium
- MS® Works Suite 2000

Nous prendrons tout le temps nécessaire pour vous aider à choisir le bon PC

APPELEZ MAINTENANT

0800 90 64 60

www.gateway.com/fr



Inclus le nouveau système d'exploitation multimédia Microsoft Windows Millennium Edition



Disponible dans les magasins **FNAC** et **fnac.com** **Surcouf**

*2000 Gateway Europe. Tous droits réservés. Gateway, le design des touches noires et blanches et le logo Gateway sont des marques déposées de Gateway Inc. Les logos Intel Inside, Celeron et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. Toutes les ventes de produits sont soumises aux conditions générales et aux garanties limitées de Gateway Europe (disponibles gratuitement sur demande). Les Prix, les conditions, et les configurations peuvent être modifiées sans préavis. Tous les prix sont indiqués en francs français. **Pour livraison en France métropolitaine. *La copie de documents est interdite sans la permission de l'auteur du dit document.

VALEURS EUROPÉENNES

Mercredi 13 décembre, l'action Siemens a perdu 3,71% à 142,8 euros... Mercredi 13 décembre, l'action Siemens a perdu 3,71% à 142,8 euros...

qui a annoncé des bénéfices stables pour l'exercice 1999-2000, a affiché un gain de 48 pence, à l'issue de la journée de mercredi, à 697 pence... qui a annoncé des bénéfices stables pour l'exercice 1999-2000...

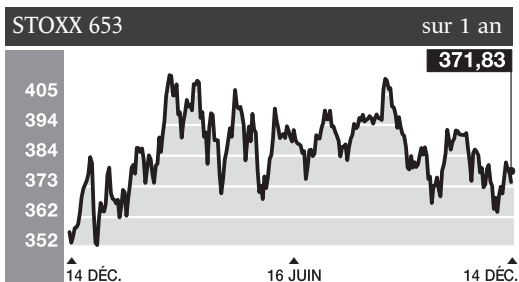


Table with 2 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 13/12. Includes WOLFOX AG and DJ E STOXX CYC GO P.

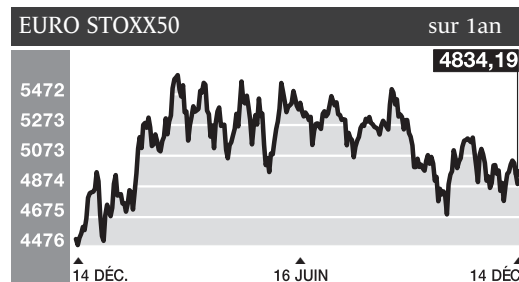
PHARMACIE

Table of pharmaceutical stocks including ACTELION N, ALTANA AG, AZO, etc.

Table with 2 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 13/12. Includes KAMPS, KERRY GRP-A, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment goods stocks including ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.



ASSURANCES

Table of insurance stocks including AEGIS GROUP, AEGION NV, AGF, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high technology stocks including AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

AUTOMOBILE

Table of automobile stocks including AUTOLIV SDR, BASF AG, BMW, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of conglomerate stocks including DIETEREN SA, AZO, GBL, etc.

BANQUES

Table of bank stocks including ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, ALL & LEICS, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of telecommunications stocks including ATLANTIC TELECO, EIRCOM, BRITISH TELECOM, etc.

ÉNERGIE

Table of energy stocks including BG GROUP, BP AMOCO, CEFSA, etc.

CONSTRUCTION

Table of construction stocks including ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

CONSTRUCTION

Table of construction stocks including ACCIONA, ACS, AGGREGATE IND, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of basic products stocks including ACERIALIA, ACERINOX R, ALUMINIUM GREEC, etc.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of cyclic consumption stocks including ACCOR, ADIDAS-SALOMON, AGFA-GEVAERT, etc.

CHIMIE

Table of chemical stocks including AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, BASF AG, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of financial services stocks including 3I GROUP, ALMANJI, ALPHA FINANCE, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of financial services stocks including SHELL TRANSP, TOTAL FINA ELF, GKN, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of food and beverage stocks including ALLIED DOMECQ, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stocks including AHOLD, ALTADES -A, AMADEUS GLOBAL, etc.

MEDIAS

Table of media stocks including MONDADORI, B SKY B GROUP, CANAL PLUS, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stocks including AHOLD, ALTADES -A, AMADEUS GLOBAL, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of distribution stocks including ALLIANCE UNICHE, AWA ALLG HANDG, BOOTS CO PLC, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of collective services stocks including ACEA, AEM, ANGLIAN WATER, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of Euro New Market stocks including AIRSPRAY NV, ANTONOV, C7AC, etc.

BRUXELLES

Table of Brussels stocks including ARTHUR, ENVPICO HLD CT, FARDIS B, etc.

FRANCFORT

Table of Frankfurt stocks including UNITED INTERNET, AIXTRON, AUGUSTA TECHNOLOGIE, etc.

★ CODES PAYS ZONE EURO

Table of Eurozone country codes including FR: France, DE: Allemagne, ES: Espagne, etc.

Advertisement for 'Le Monde' magazine featuring 'Chaque samedi avec Le Monde DATÉ DIM./LUNDI' and 'LE MONDE TELEVISION'.

Advertisement for 'Le Monde' magazine featuring 'Chaque samedi avec Le Monde DATÉ DIM./LUNDI' and 'LE MONDE TELEVISION'.

VALEURS FRANCE

L'action Rémy Cointreau gagnait 4,47 % à 38,29 euros, en début de séance à Paris, jeudi 14 décembre. Le groupe de spiritueux a confirmé son « intérêt pour certaines marques » de Seagram. Le français a par ailleurs annoncé un bénéfice opérationnel au premier semestre, arrêté au 30 septembre, en hausse de 52 % à 83 millions d'euros. Il a également confirmé sa prévision d'un bénéfice par action de plus de 2 euros sur l'exercice 2000-2001.

Le titre Air France perdait 1,87 % à 23,04 euros, jeudi matin. La compagnie aérienne a enregistré une hausse de 4,2 % de son trafic passagers en novembre, mais une baisse de 1,7 point à 74,9 % de son coefficient d'occupation en raison d'une augmentation de 6,5 % de son offre de nombre de sièges.

Les analystes de la banque américaine Goldman Sachs ont abaissé leur recommandation sur BNP Paribas, le Crédit Lyonnais et la Société générale. En début de séance jeudi, BNP Paribas perdait 2,76 % à 93,2 euros, le Crédit Lyonnais cédait 1 % à 39,71 euros, et la Société générale chutait de 3,88 % à 64,4 euros.

Le cours de France Télécom reculait de 1,85 % à 101 euros. Sa filiale Orange a annoncé, jeudi, la cession de ses parts dans l'opérateur belge KPN Orange auprès de son autre actionnaire historique, le néerlandais KPN Mobile.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 14 DÉCEMBRE Cours à 9 h 57
Dernier jour de négociation des OSRD : 21 décembre

Table with 5 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (1). Lists various market indicators and their values.

Main table of stock prices for various companies, including Alcatel, Air France, BNP Paribas, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for international companies, including Remy Cointreau, Renault, and others, with columns for company name, price, and change.

Table of stock prices for international companies, including Adecco, Amvescap, and others, with columns for company name, price, and change.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 13 DÉCEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

Table of stock prices for various companies in the Nouveau Marché section, including Abel Guillem, Ab Soft, and others.

Table of stock prices for various companies, including Chemunex, Cmt Medical, and others.

Advertisement for UBI (Banque Union Bancaire Privée - Genève) featuring the slogan 'La Sicav UBAM, une gamme complète de produits de placement'.

Table of stock prices for various companies, including Micropole, Mondial Pech, and others.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 14 DÉCEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock prices for various companies in the Second Marché section, including Altedia, Arkopharma, and others.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 13 décembre

Table of stock prices for AGIPI, including Agipi Ambition and Agipi Actions.

Table of stock prices for BNP Paribas, including BNP Moné Court Terme and BNP Moné Placement.

Table of stock prices for CDC Asset Management, including Livret B and Multi-Promoteurs.

Table of stock prices for Caisse d'Épargne, including Écur 1,2,3 and Écur Act.

Table of stock prices for Banque Populaire Asser Management, including Bp Obl Convertibles and Bp Obl Haut Rend.

Table of stock prices for CDC Asset Management, including Livret B and Multi-Promoteurs.

Table of stock prices for Caisse d'Épargne, including Écur 1,2,3 and Écur Act.

Table of stock prices for Banque Populaire Asser Management, including Bp Obl Convertibles and Bp Obl Haut Rend.

Table of stock prices for CDC Asset Management, including Livret B and Multi-Promoteurs.

Table of stock prices for Caisse d'Épargne, including Écur 1,2,3 and Écur Act.

Table of stock prices for Banque Populaire Asser Management, including Bp Obl Convertibles and Bp Obl Haut Rend.

Table of stock prices for CDC Asset Management, including Livret B and Multi-Promoteurs.

Table of stock prices for Caisse d'Épargne, including Écur 1,2,3 and Écur Act.

Table of stock prices for various companies, including Éc. Monét, Écur Oblig, and others.

Table of stock prices for various companies, including Cic Franc, Cic Moné, and others.

Table of stock prices for various companies, including Euro Solidairité, Lion 2000, and others.

Table of stock prices for various companies, including Legal & General, Stratégie Ind. Europe, and others.

Table of stock prices for various companies, including Sg Asset Management, Cadence 1, and others.

Lance Armstrong envisage un forfait pour le Tour de France

IRRITÉ par l'enquête judiciaire ouverte en France sur son équipe, US Postal, le coureur cycliste Lance Armstrong a menacé, mercredi 13 décembre, de ne pas participer au prochain Tour de France. Le double vainqueur de l'épreuve (1999, 2000) écrit sur son site Internet : « Je voudrais rappeler que nous sommes totalement innocents. Nous sommes une équipe professionnelle propre qui est victime de son succès. » Sa formation est soupçonnée d'avoir consommé de l'Actovegin, un médicament constitué à partir de sang de veau. « Ce que je peux dire, c'est que l'activo-machin est quelque chose de nouveau pour nous. Avant cela, je n'en avais jamais entendu parler et mes coéquipiers non plus », écrit Lance Armstrong.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : après trois matches en retard, joués mercredi 13 décembre, Lille, vainqueur du Paris SG (2-0), occupe la 3^e place du classement de la division 1, à égalité avec Sedan et Nantes, qui s'est incliné à Bastia (3-1). Lille n'est plus qu'à un point du leader Bordeaux, et le PSG est 9^e. Lyon s'est imposé face à Toulouse (4-1) et se classe 5^e, avec le même nombre de points que Bastia.

■ **Le tirage au sort des huitièmes de finale de la Coupe d'Europe de l'UEFA** a été effectué mercredi : Bordeaux rencontrera le Rayo Vallecano de Madrid et Nantes le FC Porto. Matches aller - en Espagne et au Portugal - le 15 février, et retour le 22 février.

■ **BASKET** : en Suproligue, Villeurbanne a battu (88-78) le club croate de Split, mercredi 13 décembre, et pris la tête du groupe A.

■ **RUGBY** : les clubs professionnels anglais, français, gallois et italiens ont créé, mercredi 13 décembre à Lyon, l'Association européenne des clubs de rugby professionnels, pour « peser sur les instances décisionnaires » en matière de compétitions et de calendriers.

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 100 effectués mercredi 13 décembre. Premier tirage : 4, 21, 24, 25, 29, 44 ; numéro complémentaire : 48. Rapports pour 6 numéros : 3 029 955 F (461 913 €) ; 5 numéros et complémentaire : 203 630 F (31 043 €) ; 5 numéros : 5 505 F (839 €) ; 4 numéros et complémentaire : 292 F (44,51 €) ; 4 numéros : 146 F (22,25 €) ; 3 numéros et complémentaire : 30 F (4,57€) ; 3 numéros : 15 F (2,28 €). Second tirage : 2, 7, 27, 32, 34, 47 ; numéro complémentaire : 36. Rapports pour 6 numéros : 6 506 955 F (991 978 €) ; 5 numéros et complémentaire : 124 275 F (18 945 €) ; 5 numéros : 5 170 F (788 €) ; 4 numéros et complémentaire : 258 F (39,33 €) ; 4 numéros : 129 F (19,66 €) ; 3 numéros et complémentaire : 28 F (4,26 €) ; 3 numéros : 14 F (2,13 €).

Les clubs français pourraient écartier plusieurs joueurs étrangers par crainte d'une fraude aux faux passeports

Le même agent s'occupait des Brésiliens Dida (Milan AC, mis en examen en Italie) et Alex (Saint-Etienne)

L'affaire des footballeurs possédant deux passeports, dont un est issu d'un pays de l'Union européenne, connaît un rebondissement supplé-

mentaire. Le président de la Ligue nationale de football, Gérard Bourgoïn, a envoyé une lettre aux présidents des 38 clubs de D1 et de D2 de

prendre des « dispositions sportives conservatoires » à l'encontre des joueurs qui feraient l'objet de « doutes sérieux ».

LE FOOTBALL français est-il à l'aube d'une crise sans précédent ? L'affaire des joueurs professionnels possédant deux passeports (dont l'un émis par un pays de l'UE autre que la



FOOTBALL

France ; Le Monde du 9 décembre), n'en finit pas d'inquiéter et de mobiliser tout ce que la discipline compte de dirigeants et de responsables. Mercredi 13 décembre, Gérard Bourgoïn, le président de la Ligue nationale de football (LNF), a envoyé aux 18 clubs de division 1 et aux 20 clubs de D2 une lettre leur demandant de prendre « des dispositions sportives conservatoires » à l'encontre des joueurs vis-à-vis desquels ils émettraient des « doutes sérieux » quant à l'authenticité de leur passeport. Chaque club se voit rappeler la liste de ses joueurs titulaires d'un titre de footballeur « communautaire ». Sans le dire explicitement, cette lettre recommande aux clubs professionnels de laisser provisoirement au repos

certaines de leurs salariés étrangers, dans la crainte de voir apparaître des réclamations sur les feuilles de match, dès la prochaine journée de championnat, samedi 16 décembre.

Cette affaire, qui n'en est sans doute qu'à ses premiers soubresauts, avait débuté avec la révélation, fin novembre, de l'existence du faux passeport italien de l'ancien meneur de jeu du RC Strasbourg, l'Argentin Diego Garay. L'histoire avait ensuite trouvé un prolongement rocambolesque lorsque des dirigeants du Toulouse FC avaient dévoilé, le 2 décembre, le curieux changement de nationalité de deux joueurs de l'AS Saint-Etienne en cours de saison : le gardien de but ukrainien Maxim Levystky, devenu citoyen grec, et l'attaquant Alex, arrivé chez les Verts en tant que brésilien, avant d'opter pour la nationalité portugaise, puis de redevenir brésilien.

Après avoir demandé conseil à la direction générale des douanes et au ministère des affaires étrangères, la Fédération française de football (FFF), l'organisme de tutelle de la LNF, s'est finalement dirigée vers la seule autorité compétente, le mini-

stère de l'intérieur. Son directeur général, Gérard Enault, a rencontré, mardi 12 décembre, des membres du cabinet de Daniel Vaillant. Une nouvelle réunion est prévue vendredi 15 décembre, place Beauvau, afin de mettre en place ce qui pourrait être un « plan d'action » destiné à authentifier les passeports européens des 78 joueurs concernés. Daniel Vaillant a discuté du sujet avec son homologue de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, mercredi matin à la sortie du conseil des ministres. Juste avant d'envoyer sa lettre aux 38 clubs professionnels de D1 et de D2, Gérard Bourgoïn a organisé une « conférence téléphonique » avec les membres du bureau de la LNF dans le but de parvenir à une position commune.

LES VERTS ENQUÊTENT

Alain Bompard, le président de l'AS Saint-Etienne, pourtant 3^e vice-président de la Ligue, n'a pas participé, volontairement, à cette discussion. En décidant de porter plainte contre X... et de se constituer partie civile, le club du Forez a lancé un joli pavé dans la mare du football professionnel qui craint désormais que d'autres enquêtes judiciaires soient diligentées dans les prochains mois. Car l'ASSE a de moins en moins de certitudes sur la validité des passeports de ses deux joueurs.

Le club a en effet mené sa propre enquête. Il a fait « vérifier » les papiers de Maxim Levystky et d'Alex à trois reprises - entre le 27 septembre et le 4 décembre - par un officier de police de Saint-Etienne. Les deux premiers contrôles n'ont rien donné. Ils consistaient en un examen à la lampe ultra-violet puis en un recoupement avec la liste des passeports volés dans l'espace de Schengen. Le troisième contrôle, en revanche, « bien plus poussé techniquement »

dit-on, s'avéra plus bavard. A tel point que les dirigeants stéphanois ne sont pas loin de penser, au jourd'hui, qu'Alex et Levystky ont été naturalisés dans des conditions douteuses.

La découverte d'une information supplémentaire les a confortés dans cette idée : la société d'intermédiaires Systema, sise à Rio de Janeiro, qui représentait Alex lorsque celui-ci a été transféré à Saint-Etienne, a parmi ses clients le gardien de but du Milan AC, Nelson De Jesus Silva, dit Dida. Or, ce dernier a été mis en examen, lundi 4 décembre, par la justice italienne pour usage d'un faux passeport portugais. Les coordonnées de la société Systema, et de son dirigeant Edino Filho, ont été données au juge d'instruction Jacques Chauvot, en charge de l'affaire, ainsi que l'identité de l'agent personnel de Maxim Levystky (le Russe Konstantin Sarsaniya).

L'avocat de l'AS Saint-Etienne, M^{re} André Soulier, avait en outre l'intention, jeudi 14 décembre, d'ajouter au dossier la liste des 78 joueurs étrangers du championnat de France possédant deux nationalités, publiée mercredi par *L'Est républicain*. S'il devait s'avérer qu'ils ont fait évoluer des footballeurs dotés de faux passeports, les Verts n'ont pas l'intention de « tomber seuls », comme le confie un dirigeant stéphanois. Cette perspective de voir plusieurs équipes mêlées à des affaires similaires effraie au plus haut point la famille du football et même bien au-delà. « Il faut tout imaginer et notamment l'hypothèse où plusieurs clubs demanderaient d'invalider les résultats du championnat de France parce que certaines équipes ont joué avec des joueurs possédant des faux passeports. Ce serait un pataquès énorme », s'inquiète-t-on au ministère de la jeunesse et des sports.

Frédéric Potet

Quand on sait pas, on fait pas !

Les tribulations d'Issiaga Condé, sans-papiers du football

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Issiaga Condé ne rentrera pas en Guinée par le vol Paris-Conakry. L'arrêt de reconduction à la frontière visant ce jeune footballeur, signé mercredi 29 novembre par le préfet de la Haute-Garonne, a été annulé lundi 4 décembre par le tribunal administratif. Issiaga Condé, dix-neuf ans, bénéficie désormais d'un titre de séjour de trois mois et le représentant de l'Etat à Toulouse dispose d'un mois pour décider de faire appel de cette décision.

Le 17 janvier 1999, Issiaga Condé débarque à l'aéroport de Marseille-Marguier, porteur d'un visa de tourisme valable 90 jours à compter de sa date d'entrée en Europe communautaire. Dès sa descente d'avion, il est pris en charge par Pierre Mosca, directeur technique du Nîmes olympique, qui lui a fait signer deux mois plus tôt un contrat d'aspirant footballeur au sein du club gardois. Nourri et logé par le centre de formation du club, Issiaga (dix-sept ans à cette époque) touchera en plus un salaire mensuel net de 1 200 francs environ.

PLUSIEURS SÉLECTIONS

Le rêve pour ce prodige africain de l'Asfag Konakry, une des équipes phares du championnat guinéen. Sélectionné à plusieurs reprises avec les juniors nationaux alors qu'il avait tout juste seize ans, il a été recommandé aux Nîmes olympique par un de ses joueurs professionnels également d'origine guinéenne, Brahim Zaidan.

Invité durant près d'un mois dans la cité languedocienne, entre octobre et novembre 1998, Issiaga a passé avec succès les tests d'admission. A l'issue de cette période d'essai, il est retourné à Conakry, le temps pour lui et son futur club de compléter le dossier nécessaire à sa venue en France. Le contrat homologué par la Ligue nationale de football et le certificat international de transfert visé par la Fédération internationale de football (FIFA) sont faxés à l'ambassade de France à Conakry par le Nîmes Olympique le 24 décembre 1998.

Mais, début janvier 1999, l'ambas-

sade délivre à Issiaga un visa non professionnel ne l'autorisant pas à travailler en France. Qu'importe ! Dès son arrivée, les dirigeants de Nîmes s'emparent du document afin de régulariser cette situation. Les semaines défilent, Issiaga dispute des matches de CFA (championnat de France amateur). Arrive le 17 avril 1999, date d'expiration de son visa. Ni lui ni le Nîmes olympique, qui détient toujours son passeport, ne s'en inquiètent. Quelques semaines plus tard - fin mai ou début juin, Issiaga ne se souvient plus -, les dirigeants lui signifient son congé. Le club lui verse la somme de 3 600 francs pour l'achat de son billet retour et lui rend son passeport avec le visa expiré.

Orphelin depuis l'âge de six ans, Issiaga a un oncle à Toulouse. Là, commence sa nouvelle vie de sans-papier qui ne l'empêche pas de décrocher une licence au club de football de Toulouse-Fontaines. Mais le 28 novembre 2000, au hasard d'un contrôle, Issiaga est interpellé et conduit en centre de rétention.

Selon le ministère de la jeunesse et des sports, qui est intervenu en sa faveur auprès du ministère de l'intérieur, il existe des dizaines d'Issiaga Condé dans le football français. Recrutés aux limites de la loi mais au meilleur prix, le plus souvent en Afrique, alors qu'ils sont mineurs et pleins d'illusions, ils sont ensuite « remerciés » sans autre forme de procès.

Yves Bordenave



MÉDIAS & RÉGIES INTERACTIVE *Start up since 1937*

Filiale Médias & Régies Europe - Groupe Publicis

La fête est finie. Internet ne sera pas un Eldorado où l'on pourra tout promettre. Le marché sera de plus en plus concurrentiel. Les annonceurs de plus en plus exigeants. Comme sur les autres médias. Comme toujours. Avec la même volonté de vaincre. Avec la même recherche d'expertise. Voilà pourquoi Médias & Régies Interactive est la Régie qui peut vraiment vous épauler et vous faire gagner. Parce qu'on connaît le métier et qu'on fait gagner. Sur tous les médias. Depuis longtemps et pour longtemps et pour longtemps. M.R.I. est la Régie d'Allociné, de Gaumont, de la RATP et de nombreuses autres entreprises. Téléphone : 01 44 43 66 11 - www.medias-regies-interactive.com.



www.paris-capital.com

ANNONCES

Lyloo.com

calo@com

Strategic Road

MUSICTOYOU.COM

Enfin réédité :
KARL JASPERS
PSYCHOPATHOLOGIE GÉNÉRALE
552 pages 350 F
www.introuvables-psy.com
6, rue de Furstemberg 75006 Paris
Tél. : 01 46 33 09 27
CLAUDE TCHOU
pour la Bibliothèque des
INTROUVABLES

Les prouesses de Thomas Demand, illusionniste de la photo et de la vidéo

La Fondation Cartier, à Paris, accueille une exposition du jeune artiste allemand



Trois scènes de « Faust 2 » : Faust (Bruno Ganz) déclare son amour à Hélène de Troie (Corinna Kirchhoff) (photo de gauche) ; Méphistophélès (Johann Adam Oest), embarqué avec deux sphinxes (Hille Beseler et Melanie Blocksdorf) dans la nuit classique de Walpurgis (photo du centre) ; La Phorkyade (Christine Oesterlein) accueille Hélène de Troie (Corinna Kirchhoff) à son retour à Sparte (photo ci-dessus).

Méphistophélès est un diable, certes, mais un diable intérieur. Un double de Faust : le moteur de ses impulsions destructrices. Si l'on s'en tient au *Faust 1*, on voit un homme, au désespoir d'avoir tout appris et rien vécu, qui signe un pacte avec le diable pour s'offrir la jeunesse et l'amour de Marguerite.

Au regard du *Faust 2*, ce n'est qu'un épisode dans le long chemin qui mène Faust au bout de la forêt profonde de la vie et de l'ex-

Faust, c'est Bruno Ganz. Le plus grand comédien de langue allemande.

Personne ne sait, comme lui, rendre l'allemand musical. Ses monologues sont des sommets

périence. Faust court la terre. Il tente de se suicider comme on saute un ruisseau. Il veut l'action, la possession, jusqu'à l'épuisement. La tragédie, en lui, c'est la fuite en avant, en quoi Peter Stein voit la tragédie de l'homme moderne.

Méphistophélès est donc là pour aiguïser le débat intérieur de Faust. Outre le barbet, qui tient très bien son rôle fugace, deux

comédiens se partagent les habits du malin : l'un, Johann Adam Oest, est un homme qui a vécu. Un terrien roublard. L'autre, remarquablement joué par Robert Hunger-Bühler, est un débiteur cynique dont Faust cherche en vain à se défaire. On est loin de la blancheur démoniaque du Méphistophélès de Gustav Gründgens, qui signa en 1947 une mise en scène mythique de *Faust* (disponible sur cassette, en allemand). Avec Peter Stein, Méphistophélès colle à Faust sans le dominer d'une manière totalitaire. Et Faust, c'est Bruno Ganz. Le plus grand comédien de langue allemande. Ulysse est son héros, Faust, le voyageur de sa vie d'acteur. Personne ne sait, comme lui, rendre l'allemand musical. Ses monologues sont des sommets.

Peter Stein a demandé à un jeune comédien, Christian Nickel, de jouer Faust dans la tragédie de Marguerite, pour éviter que l'histoire ne soit celle d'une jeune fille détruite par un homme mûr. On retrouvera ensuite Christian Nickel dans le rôle d'Euphorion, le fils de Faust et d'Hélène (la grande Corinna Kirchhoff). Mais c'est Bruno Ganz le maître de *Faust*. Quand il dit : « *Le plus étrange ici peut se produire* », le plus étrange devient évidence. Il a l'art d'être là et, en même temps, toujours un peu à côté. Son Faust n'est pas un héros tragique, mais un sceptique inquiet - notre contemporain. Qu'il en soit ainsi compte pour beaucoup dans la joie énorme que donne le *Faust* de Berlin.

Brigitte Salino

La Fondation Cartier, à Paris, présente jusqu'au 4 février 2001 un accrochage de photos et de vidéos du jeune artiste allemand Thomas

Demand, remarqué à Calais en 1996. En recyclant, dans la lignée du pop art, des images de presse utilisées comme modèles pour ses maquettes, cet

illusionniste a inventé un monde de lieux vides, qu'il substitue au nôtre. « *Je montre plus une idée de l'espace que l'espace lui-même* », dit-il.

THOMAS DEMAND est un jeune artiste qui reste courtois quand vous donnez l'impression de mal interpréter son travail. Prenons sa photographie *Gazon* (1998) : une herbe égale, taillée un peu haute, proche du « rectangle vert » abstrait. Renseignements pris, il s'agit de millions de lamelles de papier patiemment « plantées ». Pourquoi passer des journées à reconstituer un gazon plutôt que de photographier un vrai quand la différence, à l'œil, est imperceptible et qu'au final on regarde une photo ? « *Je ne vois pas l'intérêt de photographier un gazon réel ; ça n'a aucun sens pour moi*. » Réponse courtoise, ferme, délivrée par Thomas Demand, Allemand de trente-six ans, sorti des meilleures écoles : « *A la Kunstakademie de Düsseldorf, j'ai appris à penser droit, à travailler dans l'idéologie et les généralités. Au Goldsmiths' College de Londres, j'ai appris à réagir et à réfléchir, à m'écarter des vérités absolues et consensuelles, à chercher de petites utopies.* »

Remarqué par une première exposition en solo, à Calais en 1996, il revient avec un accrochage (photos et vidéos) conquérant et lumineux, à la Fondation Cartier. Les lieux qu'il donne à voir - studio, podium, grange, salle d'archives ou de dessin, couloir, cham-

bre, garage, tunnel, escalator, etc. -, sont reconstruits, fabriqués souvent à l'échelle 1, avec du papier blanc ou coloré, avant de devenir image fixe ou animée. Construire un tunnel similaire à celui où Lady Diana a trouvé la mort, pour y engouffrer une caméra mouvante, a contraint Demand à percer le mur de son atelier berlinois pour développer sa maquette fragile de trente mètres de long.

PERTE DES REPÈRES

La notoriété de Demand a grimpé vite et haut grâce à sa prouesse de l'illusion. Thomas Demand invente un monde qu'il substitue au nôtre. « *J'ai commencé comme sculpteur. Je fabriquais de petits objets éphémères avec des matériaux souples, pour visualiser une idée. Je n'avais pas de quoi les stocker. Je me disais que si j'arrivais à rendre l'idée claire, je pourrais toujours la reproduire. Mais j'avais tant d'idées dans la tête que je ne savais plus si les nouvelles étaient bonnes. Il fallait le photographe avant de les jeter. Au début, c'était décevant. J'ai voulu étudier la photographie et je suis allé voir les Bechers à l'École d'art de Düsseldorf. Ils m'ont dit qu'il me fallait trois ans ; je n'avais pas le temps. J'ai donc modifié ma sculpture de façon qu'elle ressemble sur la photographie à mon idée de la forme. Il y a, à chaque étape, un*

nouveau sens, une histoire qui se substitue à celle de l'objet. »

Le monde de Thomas Demand n'est pas moins valide que l'actuel : imparfait, riche ou pauvre, puissant ou faible, trivial ou conquérant. Dans le catalogue, il fait cette confession à François Quinlin : « *Je pense qu'il y a aujourd'hui plus d'images dans le monde que de réalité même.* » Demand, dans la lignée du pop art, recycle des photos qu'il découpe dans la presse, qu'il déniche ici et là, et qu'il utilise comme modèle pour fabriquer ses maquettes. La perte de repères est accentuée par ses images à la fois réalistes et abstraites, vides et sans contexte, clonées et répétitives, mutantes, copies sans fin d'espaces qui nous semblent familiers et où l'ordinateur et la photocopieuse sont rois. Au point de ne plus savoir vraiment à quoi servent des lieux où aucun « humain » n'est là. « *Si je montre une bibliothèque avec une personne, ça devient une bibliothèque. Si elle est vide, c'est une image de la relation du spectateur à la bibliothèque.* »

Ainsi de l'image qui ouvre l'exposition : *Laboratoire* (2000). Des milliers de cônes indéfinis, dans les tons ocres, qui tapissent une chambre close. Les interprétations sont aussi infinies que la disposition sérielle des objets. Il s'agit d'une pièce d'insonorisation, « *une pièce*

de simulation, explique Thomas Demand. *C'est la simulation d'un paysage mis en abyme dans une chambre, à la fois figuratif et abstrait.* » Thomas Demand aime dire que ses images surgissent comme un paysage qui défile depuis un train. « *On essaie de regarder une colline, une maison, et ces motifs ne sont plus là. On regarde de la même façon une image filtrée par le média, jamais appréciable dans sa totalité. On ne sait pas qui habite ces lieux, de quoi il s'agit exactement. Je me concentre sur une forme du paysage, je touche à des monuments de la mythologie récente. Comme un peintre, je prends des décisions formelles et opte pour des images de mon temps. Mais je montre plus une idée de l'espace que l'espace lui-même. Chaque objet représente une construction de pensée et non un décor de théâtre. A chaque photo, ensuite, de laisser agir son pouvoir de représentation.* »

Michel Guerrin

★ Thomas Demand, Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, Paris-14^e. M^o Raspail. Tél. : 01-42-18-56-51. Du mardi au dimanche, de 12 heures à 20 heures. 30 F (4,5 €) et 20 F (3,04 €). Jusqu'au 4 février 2001. Catalogue, Actes Sud, 112 p., 42 photos, 159 F (24,24 €).

L'esplanade, le maire et l'oubli

« *JACQUELINE FRAYSSE, député, maire de Nanterre, le conseil municipal, l'Union française des associations d'anciens combattants, André Barilari, président de l'EPAD, seraient honorés de votre présence lors de l'inauguration de l'esplanade Charles-de-Gaulle, jeudi 14 décembre 2000 à 19 heures. En présence de Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants.* » Le carton précise que cette cérémonie est organisée dans le cadre du soixantième anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 et qu'elle sera suivie du vernissage de l'exposition « *De Gaulle dans la Résistance française* », au collège Paul-Eluard... adresse, dates et heures d'ouvertures, étant dûment mentionnés sur l'invitation. La seule chose qui ne le soit pas, c'est le nom de l'auteur de l'esplanade : Dani Karavan.

Dani Karavan, soixante-dix ans, est un artiste urbain au sens d'urbanité, un militant pour les droits de l'homme, œuvrant dans son pays, Israël, pour la paix entre les peuples, demandé en Allemagne, au Japon, où il a reçu le Præmium imperium en 1998, en Toscane, en France.

En France, outre l'axe majeur de Cergy-Pontoise - commencé en 1980, il n'est toujours pas achevé -, Karavan est notamment l'auteur d'un monument à Walter Benjamin, à Port-Bou (1994), du square de la Tolérance, en hommage à Itzhak Rabin dans les jardins de l'Unesco (1996), et de cette esplanade Charles-de-Gaulle à Nanterre, commandée par l'établissement public pour la Défense, à la fin des années 80, commencée au début des années 90, tout juste terminée. Long plateau bordé par des bâtiments de Christian de Portzamparc, dont l'École de danse de l'Opéra de Paris, il relie la sortie du RER Nanterre-Préfecture au parc André-Malraux. C'est un axe matérialisé par un rail et des traverses de chemin de fer usa-

gées, ponctué par des cubes de verre sur lesquels sont gravées des paroles du général de Gaulle, par des arbres, des marquages au sol, une colline, un amphithéâtre de verdure...

Dani Karavan en a vu de toutes les couleurs avec les édiles et les élus en plus de trente ans de création dans l'espace public, mais il reconnaît, dans ce manque de considération dont il fait l'objet à Nanterre, une première mondiale. Il ne s'explique pas, mais il réagit, moins pour lui-même que pour le principe et au nom du droit moral de l'artiste, en l'occurrence nié. Au terme de l'article L 122-5 du code de la propriété intellectuelle, il pourrait même s'opposer à la cérémonie officielle qui ne mentionne pas son nom.

« ERREUR REGRETTABLE »

Côté mairie, on s'excuse platement. « *C'est une erreur regrettable que la mairie de Nanterre doit assumer. Les protestations de Dani Karavan sont justifiées* », nous a déclaré un porte-parole du maire, Jacqueline Fraysse (PC). Celui-ci ajoute, pour relativiser : « *Ce qui compte, ce n'est pas le carton d'invitation, qui disparaîtra, mais l'œuvre qui restera.* » Voilà qui rassure ! Et puis le maire, qui s'est déjà excusé par courrier auprès de l'artiste, doit le remercier publiquement dans son discours inaugural. Il est aussi prévu qu'une plaque mentionnant son nom sera apposée quelque part sur l'esplanade... Y aurait-on pensé sans la réaction de l'artiste et de personnalités comme Daniel Jacoby, président d'honneur de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, les critiques Pierre Restany et Michaël Gibson, le poète Abdelwahab Meddeb et l'architecte Christian de Portzamparc ?

Geneviève Breerette

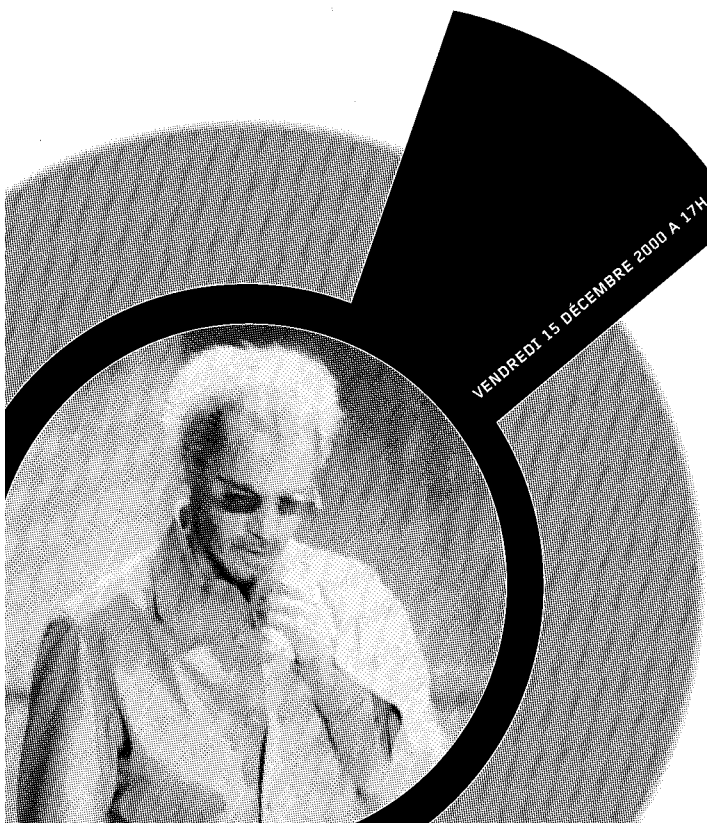
UNIVERSALMUSIC.FR

LA MUSIQUE COULE DE SOURCE



www.universalmusic.fr

DÉCOUVREZ EN EXCLUSIVITÉ LE CONCERT PRIVÉ DE FLORENT PAGNY LE VENDREDI 15 DÉCEMBRE À 17H



JEUDI 14 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.00 Face à la presse. Jean François-Poncet. Public Senat
20.45 et 1.00 Le Club. Football : l'argent fait-il le bonheur ? LCI
21.00 La Médecine humanitaire. Forum

MAGAZINES

- 18.30 L'Invité de PLS. François Leotard. LCI
18.40 Nulle part ailleurs. Invités : Quawwali ; Jeremy Irons. Canal +
19.30 et 0.35 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.50 Envoyé spécial. La guerre des roses. L'Amérique en état de guerre. Le cheval et le prisonnier. P-s : Tchernobyl : on ferme ! France 2
23.00 Comme au cinéma. Adaptations. Muriel Robin. Les best-sellers font-ils les meilleurs films ? Laëtitia Casta tourne Jean Giono. de nouveau à l'écran. France 2
23.20 Courts particuliers. Avec Pascal Gregory. Paris Première
23.45 Le Club. Invité : Norbert Saada. Ciné Classics

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. Les Malheurs de la Mannschaft. Arte
20.30 Histoires oubliées de l'aviation. Le pilote du Focke-Wulf FW 190. Planète

Le Monde
TELEVISION

FRANCE 3

- 23.30 Danny la bravoure
Treize années de la vie de Dan Kepling, infirme moteur cérébral depuis sa naissance, et artiste peintre. Soutenu par sa mère, qui refuse les constats pessimistes des psychiatres, Dan intègre à quatorze ans une école « normale ». Le choc est rude : « Personne ne voulait comprendre que j'étais un être intelligent », se souvient le jeune homme. Oscar du meilleur documentaire.

- 20.46 Thema. De quoi j'me mêle ! Nos amies les bêtes : L'amour à mort. Toros ! L'amour à mort. Arte
21.00 Cycle Depardon. Faits divers. Histoire
21.00 Manuel Agujetas. Chanteur de flamenco. Mezzo
21.05 Mémoires de palaces. La Pierre de New York. TV 5
21.20 Sauve qui peut. Planète
22.10 Gros plan sur Béatrice Dalle. Festival
22.30 Légendes. Sally Field. Téva
23.30 Sujet tabou. Danny la bravoure. France 3
0.20 Un siècle d'écrivains. Philippe Soupault. France 3
0.25 Génocide, les plans d'Auschwitz. Planète

SPORTS EN DIRECT

- 20.00 Basket-ball. SuproLigue (1^{re} phase, 7^e journée) Groupe B : Maccabi Tel-Aviv - Pau-Orthez. Eurosport
21.00 Basket-ball. EuroLigue masculine (7^e journée, Groupe C) : Trévise - Olympiakos. Pathé Sport
22.00 Equitation. Olympia International Show Jumping Championships. The Millenium Challenge. Eurosport

MUSIQUE

- 21.00 Andrea Bocelli. Par l'Orchestre de l'Académie Sainte-Cécile, dir. Myung-Whun Chung. Muzzik

- 22.45 Marciac Sweet 2000. Avec Ahmad Jamal, piano. Muzzik
22.55 Le Concerto d'Aranjuez, de Rodrigo. Avec Pepe Romero, guitare. Par the Academy of St Martin in the Fields, dir. sir Neville Marriner. Mezzo
23.45 Duets 1. Charlie Mariano et Wolfgang Dauner. Avec Charlie Mariano, saxophone ; Wolfgang Dauner, piano. Muzzik
0.35 Barbara Thompson's « Paraphernalia ». Avec Jon Hiseman, percussions ; Peter Dunne, guitare ; Dave Ball, basse ; Peter Lerner, claviers. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 22.50 Faux semblant. M. Switzer. O. TF 1
22.50 La Vérité vraie. Fabrice Cazeneuve. Festival

COURTS MÉTRAGES

- 20.40 Avant l'orage. Stephant-Andrews. 13^{ème} RUE

SÉRIES

- 20.00 Vidocq. Vidocq et les faux témoins. O. Ciné Classics
20.55 Sandra et les siens. Les Cathédrales du silence. O. TF 1
21.25 Outsiders. Mirror Images (v.o.). Série Club
22.15 Roswell. A fleur de peau (v.o.). Série Club
23.25 Taxi. Zen and the Art of Cab Driving (v.o.). Série Club

FILMS

- 15.50 La Huitième Femme de Barbe-Bleue ■■■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
16.40 Guantanamera ■■■ Tomas Gutiérrez Alea et Juan Carlos Tabio (Cuba, 1995, 100 min) O. Cinéstar 1
16.55 Alien, la résurrection ■■■ Jean-Pierre Jeunet (EU, 1997, 110 min) O. Ciné Cinémas 1
17.15 Les Diaboliques ■■■ Henri-Georges Clouzot (France, 1954, N., 115 min) O. Cinétoile
17.40 Stand by Me ■■■ Rob Reiner (Etats-Unis, 1986, v.o., 90 min) O. Cinéstar 2
18.20 Le Mariage de mon meilleur ami ■■■ Paul J. Hogan (Etats-Unis, 1997, 100 min) O. Cinéstar 1
20.30 Angoisse ■■■ Jacques Tournier (EU, 1944, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics
21.00 Tout feu tout flamme ■■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1981, 105 min) O. Cinétoile



- 22.00 Uncle Silas ■■■ Charles Frank. Avec Jean Simmons, Derrick de Marney (GB, 1947, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics
22.15 Autant en emporte le vent ■■■ George Cukor, Victor Fleming et Sam Wood (Etats-Unis, 1939, v.o., 215 min) O. Ciné Cinémas 1
23.40 Le Monde perdu ■■■ Harry Hoyt et Willis H. O'Brien (Etats-Unis, muet, 1925, N., 95 min). Arte
0.05 Les Seigneurs ■■■ Philip Kaufman (Etats-Unis, 1979, 110 min) O. Cinéfaz
0.35 Tarzan, l'homme-singe ■■■ WS Van Dyke (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 100 min) O. Cinétoile

VENDREDI 15 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.00 Régions. Le Limousin face à la crise de la vache folle. Public Sénat
21.00 Piaf et Cerdan. Forum
22.00 Souriez, vous êtes fichés ! Forum
23.00 Entre terre et exil, la culture palestinienne. Forum

MAGAZINES

- 14.35 La Cinquième rencontre... Famille - Ecole : Le désir d'enfant. Invitée : Gisèle Halimi. La Cinquième
17.00 Les Lumières du music-hall. Jean Sablon. Brigitte Bardot. Paris Première
18.15 Argent public, argent privé. L'argent de poche. Les lycées de Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Centuri. Invité : Philippe de Villiers. TV 5
18.40 Nulle part ailleurs. Invités : Robbie Williams ; Elie Semoun ; David Sedaris. Canal +
19.00 Tracks. No Respect : La mode pour enfants. Tribal : VIDEOS. Dream : AC/DC et Motorhead. Backstage : Love Parade à Tel-Aviv. Vibrations : Bernhard Wilhelm. Future : Road TV. Live : Richard Ashcroft. Arte
19.20 Vendredi, c'est Julie. France 2
19.30 et 0.20 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. TV 5
20.00 La Vie des médias. LCI
20.45 100 % politique. François Bayrou. LCI
20.55 Thalassa. Le podium des mutants. France 3
21.00 Recto Verso. Bernard Giraudeau. Paris Première
22.10 Faut pas rêver. Escapade sous les chapiteaux. Maroc : La place aux merveilles. France : La piste sous les étoiles. Canada : Le canal du Rideau. France 3
22.50 Bouillon de culture. Pour notre plus grand plaisir. Invités : Pétilion ; Roger Théron ; Pierre Casamayor ; Alain Dutoournier ; Jean-Marie Pérause de Montclos ; Jean-Luc Douin. France 2
23.15 Sans aucun doute. Les sectes : où en est-on aujourd'hui ? TF 1
23.30 On ne peut pas plaie à tout le monde. France 3
0.35 T'as pas une idée ? Thierry Lhermitte. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

- 18.00 Science-fiction, le futur au présent. [3/4]. L'apocalypse annoncée. Ciné Cinémas
18.15 Reporters. Histoire

Le Monde
TELEVISION

ARTE

- 23.20 Jonas qui aura 25 ans en l'an 2000 ■■■ A Genève, en 1975, va naître Jonas, quatrième enfant de Mathieu Vernier (Rufus), typographe au chômage, et de son épouse, Mathilde (Myriam Boyer), ouvrière en usine. Les Vernier rencontrent six autres personnages, comme eux déçus de mai 1968. Mais on rêve d'un monde meilleur pour Jonas, qui, venant au monde à la fin du film, aura vingt-cinq ans en l'an 2000.

- 18.30 Le Monde des animaux. Tony et les manchots. [10/10]. La Cinquième
20.15 Reportage. Sur le dos des baleines. Arte
20.40 La Forteresse blanche. Planète
21.25 Le Krach de 1929. Odyssée
21.55 Classic albums. « Aja », de Steely Dan. Canal Jimmy
22.00 Jacques Delors. [2/3]. Histoire
22.25 Lon Chaney, l'homme derrière le masque. Ciné Classics
22.30 Grand format. Yanomamis, les guerriers de l'Amazonie. Arte
22.40 Marcel Cerdan, gentleman boxeur. Planète
23.20 Les Chevaux du toit du monde. Odyssée
23.35 Gospel, la voix de l'émancipation. [2/3]. TMC
23.40 Esprit des peuples premiers. [2/3]. Australie, la dame du lac Mungo. Planète
23.45 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. [19/22]. Le dernier défi de Donald Campbell. Histoire
0.05 Histoires oubliées de l'aviation. Le pilote du Focke-Wulf FW 190. Planète
0.40 La Conquête de l'espace. [2/2]. Objectif Mars. Histoire

SPORTS EN DIRECT

- 14.15 Biathlon. Coupe du monde. 10 km sprint messieurs. Eurosport
16.00 Natation. Championnats d'Europe en petit bassin. Eurosport
20.30 Handball. Championnat de France Division 1 masculine : Toulouse - Chambéry. Eurosport
22.00 Equitation. Olympia International Show Jumping Championships. The Christmas Puissance. Eurosport

DANSE

- 21.00 La Bayadère. Ballet. Chorégraphie de Rudolf Noureev. Musique de Lanchberry. Par l'Orchestre Colonne, dir. Michel Quéval. Avec Isabelle Guérin (Nikiya), Laurent Hilaire (Solor), Elisabeth Platel (Gamzatti). Mezzo

MUSIQUE

- 18.30 Récital Murray Perahia. Œuvres de Beethoven, Rachmaninov, Schumann, Liszt. Mezzo
20.00 Fantaisie pour piano, chœur et orchestre, de Beethoven. Avec Gerhard Oppitz, piano. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart et le Chœur du Südfunk - chef de chœur : Joseph Beischer -, dir. Gianluigi Gelmetti. Mezzo

FRANCE 3

- 0.20 Philippe Soupault
Du réalisateur Antoine Gallien, Arte avait diffusé un document riche et subtil sur Alexandre Dumas. Un même bonheur anime cette évocation de Philippe Soupault, parmi les meilleures conçues pour la collection « Un siècle d'écrivains ». Dans son propos comme dans sa forme, à quelques reconstitutions près, le film se « tient » en une qualité constante, inventive et joueuse.

FILMS

- 13.45 Le Dernier Rivage ■■■ Stanley Kramer (Etats-Unis, 1959, N., 140 min). Festival
15.05 Angoisse ■■■ Jacques Tournier (EU, 1944, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics
15.40 Aux sources du Nil ■■■ Bob Rafelson (Etats-Unis, 1990, 135 min) O. Cinéstar 2
15.55 La Nuit américaine ■■■ François Truffaut (France, 1973, 110 min) O. Cinétoile
16.10 eXistenZ ■■■ David Cronenberg (Etats-Unis, 1999, 90 min) O. Canal + Vert
16.15 Maris et femmes ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1992, v.o., 110 min) O. Cinéfaz
17.05 Le Vaisseau fantôme ■■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics
21.00 La Rivière sans retour ■■■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1954, v.o., 90 min) O. Cinétoile
21.00 Stand by Me ■■■ Rob Reiner (Etats-Unis, 1986, 90 min) O. Cinéstar 2
21.00 La Bible ■■■ John Huston (It. - EU, 1966, v.o., 165 min) O. Ciné Cinémas 3
21.00 Voyages ■■■ Emmanuel Finkiel (France, 1999, 115 min) O. Canal + Vert
22.10 Meurtre en suspens ■■■ John Badham (Etats-Unis, 1995, 90 min) O. TSR
22.30 Folies-Bergère ■■■ Henri Decoin (France, 1957, 95 min) O. Cinétoile



- 22.30 Guantanamera ■■■ Tomas Gutiérrez Alea et Juan Carlos Tabio. Avec Mirra Ibarra, Carlos Cruz (Cuba, 1995, v.o., 95 min) O. Cinéstar 2
23.20 Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 ■■■ Alain Tanner. Avec Myriam Mézières, Jean-Luc Bideau (France - Suisse, 1976, 110 min). Arte
0.00 Le Juge et l'Assassin ■■■ Bertrand Tavernier (France, 1975, 125 min) O. Ciné Cinémas 3
1.55 Ils étaient neuf célibataires ■■■ Sacha Guitry (France, 1939, N., 125 min) O. Ciné Classics

CINÉ CLASSICS

- 1.55 Ils étaient neuf célibataires ■■■ Afin d'arriver à séduire une comtesse russe, un aventurier mondain fonde un hospice de vieux célibataires qu'il marie, contre finances, à des étrangères désirant acquérir la nationalité française. Il prend la place de l'un d'eux. Le scénario, de Sacha Guitry, prend en compte certains problèmes de la France de 1939. Etourdissante comédie à sketches.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.20 Exclusif.
19.00 Le Bigdii.
20.00 Journal, Météo.
Invité : Jacques Chirac, président de la République
20.55 Sandra et les siens. Les Cathédrales du silence O.
22.50 Made in America. Faux semblant. Téléfilm. Michael Switzer O.
0.35 Histoires naturelles.

FRANCE 2

- 16.55 Des chiffres et des lettres.
17.20 Un livre.
17.25 Qui est qui ?
18.05 70's Show.
18.35 JAG.
19.20 Jeudi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 Envoyé spécial. La guerre des roses. L'Amérique en état de guerre. Le cheval et le prisonnier. Tchernobyl : on ferme !
23.00 Comme au cinéma. Adaptations.
0.35 Journal, Météo.
1.00 Nikita. Le nouveau régime O.

FRANCE 3

- 17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Consomag.
20.15 Tout le sport.
20.25 C'est mon choix... ce soir.
20.55 Mission. Film. Roland Joffé O.
23.00 Météo, Soir 3.
23.30 Sujet tabou. Danny la bravoure. 0.20 Un siècle d'écrivains. Philippe Soupault.
1.10 Espace francophone. Québec.

CANAL +

- 16.40 Une liaison pornographique Film. Frédéric Fonteyne O.
► En clair jusqu'à 20.35
18.00 Daria O.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 A nous quatre Film. Nancy Meyers O.
22.40 Nos vies heureuses Film. Jacques Maillot O.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55 Les Feux de l'amour.
15.40 Les Dessous de Palm Beach.
16.35 7 à la maison.
17.30 Sunset Beach.
18.20 et 1.40 Exclusif.
18.58 Etre heureux comme...
19.00 Le Bigdii.
19.55 Hyper net.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Les Enfants de la télé.
23.15 Sans aucun doute.
1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 14.50 En quête de preuves.
15.45 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.40 Un livre.
17.25 Qui est qui ?
18.05 70's Show.
18.35 JAG.
19.20 et 1.30 Vendredi, c'est Julie.
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 La Crim'.
21.45 B.R.I.G.A.D.
22.45 Bouche à oreille.
22.50 Bouillon de culture.
0.10 Journal, Météo.
0.35 Histoires courtes.

FRANCE 3

- 13.55 et 1.05 C'est mon choix.
15.00 Un père pour Brittany. Téléfilm. Alan Metzger.
16.35 MNK.
17.35 A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'info, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.55 Thalassa. Le podium des mutants.
22.10 Faut pas rêver.
23.10 Météo, Soir 3.
23.30 On ne peut pas plaie à tout le monde.

CANAL +

- 13.45 Les Enfants du siècle Film. Diane Kurys (version courte) O.
15.30 La Cape et l'Épée.
15.45 Gloria Film. Sidney Lumet. O.
17.30 Mickro ciné.
► En clair jusqu'à 21.00
18.00 Daria.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Boxe thaï. Réunions de Bangkok et de Tokyo.
22.30 Urban Legend Film. Jamie Blanks. O.
0.10 Spin City.
0.30 Seinfeld.
0.55 Voyages ■■■ Film. Emmanuel Finkiel O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films

- On peut voir
 - A ne pas manquer
 - Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +**
- DD Diffusion
 - ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

ARTE

- 19.00 Cousins d'ici, cousins d'ailleurs. [4/4] Mali - Europe.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Les Malheurs de la Mannschaft.
20.45 Thema. Nos amies les bêtes : L'amour à mort ! 20.46 Toros ! L'amour à mort. 21.35 et 23.05 Nos amies les bêtes, l'amour à mort ! Débat. 22.15 Sois bête et tais-toi !
23.40 The Lost World ■■■ Film muet. Harry Hoyt et Willis H. O'Brien.

M 6

- 17.20 Kid et compagnie.
18.05 Le Clown.
18.55 Le Flic de Shanghai.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.40 Passé simple.
20.50 Ça reste entre nous Film. Martin Lamotte O.
22.35 Toutes les têtes.
0.05 Le Plus Grand Domino du monde.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Fiction 30. Vietnam délicat, de Franck Derex.
21.00 Le Gai savoir. Invités : Jacques Kupiec, Pierre Sonigo.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert. Donné par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Thomas Dausgaard. Œuvres de Weir, Forest, Walton, Tippett, Elgar.
23.30 Jazz, suivez le thème. Body and Soul.
23.00 Le Conversatoire. Invités : Martin Gester, Marc Monnet.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. La violoncelliste Jacqueline Du Pré. Œuvres de Chopin, Saint-Saëns, Delius, Beethoven, Dvorak.
22.40 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Schubert, Bruckner.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45 Le Journal de la santé.
14.05 100 % question.
14.35 La Cinquième rencontre...
16.00 Les Risques du métier.
16.30 Les Ecrans du savoir.
17.25 100 % question 2^e génération.
17.55 Le bonheur est dans le pré.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Sur le dos des baleines.
20.45 Iqbal. Téléfilm. Cinzia T. Torrini.
22.30 Grand format. Yanomamis, les guerriers de l'Amazonie.
23.20 Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000 ■■■ Film. Alain Tanner.
1.10 Le Dessous des cartes. Europe : l'état des chantiers [2/2].
1.25 Levi, un commerçant bien gentil. Téléfilm. Didi Danquart.

M 6

- 13.35 La Belle et le Flambeur. Téléfilm. Walter Grauman. O.
15.20 The Practice.
16.10 et 1.10 M comme musique.
17.20 Kid et compagnie.
18.05 Le Clown.
18.55 Le Flic de Shanghai.
19.50 I minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer.
20.39 Conso le disé.
20.40 Politiquement rock.
20.50 Voyage au centre de la terre. Téléfilm. George Miller [1 et 2/2]. O.
0.25 Brooklyn South.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 Appel d'air.
20.30 Black & Blue.
21.30 Cultures d'Islam. Nizami, XII^e siècle, Les Sept Portraits.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Prix Bayeux des correspondants de guerre. Rwanda 1999 : revivre à tout prix. 5 Vers un nouveau départ (Rediff.).
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

- 19.07 A côté de la plaque.
20.05 Concert franco-allemand. Donné en direct de Francfort, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Hugh Wolff : œuvres de Copland.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz-club. En direct du Jazz Club Lionel Hampton. Les New York Voices.

RADIO CLASSIQUE

- 18.30 L'Actualité musicale.
20.40 Les Rendez-vous du soir. Johann Strauss et la tradition hongroise.
23.00 Les Rendez-vous du soir (suite). Jacques Brel.

Le gouvernement arrête son plan de route pour résorber les déficits publics d'ici à 2004

M^{me} Guigou et M. Fabius s'opposent sur la maîtrise des dépenses de santé

LIONEL JOSPIN devait réunir, jeudi 14 décembre en fin de matinée, les membres de son gouvernement pour débattre avec eux de la décentralisation et de la programmation pluriannuelle des finances publiques. Ce second dossier s'annonce délicat, car le premier ministre, qui rendra ses arbitrages en début de semaine prochaine, devra départager le ministre des finances, Laurent Fabius, et la ministre de l'emploi, Elisabeth Guigou, qui ont, sur ce sujet, des points de vue sensiblement différents.

Certes, cet exercice de programmation, qui consiste, pour les pays européens, à adresser à la Commission leurs prévisions de finances publiques (déficits, dette, dépenses...) pour les trois années à venir, est formel, car les indications fournies sont

purement indicatives et pas contraignantes. De peur d'être mal compris de leur opinion publique ou de se faire rappeler à l'ordre par Bruxelles, aucun gouvernement ne peut, toutefois, prendre le risque de présenter un scénario trop fantaisiste.

« NI PAUSE NI INFLEXION »

Les arbitrages de M. Jospin pour les années 2002 à 2004 sont donc tout de même attendus. D'abord parce qu'ils vont porter sur une période forcément sensible, celles des élections présidentielle et législatives. Ensuite, pour M^{me} Guigou, installée depuis peu dans ses nouvelles fonctions, c'est une sorte d'épreuve du feu.

Si les décisions finales ne sont donc pas encore prises, l'équilibre général du programme est, lui, arrêté.

Ne souhaitant « *ni pause ni inflexion* » dans la politique économique, le premier ministre devrait inscrire ce nouveau plan dans la logique des précédents. A un correctif majeur près : l'ambition de baisser les impôts devrait être confirmée, et en contrepartie, le rythme de baisse des déficits pourrait être légèrement ralenti.

Concrètement, l'idée qui chemine est de parvenir à une baisse des prélèvements obligatoires de l'ordre de 1 point de produit intérieur brut (PIB) pour les trois années concernées. Pour les déficits publics, l'objectif pourrait être qu'ils soient ramenés d'environ 1 % du PIB en 2001 à 0 %, ou très légèrement au-dessus, c'est-à-dire en léger excédent, en 2004, ce qui équivaldrait à une baisse assez faible des déficits sur la

période, de l'ordre de 0,3 point de PIB par an.

Le ministre des finances se satisfait-il de ce plan de route ? En fait, tout le débat se concentre, au sein du gouvernement, sur l'évolution des dépenses publiques. Globalement, il est prévu qu'elles progressent de 4 % sur la période, dont 1 % en volume pour l'Etat. Mais une question hautement sensible n'est pas tranchée : de combien devront progresser les dépenses publiques ? Bercy souhaite un arbitrage très rigoureux : pas plus de 1,5 % l'an. Confrontée à la grogne des professions médicales, M^{me} Guigou, elle, semblait très opposée à cette norme. Elle a fait savoir, avec énergie, ces derniers jours qu'elle y était opposée mais n'a jamais soumis de contre-propositions.

Laurent Mauduit

L'opinion de M. Chirac attendue sur le dossier corse

LE PRÉSIDENT de la République l'a dit et répété : il préférerait attendre de « *connaître avec précision le projet de loi* » pour s'exprimer et dire ce qu'il croit « *bon pour la Corse et pour la République* ». Alors que le texte vient d'être soumis pour avis à l'Assemblée de Corse (*Le Monde* daté 10-11 décembre) et devrait être présenté en conseil des ministres en janvier, Jacques Chirac pourrait donc faire connaître sa position, jeudi 14 décembre, lors de son intervention sur TF 1.

A Matignon, où l'on a pris soin de transmettre en primeur à l'Élysée le texte des « *accords de Matignon* » (le 20 juillet), puis l'avant-projet de loi sur le nouveau statut (le 28 novembre), on attend avec impatience de connaître la position du chef de l'Etat. Depuis l'épisode Bernard Bonnet, Jacques Chirac n'a jamais attaqué la politique menée en Corse par le premier ministre, se contentant de balancer prudemment, le 21 septembre sur France 3, entre des réformes « *indispensables* » et « *le respect de l'unité* » de la République et la « *condamnation de la violence* ».

Depuis, la donne générale a changé. A gauche, le travail d'explication et de communication de Daniel Vaillant a apaisé la plupart des inquiétudes, exception faite de Jean-Pierre Chevènement et de ses amis. Au RPR aussi, les choses bougent. « *Vous avez intérêt à travailler votre réunion du 12* », avait prévenu José Rossi, le président (DL) de l'Assemblée de Corse, le 9 décembre à Ajaccio, en évoquant devant ses alliés du RPR insulaire la réunion du bureau politique du RPR prévue à Paris. Le RPR Jean Baggioni, qui, dans l'hémicycle, s'en était pris violemment, sans les citer, à Michèle Alliot-Marie et à Patrick Devedjian, s'indignant publiquement « *des jugements à l'emporte-pièce, (...) voire de l'ignorance de nos problèmes qui ont pu conduire certains à des erreurs d'interprétation* », a passé quelques coups de fil. Mardi 12 décembre, Nicolas Sarkozy et Bernard Pons ont tenté d'infléchir la ligne du RPR sur la Corse, rejoignant ainsi les positions d'Edouard Balladur ou de Robert Pandraud, et ils ont obtenu l'organisation d'un nouveau débat en janvier (*Le Monde* du 14 décembre).

Après le « *flop* » de la pétition « *pour la Corse dans la République* », lancée à grand bruit à la fin de l'été par le RPR, cette inflexion devrait faciliter la position de Jacques Chirac. Auparavant, une première réunion interministérielle devait se tenir, jeudi 14 décembre dans l'après-midi, afin d'examiner la cinquantaine de « *avis* » transmis au gouvernement, samedi 9 décembre, par l'Assemblée de Corse, sur l'avant-projet de loi portant statut de l'île.

Ariane Chemin

Le patronat au guichet des emplois-jeunes

LES EMPLOIS-JEUNES s'exportent bien dans le privé. Alors que le gouvernement doit, dans les prochains jours, dévoiler son plan sur l'avenir de ces emplois, l'éducation nationale s'active pour trouver un débouché à ses 65 000 aides-éducateurs, ailleurs que dans son giron. Pour la seconde fois en moins d'un an, une série d'accords-cadres a ainsi été signée, mercredi 13 décembre, entre le ministère et des entreprises. A elle seule, l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), la plus puissante fédération du Medef, s'est engagée sur un programme de 25 000 embauches d'emplois-jeunes en cinq ans.

Certes, comme l'explique son délégué général adjoint, Dominique de Calan, l'organisation patronale « *pense toujours le plus grand mal* » de la loi qui, en créant les emplois-jeunes en 1997, leur a « *fait perdre du temps* ». A l'époque, l'UIMM avait fustigé ces « *nouveaux emplois à la charge du contribuable* ». Mais, que voulez-vous, « *bouurré de pénurie* », le secteur cherche aujourd'hui désespérément de la main-d'œuvre. « *Le gouvernement a intérêt à se rendre compte qu'il vaut mieux pousser les emplois-jeunes sur le marché du travail plutôt que de les "cocooner"* », assure M. de Calan, qui s'est entretenu du sujet, mercredi soir, avec le ministre délégué à la formation professionnelle, Jean-Luc Mélenchon.

Pour se familiariser avec un univers très différent de celui des établissements scolaires, les premiers aides-éducateurs intéressés entreront donc, dès janvier 2001, dans une « *phase d'orientation* ». Pendant trois à six mois, tout en percevant leur salaire de l'éducation nationale, ils seront ainsi « *détachés* » dans les entreprises adhérentes à l'UIMM pour faire des stages.

« *Pas à plein temps* », s'empresse de préciser le ministre, soucieux de ne pas se voir accuser de prêt de main-d'œuvre. Cette phase, destinée à sélectionner

« *ceux qui sont vraiment motivés* », selon M. de Calan, débouchera ensuite sur des embauches en « *contrats de qualification adultes* ». Réservés à l'origine aux jeunes de moins de vingt-six ans, ces contrats à durée déterminée, de six mois à deux ans, ont été étendus au-delà de cet âge limite en 1998. Ils permettent aux employeurs de bénéficier, en plus de l'exonération des cotisations patronales de Sécurité sociale à hauteur du SMIC, d'une aide de l'Etat. « *Il y aura aussi des contrats à durée indéterminée* », affirme, de son côté, le ministre, en vantant le niveau de qualification de ses aides-éducateurs (titulaires le plus souvent d'un bac +2) ainsi que leur sens de la hiérarchie et des horaires.

ÉCHEC DU DONNANT-DONNANT

Commencées avec Claude Allègre, achevées avec Jack Lang, les négociations avec l'UIMM auront nécessité plus d'un an de pourparlers. En effet, en échange de sa bonne volonté sur les emplois-jeunes, la branche patronale souhaitait que le gouvernement se montre accommodant avec son accord sur les 35 heures, loi « *honnie* » entre toutes. Peine perdue.

Les entreprises commençant à ressentir des difficultés de recrutement, l'UIMM, pour qui il faut toujours « *décoloniser la société civile* » de l'interventionnisme de l'Etat, a fini par se résigner. Le secteur rejoint ainsi la Fédération française du bâtiment, mais aussi des entreprises comme Air France, Vivendi, ou Picard Surgelés, qui, toutes, se sont présentées au guichet des emplois-jeunes. En tout, calcule l'entourage de M. Lang, 51 000 propositions d'embauches ont été formulées. Dans quelques jours, la Capeb, organisation patronale des artisans du bâtiment, devrait signer à son tour un accord-cadre.

Isabelle Mandraud

La fabrication des hélices du « Charles-de-Gaulle » aurait subi des contrôles techniques insuffisants

DES CONTRÔLES insuffisants, notamment au bloc radiographie de la direction des constructions navales (DCN), à Indret (Loire-Atlantique), qui est chargée des systèmes de propulsion navale pour le compte de la marine nationale, et à la Surveillance industrielle de l'armement (SIAR) pourraient avoir été à l'origine de la cassure, début novembre, en plein Atlantique, d'une pale de l'hélice bâbord (gauche) du porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle*.

Une commission d'enquête doit rendre ses premières conclusions le 21 décembre. Elle a été désignée pour examiner les conditions dans lesquelles cet équipement – il s'agit, en fait, de deux hélices (tribord et bâbord) opérationnelles et de deux autres de rechange – a été commandé, produit, contrôlé, puis réceptionné durant la chaîne qui part du fournisseur, les ateliers Atlantic Industrie à Nantes, et qui aboutit au client, la marine nationale, via les services de la DCN et du SIAR qui dépendent de la délégation générale pour l'armement (DGA).

Un jour après l'entrée, à Toulon, du bâtiment en cale sèche pour subir les réparations nécessaires (*Le Monde* du 14 décembre), la commission de la défense, à l'Assemblée nationale, a entendu à huis clos, le mercredi 13 décembre, Alain Richard, ministre de la défense, et deux des hauts responsables de la défense, l'amiral Jean-Luc Delau-

nay, chef d'état-major de la marine, et Jean-Yves Helmer, délégué général pour l'armement.

Président de la commission parlementaire, Paul Quilès (PS, Tarn) a rappelé en substance que le chef d'état-major de la marine a réceptionné le bâtiment et que M. Helmer a fait, en partie, réaliser le porte-avions par les arsenaux et des partenaires industriels, tandis que ses services sont responsables du contrôle de la qualité du matériel produit par Atlantic Industrie. Cette PME a été rachetée par une autre société après sa faillite et le budget des armées a contribué après-coup à sa survie.

PIÈCE DE 19 TONNES

La marine affirme qu'aucun des officiers supérieurs chargés de suivre le programme n'a été informé d'un doute sur la qualité des hélices du *Charles-de-Gaulle*. De son côté, la DGA indique que ses ingénieurs de l'armement, responsables du programme, n'ont pas eu, eux aussi, matière à s'inquiéter. Or il est apparu, selon plusieurs témoignages, que si les deux hélices tribord n'ont pas de défauts, l'hélice opérationnelle et l'hélice de rechange bâbord auraient présenté quelques défauts lors de leur mise en place : des traces de corrosion au cœur même du métal, qui pourraient résulter de fragilités dans la fonderie du cupro-aluminium, une matière qui peut ne pas se solidifier de manière uniforme et dont le re-

froidissement n'est pas totalement simulable par ordinateur. Il s'agit d'une pièce de 19 tonnes, monobloc, au dessin très prolifé. La DCN avait un calendrier singulièrement serré et elle a mis les sous-traitants concernés sous pression, en termes de coûts et, surtout, de délais.

Après l'incendie suspect, le 30 novembre, des ateliers d'Atlantic Industrie, le ministre de la défense a déposé plainte contre X..., avec constitution de partie civile. Les logiciels et les documents relatifs aux hélices, qui ont été détruits, appartaient, en effet, à l'Etat et ils n'étaient qu'en dépôt chez l'industriel à l'île Beaulieu, à Nantes. Des indices, notamment l'effraction des bâtiments, donnent à croire qu'il s'est agi d'un incendie volontaire pour faire disparaître des preuves.

Jacques Isnard

Washingtonville !

par Pierre Georges

THAT'S ALL, FOLKS ! C'est tout, les amis ! C'est ainsi que se finissent les dessins – et les élections – animés. Dans la douceur très « effet de serre » d'un petit matin de décembre, comment n'aurait-on pas versé des larmes d'émotion dans son cynique casque. Les radios donnaient en boucle des extraits d'« *Embrassons-nous Washingtonville* » ! Bush-Gore, Gore-Bush, ils n'avaient l'un et l'autre, l'un pour l'autre, et les deux pour les Etats-Unis, assez de mots pour dire la grandeur de la Nation et de la démocratie américaine, pour sa capacité à surmonter les menues épreuves traversées ces dernières semaines.

Al Gore, « *pas d'accord* » certes, sut être d'une dignité grandiose dans sa renonciation à un pouvoir tenant à une poignée de confettis de Floride. Et George W. Bush sut trouver les mots pour enfin être président comme papa, mais aussi président de tous. Des Américains de toutes races, de toutes religions, de toutes convictions. Et de toutes tailles, serions-nous tenté d'ajouter dans un irrépressible sarcasme de salle de rédaction.

Bref, tout est bien qui commence bien. En hommes d'Etat, ils se réconcilient et eurent de nombreux « *rémocrates* ». Comme il convient aux contes, et comptes électifs, qui se terminent d'un coup de baguette magique et néanmoins suprême ! En ce matin américain radieux où le jour se lève et avant que de partager la joie et le soulagement de toute une nation, ayons une pensée émue pour tous ces braves gens, républicains comme démocrates, qui comptèrent, comptèrent, comptèrent.

Leur zèle fut d'autant plus admirable que vain. S'user la prune des yeux, jours et nuits, à mirer les ceufs électifs pour déterminer leur

fraîcheur et leur sincérité et s'entendre dire, à la fin, que tout cela fut inutile, et même un peu illégal, c'est à se taper la tête contre les urnes. Ou à douter de la grandeur et de la cohérence de la justice américaine. Sur ce sujet, une mauvaise pensée, journalistique évidemment, nous est venue ce matin. Si les magistrats mettent autant de soin et de cohérence à juger les hommes qu'à soulever les urnes, il ne nous étonne plus que les couloirs de la mort soient peuplés de condamnés très approximatifs. Et, souvent même, totalement innocents. De condamnés à mort exécutés à la chaîne, manie fort bushienne au demeurant.

Mais n'allons pas, en ce jour de vérité, gâcher l'ambiance de fête par quelques remarques grinçantes, comme tribulation vomissant sa bile sur le smoking du marié. Un président est né là-bas. Un autre président, le nôtre, va s'exprimer ce soir à la télévision sur des questions d'actualité. Toutes choses que *France-Soir* résume d'un titre lesté : « *Bush à la réponse, Chirac à la question* ».

Encore que l'on imagine mal le président de la République en « *garde à télévision* », un spot dans la figure, la situation semble assez bien résumée. Jacques Chirac, le questionné, va parler. D'actualité notamment. Donc des affaires aussi. Pour dire quoi, en dire quoi ? Cela lui appartient en propre et attendons entendre, comme d'autres disent attendons voir. Patrick Poivre d'Arvor, le questionneur, va interroger. Pauvre de lui ! Quelle dure vie que celle du tourmenteur au sein même d'une maison Bouygues-TF 1, réputée pour sa prodigalité donatrice de jadis et ayant largement contribué à l'édification de multiples lycées de maçon !

La mise en examen de M. Toubon rétablie par la Cour de cassation

LA MISE EN EXAMEN pour « *complicité de prise illégale d'intérêt* » de l'ancien ministre de la justice, Jacques Toubon, maire du 13^e arrondissement de Paris et candidat séguiniste aux municipales de 2001, a été rétablie, mercredi 13 décembre, par une décision de la Cour de cassation. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Montpellier avait annulé, le 18 janvier 2000, cette mise en examen prononcée en novembre 1999. L'ancien ministre est soupçonné d'être intervenu auprès de la Société d'aménagement foncier et d'aménagement rural, en 1995, pour favoriser un candidat à la rétrocession d'un domaine agricole.

DÉPÊCHES

■ CALENDRIER ÉLECTORAL : la droite sénatoriale s'est opposée à l'ordre du jour du gouvernement fixant l'examen de la proposition de loi organique visant à fixer les élections législatives après la présidentielle de 2002, par les sénateurs le 16 janvier 2001, déplorant un « *décal trop court* ». Le ministre des relations avec le Parlement a indiqué que le gouvernement « *ne reculerait pas* » au-delà cette date.

■ TEMPÊTES 1999 : selon la mission interministérielle d'évaluation des dispositifs de secours et d'intervention nommée par le premier ministre en février, la gestion des deux tempêtes de décembre 1999 a montré de nombreuses « *insuffisances* ». Ce rapport, rendu public jeudi 14 décembre, souligne « *l'autonomie accrue de comportement* » des services de l'Etat ou de la SNCF, les « *logiques commerciales segmentées* » des opérateurs d'eau et de téléphone mobile. Il dénonce les « *corporatismes* » et les « *comportements individualistes* ». Les enquêteurs ne formulent pas moins de 35 propositions de réforme.

■ CINÉMA : Gaumont et Pathé devaient annoncer, jeudi 14 décembre, une alliance de leurs réseaux de distribution de films. Dès l'ouverture de la Bourse de Paris, la cotation de l'action Gaumont a été suspendue dans l'attente d'un communiqué. Gaumont possède 49 cinémas (323 salles) soit 6,8 % du parc national. Pathé contrôle 27 cinémas (201 salles) soit 4,2 % du parc, mais le groupe assure aussi la programmation de 108 salles indépendantes.

■ AGRICULTURE : le ministère de l'agriculture et de la pêche a indiqué, mercredi 13 décembre, que, selon l'INSEE, le résultat agricole par actif augmenterait de 1 % en termes réels en 2000, alors qu'il avait baissé de 5 % en 1999. Les plus fortes progressions concernent l'élevage des porcs et des moutons. En revanche, on note une forte baisse chez les producteurs de céréales et d'oléagineux et chez les viticulteurs. En dépit de la crise depuis la mi-octobre, le secteur de l'élevage bovin devrait connaître une augmentation moyenne d'environ 10 %.



Père Noël,
en français,
glamour veut dire
très joli sac
pour me gâter.

LA BAGAGERIE

PARIS. NEW-YORK. TOKYO

• Refente de cuir de vachette double synthétique

**LE FEUILLETON
DE PIERRE LEPAPE**

L'« Histoire de la langue française » poursuit son aventure en explorant les années 1945-2000
page II



REBECCA WEST
page III



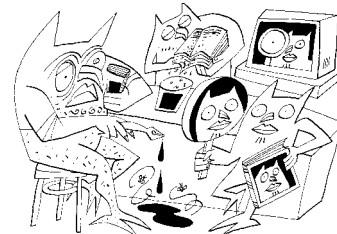
STEFAN ZWEIG
page IV



**ALEXANDRE
VIALATTE**
page V

GRANDEUR OU DÉCADENCE DES INTELLECTUELS?

Le débat sur le dernier livre de Régis Debray
pages VI et VII



Black dynamite

Au lieu de poser des bombes, au lieu de lancer des pierres ou de se coucher en travers des routes, au lieu de s'enchaîner aux arbres, John Edgar Wideman écrit des livres. Des romans, vraiment ? Les livres sont-ils jamais parvenus à faire tomber les injustices ou à libérer les opprimés ? Pas en un seul jour, certes, mais au bout du compte, peut-être. Du moins, après que l'écho de leurs phrases aura fait son chemin dans les esprits – surtout si la musique même de ces phrases résonne comme une forme de subversion.

Tel est, en tout cas, l'espoir de John Edgar Wideman, auteur afro-américain lancé dans une extraordinaire entreprise de décolonisation du langage. Mieux qu'un épais bâton de dynamite, ses textes font voler en éclats les frontières d'une langue imposée par la culture dominante – celle des Blancs. *Deux villes*, son cinquième livre, s'inscrit pleinement dans la logique brûlante et hautement politique qui était aussi celle de *Reuben*, de *L'Incendie de Philadelphie* ou du *Massacre du bétail*, ses précédents romans (1). Et cela en demeurant un magnifique morceau de littérature et de passion. Récompensé à deux reprises par le prestigieux PEN/Faulkner Award, John Edgar Wideman est sans doute l'un des écrivains les plus originaux et les plus doués de sa génération.

Cet espoir de libération par le texte a ses limites, ses failles, ses heures creuses. En exerçant de son nouveau roman, John Edgar Wideman a inscrit un nom, gravé sur le papier comme sur une pierre tombale : « OMAR WIDEMAN/1971-1992 ». Puis la phrase suivante, triste et solennelle : « In memoriam/Nous n'avons pas fait l'effort suffisant. » Qui était-il, ce jeune mort dont l'ombre invite le lecteur à pénétrer dans un cimetière ? « Un de mes neveux qui a été tué dans un combat de rue », explique l'auteur, dont l'œuvre est jonchée des cadavres de ces « jeunes Noirs » qui « s'abattent entre eux », comme le proclamait rageusement le prologue du *Massacre du bétail*. Grand, mince, athlétique encore pour ses presque soixante ans, l'homme est entré d'un air contraint dans le hall du grand hôtel new-yorkais choisi comme point

Le romancier afro-américain John Edgar Wideman invente une nouvelle texture littéraire en décolonisant la langue de la culture dominante – celle des Blancs

de rencontre. La silhouette est celle d'un adolescent vêtu de noir, chaussures de sport, pantalon, blouson et jusqu'au bonnet de laine perché au-dessus des oreilles. John Edgar Wideman, qui donne des cours à l'université du Massachusetts, est aussi un New-Yorkais à temps partiel.

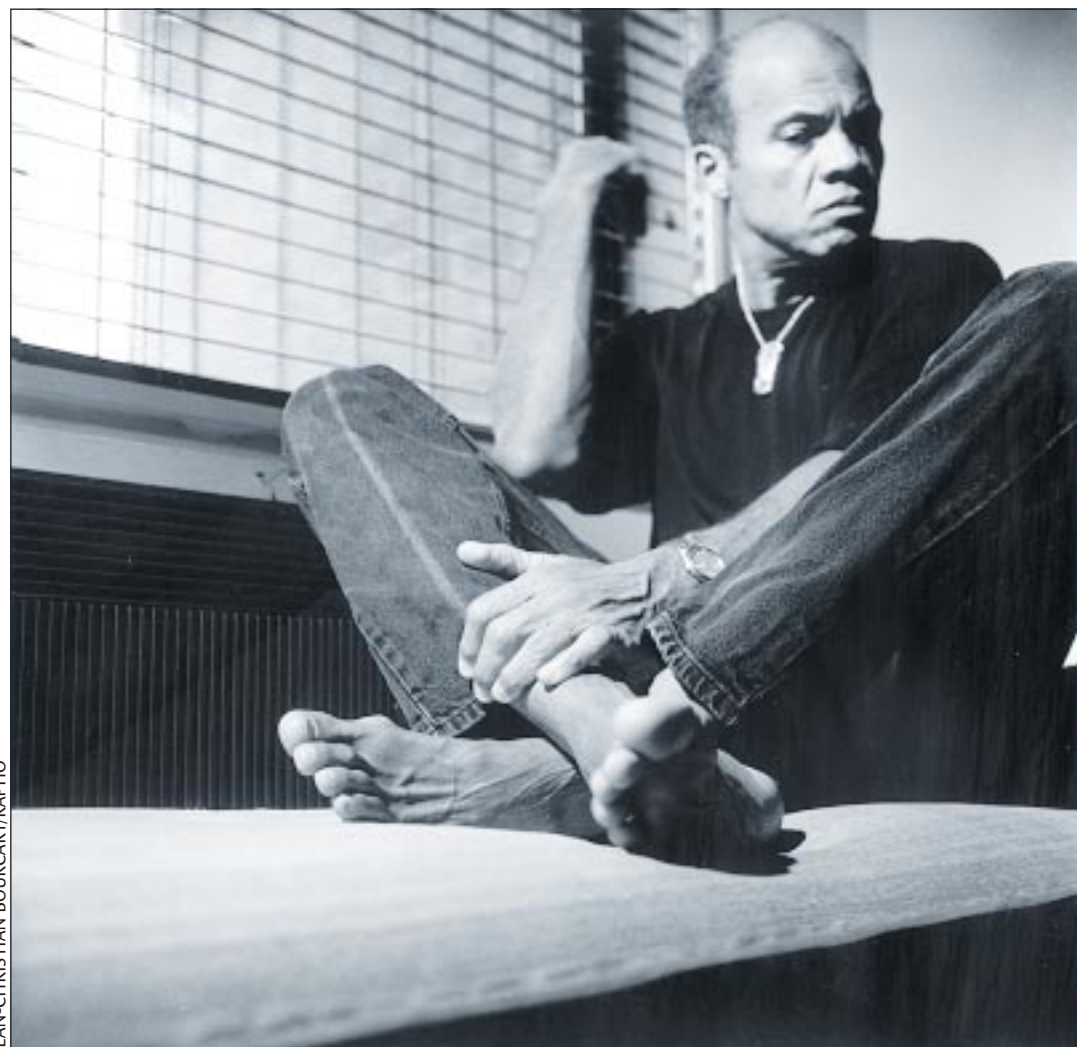
C'est donc dans un quelconque restaurant rouge et clinquant de la 57^e Rue que le voilà picorant des calamars frits, au fond d'une grande assiette. Saisissant délicatement les mets du bout des doigts, Wideman évoque le quartier noir de Pittsburgh, la ville de Pennsylvanie où il a passé son enfance et une partie de sa jeunesse. « Mon pays natal, mais également mon lieu de naissance imaginaire », dit-il. Cet endroit nommé Homewood, le romancier en a fait le décor de plusieurs de ses récits. Et aussi celui d'une malédiction que Wideman a expérimentée dans sa propre chair. Car là-bas, les garçons meurent par dizaines, tués pour rien – comme les fils de Kossima, la narratrice de *Deux villes*. Comme aussi les enfants de ceux qui venaient con-

man, où des voix s'enchevêtraient dans des phrases extraordinairement fluides et musicales, puis à la source de l'enfance. « La meilleure écriture est celle qui parvient à récupérer – au sens proutien – ce langage constitué de mouvements et d'odeurs autant que de mots. Ce langage, le plus authentique pour un individu, qui commence à prendre forme dans les bras de votre mère, lorsqu'elle vous tient contre elle, vous berce, vous chante des comptines. » L'image du nourrisson, qui « sait que le monde disparaît quand il ferme les yeux », revient à diverses reprises dans son dernier roman.

Pour espérer retrouver ces sensations très anciennes, l'écrivain doit retourner encore et encore aux lieux symboliques de la prime enfance, éliminer les réflexes inculqués par l'école, gratter les couches d'académisme et de culture imposée. « Ecrire n'a pas de sens, si l'on n'arrive pas à transmettre cela à ses lecteurs. C'est pour cette raison que mes livres reviennent sans cesse à Pittsburgh et à Philadelphie, les villes où j'ai appris à sentir et à parler ma langue originelle, explique le romancier. Ce langage est un outil. Si vous apprenez à vous en servir, il ne vous connecte pas seulement avec le passé, mais vous ouvre sur l'avenir. D'une certaine façon, il vous fait grandir. »

La nouvelle texture littéraire inventée par Wideman à partir de ces impressions premières est une manière d'« utiliser toutes les ressources de la langue », dit-il, de « rendre les différentes parties du discours conscientes d'elles-mêmes ». Donc, de déstabiliser le langage courant, normatif, prétendument supérieur. « La tradition afro-américaine a engendré un langage secret, qui multipliait les codes afin d'exclure les Européens. Ce besoin n'a d'ailleurs pas disparu. Moi, je ne veux pas être un messager et je vais d'ailleurs contre le secret, la réserve, en publiant mes livres. Mais j'essaie cependant de conserver les caractéristiques de ce discours. » Et de participer à l'émancipation des Afro-Américains, même s'il se désole d'être inaccessible à une large majorité d'entre eux.

Le résultat de cette recherche, tel qu'il se manifeste dans *Deux villes*, est époustoufflant. Passé les



JEAN-CHRISTIAN BOURCART/GRAPHO

premières pages, volontairement déconcertantes (« c'est une sorte de contrat avec le lecteur, affirme l'écrivain. Une manière de lui dire : attention, il ne va pas suffire de rester passivement assis sur votre derrière, on n'est pas au McDo. Il va falloir danser avec moi, me répondre »), des voix surgissent, s'emmêlent et se répondent, de chapitre en chapitre. Celle de Kossima, la femme blessée qui refuse de se laisser embarquer dans un nouvel amour, celle de Robert, le quinquagénaire amateur de basket, celle de Martin Mallory, le vieux photographe qui peut être envisagé comme une métaphore de l'écrivain. Cel-

le aussi, plus lointaine, de John Africa, le leader assassiné du groupe de rebelles décimé par la police de Philadelphie, en 1985 (évidemment qui figurait déjà dans *L'Incendie de Philadelphie*). John Africa n'est plus, mais il parle encore, dans un livre envahi de fantômes. L'absence est un personnage écrasant de ce roman où règne l'idée de chute et de désolation, mais aussi de résurrection par l'esprit et les sens. M. Mallory, le photographe acharné à saisir ce qui ne se voit pas, dit ainsi que nous « devons prendre le risque de perdre ce que nous voyons si nous voulons vraiment le voir ». John Edgar Wideman, lui, n'a « perdu » son

langage que pour mieux en élaborer un autre, merveilleux de plénitude et de liberté.

(1) Gallimard, 1994, 1996 et 1998.
(2) éditions Jacques Bertoin, 1990.

★ Yves-Charles Grandjeat vient de consacrer une étude à l'œuvre de John Edgar Wideman (Belin, « Voix américaines »).

DEUX VILLES (Two Cities) de John Edgar Wideman. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Pierre Richard, Gallimard, « Du monde entier », 278 p., 145 F (22,10 €).



Le livre qui bouleverse le monde judéo-chrétien



Les enfants de Brunot

HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE. 1945-2000

sous la direction de **Gérald Antoine** et **Bernard Cerquiglini**.
 CNRS éditions, 1 030 p., 480 F (73,18 €).

Tout bleu, tout neuf, ce gros volume est déjà historique. Il s'agit en effet du dernier tome – avant longtemps – d'une entreprise scientifique commencée en 1905, la fameuse *Histoire de la langue française* de Ferdinand Brunot. Un « lieu de mémoire », au même titre que l'*Histoire de France* de Lavisse, le *Grand dictionnaire* de Pierre Larousse ou *Le Tour de la France par deux enfants*, de M^{me} Fouillée alias G. Bruno.

Ferdinand Brunot avait deux passions, la langue française et la république. C'est une figure de cette Sorbonne laïque, érudite, militante et triomphante que Péguy détestait tant. Membre fondateur de la Ligue des droits de l'homme, maire du 13^e arrondissement de Paris, fier titulaire de la première chaire au monde d'histoire de la langue. Au début du siècle – il a quarante ans –, son ami Armand Colin lui commande une *Histoire de la langue française*. C'est le début d'une étonnante aventure éditoriale, plus de dix mille pages grand format, une vingtaine de volumes qui mènent de l'époque latine à la fin du Second Empire. Le disciple de Ferdinand Brunot, Charles Bruneau, prend la suite pour les années 1852-1886. Mais Brunot et Bruneau ne limitent pas à leurs exploits : avec le soutien de la maison Pathé, ils sillonnent les routes de France et enregistrent sur la cire des centaines de personnes pour les Archives de la parole. La première entreprise d'analyse scientifique des patois et des manières de parler. La langue telle qu'elle se dit et non plus telle qu'elle s'édicterait selon les règles immuables de la philologie et de la grammaire.

S'opposer à la toute-puissante philologie allemande et à sa tyrannie théorique, c'est, pour cet homme de l'Est, participer à l'affrontement patriotique. Les métaphores ne trompent pas : dans une lettre de 1914 à son ami Félix Gaffiot, Brunot parle du « *déterminisme philologique de ces gens-là, qui alignent tout au cordeau, sans soupçonner les libertés du langage et des styles, qui font marcher les langues au pas de parade comme des recrues poméraniques. Ils ont en tout et partout des mentalités de caporaux instructeurs* ».

Des caporaux, il y en a ailleurs qu'en Prusse. Brunot s'en prend à ceux qui, en France, veulent continuer à dresser des barrages entre la langue et le citoyen. « *Une orthographe nationale*, écrit-il, est une des formes de la vie publique. (...) *Mais l'orthographe est le fléau de l'école. Qu'un enfant veuille en effet être admis à cultiver des choux à l'institut de Beauvais, des fleurs à Versailles ou des arbres à Nogent-sur-Vernisson, qu'il prétende être mécanicien ou garde-mine, entrer dans les postes ou devenir maître de cabotage, l'odieuse dictée le guette au seuil de la maison, et sa carrière dépend, partiellement au moins, de la façon dont il écrit la finale de il coud ou de l'accent qu'il met sur événement.* » Il faut réformer : « *Un signe pour un son, un son pour un signe.* » Brunot n'a jamais été admis à l'Académie française (1).

L'« Histoire de la langue française », commencée en... 1905, poursuit son aventure, en explorant les années 1945-2000. Analyses passionnantes d'une langue vivante, qui dépassent nombre d'idées reçues

Régulièrement rééditée, la monumentale *Histoire de la langue française* – *HLF* pour les intimes – est toujours disponible (2). Le CNRS a publié en 1985 un volume pour les années 1880-1914, puis un autre, en 1995, sur la période de 1914 à 1945. Ferdinand Brunot rédigeait de sa main son *Histoire*. De telles entreprises sont désormais collectives. Gérald Antoine et Bernard Cerquiglini ont dirigé une équipe importante, notamment venue de l'Institut national de la langue française. Comme toujours lorsque les écritures sont multiples, il y a des ruptures de ton, d'intérêt, de méthode ; des interventions élégantes, parfois même souriantes, et d'autres – plus rares – rédigées dans le plus égotique des jargons spécialisés ; des contributions éblouissantes et d'autres plutôt bâclées.

Prenez un secteur qui nous intéresse directement : la langue de la littérature depuis un demi-siècle. Alors que la France a connu au cours de cette période la mutation la plus ample, la plus profonde et la plus rapide de son histoire, comment cette révolution a-t-elle affecté la langue des écrivains ? Michel Corvin, excellent historien du théâtre, analyse bien la rupture spectaculaire qui s'est accomplie, à partir de 1950, avec Adamov, Ionesco, Genet, Beckett, Dubillard, Vauthier. Le moment, écrit-il justement, où la langue du théâtre cesse d'appartenir à la littérature – c'était encore le cas, ô combien, pour Sartre et Camus – pour entrer dans

ce qu'Artaud appelait « *une métaphysique du langage articulé* ». « *La langue du théâtre ne s'entend plus – au double sens de ce mot –, elle se reçoit comme on reçoit une ondée.* » Le théâtre a des voix, il n'a plus de discours. Une autre aventure commence, pour un autre public.

Après l'impeccable exposé de Corvin, l'enquête passionnée de Gérald Antoine sur « *Les usages poétiques de la langue* », à travers quelque deux mille auteurs de poèmes, une myriade d'écoles, de mouvements, de revues, de langages dont l'obsession, pour le meilleur et pour le pire, est de se différencier. Une étonnante vitalité qui va de pair avec une non moins étonnante négativité, comme si l'objet principal de la poésie n'était plus que la poésie elle-même, l'interrogation sur son existence, sur l'acte de la parole, sur le langage du langage. Aux prises avec sa propre énigme, en proie aux appropriations « scientifiques » des linguistes et des philosophes, la poésie est en danger d'oublier sa relation au monde et sa relation à ses lecteurs. Une langue pour chacun, c'est une langue pour personne.

Entre Corvin et Antoine, sept pages, vite troussées, sur « *La langue dans le roman* ». Autant dire : rien. L'histoire de la langue romanesque depuis cinquante ans se réduit à une longue liste insignifiante de prix littéraires, à un court développement sur Perec et l'Oulipo, à quelques phrases sur l'argot d'Alphonse Boudard et de San Antonio, et à une dissertation sur *La Route des Flandres* de Claude Simon. Bref, selon Pierre Cahné, alors que tout changeait autour de nous, la langue des romans serait demeurée quasiment la même, sauf à prendre quelques libertés avec le code typographique. Si c'était vrai, le décalage entre la société et son roman, l'inertie linguistique des romanciers, mériteraient, pour une fois, le qualificatif d'« *historiques* ». Mais on préfère demander un nouvel inventaire.

Cette déficience étonne d'autant plus qu'il existe désormais de nombreux et efficaces outils, informatiques par exemple, pour radiographier la langue française, ses pratiques et ses évolutions. *L'HLF 1945-2000* les utilise avec bonheur, qu'il s'agisse de la prononciation, de l'orthographe, du lexique ou de la syntaxe, ou de la description des

relations entre les langues écrites – de l'administration, de la presse, des médecins, des économistes, etc. – et les langues parlées dans le « registre surveillé » et dans celui de la conversation ordinaire. *HLF* apporte une quantité d'informations et d'analyses susceptibles de nourrir pendant des décades – remplacées, on ne sait trop pourquoi, en français 2000, par des décennies – notre passion nationale pour les empoignades sur la langue.

C'est ainsi qu'au chapitre des néologismes, on trouvera une solide synthèse sur les ravages supposés des anglicismes. Signée d'un certain John Humbley, remarqueront les paranoïaques. N'empêche, le bilan est plutôt rassurant dès que l'on quitte le domaine des impressions vagues et des irritations cutanées. Les études quantitatives sur les dictionnaires de langue générale montrent que le taux d'anglicismes diminue sensiblement entre 1960 et 1980 ; une autre sur *Le Monde* situe l'invasion anglo-saxonne autour de 0,6 % du vocabulaire utilisé et souligne qu'il s'agit, pour l'essentiel, de mots empruntés dès le XIX^e siècle : film, international, confort, photo, studio, parking, investissement, tourisme, inflation, exportation, sport, budget, etc. Il n'y aurait que la publicité à être sérieusement infectée par le virus américain.

En revanche, *l'HLF* est beaucoup plus critique lorsqu'il s'agit de la situation du français dans le monde – et notamment dans les pays non francophones. La régression est générale, les ressources souvent indignes, mal employées, gaspillées par les rivalités, les querelles et les incohérences entre les administrations de tutelle et les institutions non gouvernementales. En cette matière aussi, le vide politique est à la mesure du trop-plein idéologique : en l'occurrence, la religion de la langue française qui serait otologiquement porteuse des valeurs de progrès, de tolérance, d'humanité et d'universalité. Comment des hommes de bonne volonté pourraient-ils refuser les rayons de ce soleil bienfaissant ?

HLF parle de mille choses encore, de l'enseignement, des créoles, de l'informatique, des langues régionales, du sabir de Lacan, des gros mots, de la langue de la presse, « *extraordinaire théâtre de liberté langagière* », menacé néanmoins par les effets de la surenchère, du néo-français de Raymond Queneau, de la manière dont les jeunes femmes – deux fois plus nombreuses que les hommes, allez savoir pourquoi – ajoutent un « e » final, caduc, rythmique et vocalique à de nombreux mots : « *au r'voir-e* ». On trouvera aussi en fin de volume, pour ceux qui n'y comprennent plus rien et qui osent l'avouer, deux chapitres d'une clarté exemplaire sur les théories grammaticales, la lexicologie et la sémantique. Un jardin de Le Nôtre taillé dans la brousse.

(1) Laquelle publie les deux premiers volumes (de « A » à « Mappemonde ») de sa neuvième édition du dictionnaire, qui en comportera quatre. Laquelle édition date déjà de quatorze ans. Ce qui, joint à la résistance de principe de l'Académie à l'innovation, donne à la chose un air désuet tout à fait charmant (Fayard-Imprimerie nationale).

(2) Une réédition d'ensemble, sous la direction de Gérald Antoine, Georges Gouhenheim et Robert-Léon Wagner, a été réalisée à partir de 1966, en treize tomes et vingt volumes.

livraisons

● ANNIVERSAIRE, d'Alain Spiess

Sur la photo, ils sont quatre dans l'arrière-salle du restaurant La Mansouria, où ils fêtent les trente ans de Simon. Son frère Charles, sa sœur Anna, et leur mère, le regard triste. Trente ans plus tard, c'est le drame : Charles, le pâtissier affectueux, qui est aussi un extrémiste colleur d'affiches, a tué un jeune Mahorais. Pierre, le mari d'Anna, un diplomate au caractère secret, a égorgé le dalmatien qu'on lui avait offert pour ses soixante ans. Simon, l'ingénieur lointain, ironique, qui fait carrière aux Etats-Unis, revient pour le procès de Charles, où Agathe, leur nièce, a décidé de faire une déposition accablante. Cinq brefs récits, cinq points de vue éclairent cette histoire complexe, tourmentée. Aux instantanés trop révélateurs d'Anna la photographe, Pierre, retiré dans une maison de santé, substitue le projet d'inscrire sa vie dans une fresque de mille deux cents carrés bleus. Une fable amère, subtile et magistralement menée. (Gallimard/L'Arpenteur, 142 p., 78 F [11,89 €]).

M. Pn

● PAS DE TEMPS À PERDRE, de Régis de Sa Moreira

Le garçon (taciturne) s'appelle Ben, et la fille (tonique) Fontaine. Dans une ambiance très arc-en-ciel, mi-BD, mi-comédie musicale, ce jeune couple découvre l'amour, le goût des pamplemousses, les fêtes à tam-tam. A l'heure où nombre de ses condisciples rêvent d'être touchés par la grâce de Bret Easton Ellis, Régis de Sa Moreira (de père brésilien) tente de retrouver le charme de *L'Ecume des jours*, de Boris Vian. Il imagine un monde fou, fou, où les facteurs inventent des lettres pour les solitaires, où les maisons dérivent vers des horizons enchanteurs... Un premier roman, frais. (Ed. Au Diable Vauvert, 280 p., 75 F [11,43 €]).

J.-L. D.

SCIENCE-FICTION

● par Jacques Baudou

Voyage initiatique

LE DIT D'AKA

d'Ursula K. Le Guin.
 Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre-Paul Durastanti.
 Robert Laffont, « Ailleurs et demain », 382 p., 139 F (21,19 €).

Un nouveau roman d'Ursula K. Le Guin est toujours un événement », commente Gérard Klein dans sa postface. En serait tenté d'ajouter : un événement d'autant plus notable que le lecteur français n'a pas eu accès depuis longtemps aux textes de cet auteur trop rare. *Le Dit d'Aka* appartient au cycle de l'Ekumen, cette confédération galactique créée par les Hainiens, et à la veine de la science-fiction « ethnologique ». Une Terrienne, Suttty, en poste sur la planète Aka, reçoit pour mission de gagner une petite ville de province très éloignée de la capitale, où les représentants de l'Ekumen étaient jusqu'alors confinés, et de recueillir tous les éléments d'une culture traditionnelle qu'une révolution politique et sociétale a entrepris d'éradiquer avec vigueur.

Escortée d'un commissaire politique, elle se rend dans cette ville que domine une chaîne de montagne très élevée et entreprend de gagner la confiance des habitants qui, malgré les persécutions, les autodafés et les camps de travail, sont restés fidèles à ce qui est à la fois une religion, une sagesse et une culture, et qui trouve son expression véhiculaire sous la forme du « dit d'Aka », une sorte de vaste mosaïque de contes et de poèmes transmis oralement. Le modèle qui a servi de base à la réflexion de l'auteur est bien évidemment la Chine communiste et la chape de plomb que le régime maoïste a fait peser sur le Tibet. Mais son approche n'est pas manichéenne, et les échanges, dans la dernière partie du roman, entre le Moniteur et Suttty restituent toute la complexité de la dialectique entre tradition et progrès, savoir ancien et modernité. Le voyage – proprement initiatique – de Suttty jusqu'au « *giron de la mère* » constitue sans nul doute l'un des romans de science-fiction les plus passionnants qu'il nous ait été donné de lire ces dernières années. En prime, Gérard Klein a réédité dans le même volume un autre roman du cycle de l'Ekumen, *Le nom du monde est forêt*, qui a obtenu le Hugo en 1973.

● **CHERUDEK**, de Valerio Evangelisti
 Dans le cycle des aventures du grand inquisiteur Nicholas Eymerich, *Cherudek* marque une nouvelle étape. Bien sûr, toute une partie du roman suit Eymerich, en l'an de grâce 1360, dans une mission pleine de dangers qui le conduit d'Avignon, la cité papale, à Figeac, à la recherche d'une armée de morts-vivants qui charge en criant l'apocalyptique « *A la mort Gog, à la mort Magog* », et d'hérétiques affiliés à l'Ecclesia spiritualis ; et le Moyen Age d'Evangelisti est tout de violence, de cruauté et de prodiges. Mais la partie contemporaine du roman est tout d'abord très singulière. La quatrième de couverture avertit qu'Evangelisti s'y aventure sur les terres de Lovecraft et de Borges, et cela n'est pas faux : la ville où enquêtent les trois jésuites est, comme la Providence de Lovecraft, la proie d'un puissant maléfice. Elle est aussi étrangement labyrinthique, et il faut pour s'y aventurer un savoir érudit et le goût des énigmes. Cette partie entretient ensuite avec la partie moyenâgeuse des relations étroites et complexes. A la dimension spatiale du labyrinthe, symbolisée par la ville et ses graphes, Evangelisti ajoute ainsi une dimension temporelle, la tragédie à la tragédie, et joue d'une série d'effets de miroir jusqu'à donner le vertige au lecteur. Etourdissant ! (Traduit de l'italien par Serge Quadruppani, Rivages, « Fantasy », 444 p., 149 F [21,34 €]).

● FUGUES, de Lewis Shiner

Ancien musicien de rock, Ray Shackelford se découvre un fantastique talent : lui qui gagne sa vie en réparant des chaînes hi-fi possède le pouvoir étrange de donner véritablement vie à des albums mythiques de la musique pop, à des disques que ni Jim Morrison des Doors, ni Brian Wilson des Beach Boys, ni Jimi Hendrix n'ont pu, pour une raison ou une autre, conduire à terme. Mais cette faculté a besoin, pour s'exprimer, d'un contact prolongé et perturbateur avec ces icônes de la culture rock. Ce qui nous vaut trois plongées dans un passé récent et un univers que l'auteur excelle à rendre dans toute son excentricité. Mais Ray Shackelford n'est pas seulement doté du don de ressusciter des musiques fantômes, c'est également un homme partagé entre un mariage qui part à vau-l'eau et la mort d'un père avec qui il a entretenu des rapports pour le moins difficiles. Le roman de Lewis Shiner est donc en même temps la chronique très réaliste d'un homme affrontant ses échecs et ses blessures intérieures – et qui arrive à se reconstituer – et un roman fantastique situé dans le monde très particulier de la musique pop « virtuelle ». Cet hybride curieux et réussi entre littérature générale et littérature d'imaginaire a remporté en 1994 un bien mérité World Fantasy Award. Il devrait séduire tous ceux qui ont rêvé à l'écoute de *Pet Sounds* ou de *Light My Fire* comme ceux qui aiment les expériences textuelles inédites. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Jean-Pierre Pugi, Denoël, « Lunes d'encre », 410 p., 145 F [22,11 €]).

● LA REINE SOLITAIRE, de Robin Hobb

Avec ce sixième tome s'achève le cycle remarquable de « L'Assassin royal ». Mais, s'il se termine par la triomphe des « bons » et la déroute des Pirates et de Royal, il ne le fait pas dans l'allégresse. C'est que ce triomphe a un prix et qu'il est élevé pour la plupart des protagonistes, pour le roi Vérité et Kettricken, sa reine, mais aussi et surtout pour celui qui est le véritable héros de cette saga, Fitz le bâtard, qui arrive dans ce dernier volume au bout de sa quête. Pourtant, le ton est à la tristesse, à l'amertume, au désenchantement. Désenchantement est d'ailleurs le mot juste, puisque c'est de la fin d'une magie que traite Robin Hobb, de la perte de l'art. Et tout dans le récit respire le deuil, de la cité désertée et hantée que visite Fitz à ces statues de dragons qui ressemblent à un cimetière. Pas de *happy end* ici, mais une dernière phrase – « *Nous rêvons de sculpter notre propre dragon* » – dont on ne mesurera l'intensité poétique qu'après avoir lu l'ouvrage. Dans un genre pétri de conventions, et tout en le respectant, Robin Hobb a su construire une œuvre originale et personnelle, riche de péripéties et de significations, mais qui vaut surtout par des personnages singulièrement attachants. Comment ne pas s'éprendre de Fitz, d'Astérie ou de ce fou qui porte si bien ce nom ? (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par A. Mousnier-Lompré, Pygmalion/Gérald Watelet, 318 p., 139 F [21,19 €]).

● À VOS SOUHAITS, de Fabrice Colin

Il n'est rien de plus satisfaisant pour un critique que de voir arriver à maturité un talent dont on avait pressenti les potentialités. C'est le cas de Fabrice Colin, qui nous surprend ici avec un récit d'une veine inattendue (surtout après l'univers sombre de *Winterheim*) : un roman de fantasy humoristique d'une fantaisie débridée, d'une drôlerie constante et d'une invention rare. Dans un Londres parallèle, trois personnages « cataclysmiques » – un homme, un elfe, un nain – deviennent les enjeux d'un duel au sommet entre le Diable et les trois Mères, tandis qu'une improbable Fédération omnisciente pour la Libération d'une Irréalité éventuelle recherche le Grand Marionnettiste en répétant comme une litanie « *le monde est une scène* »... Mais, outre ce savoureux roman, Fabrice Colin est aussi au sommaire de la belle et bonne anthologie de Léa Silhol, *Il était une fête* (Editions de l'Oxymore, 282 p., 129 F [19,67 €]), où il signe une nouvelle remarquable : « *Passer la rivière sans toi* ». Et il figure également, avec l'excellent « *Un jour dans la vie d'Angelina Westwood* », à celui d'*Escales 2001* (Fleuve noir, 670 p., 99 F [15,09 €]), l'anthologie annuelle de la science-fiction, dont la direction a été confiée à Sylvie Denis. Ce cru 2001, de bonne qualité, est d'une tenue moyenne supérieure à celui de l'an passé. (Editions Bragelonne, 302 p., 110 F [16,77 €]).

Rencontre et signature
 avec

YANN ARTHUS – BERTRAND

LA TERRE VUE DU CIEL

Samedi 16 Décembre
 à partir de 17 h.

GIBERT JOSEPH

26, BOULEVARD Saint Michel - PARIS 6^{ème}.
 Tél : 01 44 41 88 88

Parfum de mort sur les Balkans

En 1936, Rebecca West, quarante-quatre ans, auteur de plusieurs romans, d'un essai sur Henry James et d'une biographie de saint Augustin, se rend pour la première fois en Yougoslavie pour présenter son œuvre et animer des débats. On la retrouve en Croatie, en Bosnie, en Serbie, dans la vallée du Danube. Elle repart l'année suivante pour les Balkans. Le banquier Henry Andrews, qui partage sa vie, ainsi qu'un poète juif de Serbie, Constantin, époux d'une Allemande admiratrice des nazis, l'accompagnent. Ce couple ne figure pas le seul paradoxe tragique relevé par la romancière au cours de leur périple, depuis la Croatie et la côte dalmate, son prolongement, jusqu'au Kosovo et au Monténégro, en passant par l'Herzégovine et la Bosnie, la Macédoine et la Serbie.

En ce printemps 1937, trois ans après l'assassinat à Marseille d'Alexandre 1^{er}, roi de Yougoslavie, et du ministre français Louis Barthou, les chancelleries ne prenaient toujours pas au sérieux les gesticulations du fascisme italien et du national-socialisme allemand. Cet aveuglement, et le second voyage qu'elle fit en Yougoslavie, inspirèrent à Rebecca West un livre aussi limpide que savant, aussi dense qu'inclassable. Littérature « de voyage » ? Réflexion sur la montée et le déclin des empires ? Analyse ethnologique des populations héritières de Byzance, de la puissance ottomane et de l'emprise austro-hongroise ? Il s'agit de tout cela et sans doute aussi d'une certaine philosophie de l'histoire dans ce sommet de la littérature tout court, tantôt grave et méditative, tantôt furieusement épique ; elle fut illustrée au long des siècles par Homère (ou ceux que son nom cachait), Benjamin de Tudela, Ibn Battûta, Luis de Camoens et, de nos jours, par Claudio Magris, le poète triestin du Danube. Voyageurs impénitents, tout comme Rebecca West qui lançait déjà un avertissement contre l'accumulation des périls en Europe orientale et centrale, ils étaient surtout écrivains.

Ainsi, l'ouverture de son livre résonne d'accents shakespeariens lorsque les deuils annonciateurs du crépuscule des Habsbourg y sont évoqués, depuis le suicide de Rodolphe et de sa jeune maîtresse, à Mayerling en 1889, jusqu'au coup de feu de Gavrilô Princip, à Sarajevo, en juin 1914, qui sonnait le glas de l'Europe des empires. Non, Rebecca West ne déplore pas la disparition de la Cacanée, ensemble disparate que certains considèrent encore comme le symbole d'un équilibre européen permanent et stable. Impitoyable, à contre-courant, elle en dresse le portrait au vitriol, ainsi que celui tout aussi féroce de sa classe politique. De la famille impériale, pas davantage épargnée, seule l'image de l'impératrice Elisabeth, Sissi, émerge, nimbée d'intelligence et de grâce.

Même si le lecteur ne partage pas entièrement la vision de l'auteur sur l'incurie, les lourdeurs et le caractère répressif du régime paternaliste des Habsbourg, il sera ébranlé par ce réquisitoire qui le condamne sans appel. Tel est le pouvoir de la littérature digne de ce nom : remettre en question pré-

jugés et vérités établies. Bien sûr, mesurer le livre de Rebecca West à l'aune d'un passé mythique, mythifié, ou bien à celle d'une actualité qui change au rythme de l'accélération de l'histoire, de ses tournants et retournements, serait une erreur. Son intérêt est ailleurs.

Il convient de savoir qu'après l'effondrement, en 1918, de l'Autriche-Hongrie, les populations qui en constituaient le tissu affirmaient enfin leur identité. Parmi les Etats fragiles nouvellement proclamés, le royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes, devenu la Yougoslavie en 1931, demeurerait le plus composite. Malgré leur langue commune, que les uns écrivaient en lettres cyrilliques et les autres en latines. Catholiques et chrétiens orthodoxes, musulmans et juifs se côtoyaient au sein d'un pays où la Serbie, dont le rôle fédérateur perdurait depuis le Moyen Age, tentait de faire vivre ensemble Croates et Macédoniens, Slovènes, Monténégrins et Albanais, le Nord développé, sous l'influence germanique, et le Sud misérable, longtemps tributaire du Sultan. Voici donc Rebecca au pays des merveilles. En cette année 1937, au bord du volcan, elle y découvrit et fera découvrir son inquiétante magie.

Depuis la sévérité architecturale de Zagreb jusqu'au raffinement vénitien de la côte dalmate, de Sarajevo la bosniaque, tantôt ottomane tantôt autrichienne à l'ombre de ses minarets, jusqu'en Macédoine et au Monténégro, les contrastes expriment les fractures entre les habitants du pays, surtout celles entre Serbes et Croates, les mêmes aujourd'hui qu'au temps où ces pages inspirées ont été écrites.

A l'engagement passionné de Rebecca West en faveur d'une Yougoslavie pétrie de contradictions (qui, tout au long de la guerre, saura résister aux nazis, contrairement à la plupart de ses voisins), répond sa lucidité lorsqu'elle pose son regard sur Belgrade, capitale d'un Etat où la Serbie détient le rôle principal : « Il faut bien admettre que cette ville, avec ses affamés et ses affameurs, l'ostentation de sa vie gouvernementale et le pillage de sa classe exploitante, présente parfois un visage assez déplaisant. » N'est-ce pas déjà celui de nombreuses capitales d'une moitié de l'Europe sortie depuis peu d'un trop long enfermement ? Si Rebecca West a su prévoir l'invasion hitlérienne et affirmer sa foi dans la victoire finale - qu'évoque son épilogue, rédigé en 1941, année où le livre a été publié à Londres - elle ne pouvait envisager ni l'installation du régime de Tito, ni l'éclatement de la Yougoslavie et les guerres fratricides qu'il suivit, après l'éclatement de son communisme entre tous singulier.

Ceux que Rebecca West rencontre, hommes politiques, universitaires



ROGER VOLLÉ

Vue générale de Mostar dans les années 30, avec le pont qui sera détruit en novembre 1993

En 1937, l'écrivain britannique Rebecca West effectue un long périple à travers la Yougoslavie : le récit de ce voyage est à la fois un extraordinaire tableau du pays, une réflexion sur l'ascension et le déclin des empires et une analyse prémonitoire sur la montée des périls

et artistes, anonymes croisés en chemin, paysans monténégrins ou fonctionnaires croates, aubergistes de Macédoine, marchands juifs de Sarajevo ou bergers albanais, femmes opprimées, moines et mollahs, révèlent, par la force de leur présence, ses exceptionnelles qualités d'écriture et de jugement. Emervillée par les trésors architecturaux, églises, monastères, abbayes, autant que par les paysages fabuleux du pays, elle ressuscite les dynasties régnant entre l'Adriatique et le Danube du XI^e au XX^e siècle, devenant ainsi la chroniqueuse de l'histoire des peuples éparpillés dans les Balkans : leur unification au XIV^e sous l'empe-

reur Stéphane Dusan, la décollation du tsar Lazare pendant la célèbre bataille du Kosovo en 1389 qui ouvrit les portes de l'Europe au Sultan, l'indépendance serbe retrouvée en 1878, la proclamation, après la Grande Guerre, d'un royaume réunissant les Slaves du Sud, enfin sa disparition - en tant que royaume - lors de l'occupation du pays par les armées allemandes. Mais, avec ce voyage à travers la Yougoslavie, défunte aujourd'hui, Rebecca West affirme également sa philosophie religieuse et politique, que résume si bien le titre mystérieux du livre.

Ainsi, elle se retrouve en Macédoine témoin d'une cérémonie aux relents païens destinée à guérir les femmes stériles. Face à un rocher dégoulinant de sang fumant d'un agneau noir égorgé, la Britannique, héritière des Lumières, interprète ce rite barbare comme une tromperie universelle perpétrée depuis Paul de Tarse et l'évêque d'Hippone, jusqu'à Luther ; en rejetant la théorie augustiniennne de l'expiation, marchandage absurde entre l'homme et la divinité assoiffée d'offrandes vivantes, la romancière convoque Shakespeare et Mozart, Jane Austen aussi, dont elle se sent très proche, pour dire sa foi dans une humanité réconciliée, débarrassée de ses coutumes funèbres.

L'angoisse devant la catastrophe imminente, que seul le sacrifice peut conjurer, ne gêne-t-elle pas un certain fatalisme conduisant au choix inconscient de la défaite qui empêche souvent « ceux animés par l'amour [qui] se battent contre des gens mus par la

haine » d'aller jusqu'au bout de leur combat ? Au Kosovo, Rebecca West interroge la raison profonde qui, au-delà des rivalités entre les princes chrétiens, avait facilité la mainmise de l'islam sur les Balkans après le désastre intervenu au Champ-des-Merles. La réponse viendra d'une ancienne ballade, mythe fondateur, qui raconte comment le prophète Elie, déguisé en faucon gris, revient de « Jérusalem la sainte » pour proposer au tsar Lazare le choix suivant : faire périr les troupes du sultan, en quel cas le royaume terrestre lui reviendra, ou bien consentir au massacre des siennes, ce qui lui vaudra, à lui et à ses soldats, le royaume céleste : « Le tsar préfère donc le royaume céleste/ Plutôt que de choisir le royaume terrestre/ Aussi fit-il bâtir une église au Kosovo (...) Alors les Turcs submergèrent Lazare/ Et le tsar Lazare fut détruit/ Et son armée fut détruite avec lui (...) Tout était saint, tout était honorable/ Et la grâce de Dieu s'accomplit. » Tout comme Cioran qui rejetait le caractère fataliste, démobilisateur d'un autre mythe fondateur, le poème roumain *Mioritza*, Rebecca West ne veut pas de cette grâce.

« L'agneau noir et le faucon gris avaient ici [en Yougoslavie, n.r.] œuvré ensemble », écrit-elle. D'une part, la romancière comprend « combien méprisables est la croyance qui veut qu'en versant le sang d'un animal on reçoive une surabondance de vie » ; d'autre part, elle pense que les combattants occidentaux du Kosovo, familiers avec l'idée de sacrifice, ne croyaient pas à une victoire

complète, tout en sachant que celle des Turcs signifierait la fin d'un certain type de civilisation, la leur. S'estimant vertueux, « ils trouveraient qu'il était bienséant de mourir, trahissant ainsi tous les gens vertueux qui viendraient après eux, pendant des siècles ». Comment concilier la haine de la violence avec la pratique de cette violence afin de sauvegarder la liberté et le principe du respect d'autrui ? C'est l'interrogation qui ressort de la métaphore du faucon gris et de l'agneau noir ! Rebecca West y répond dans son épilogue en rappelant la résistance yougoslave contre l'occupant hitlérien ainsi que le combat mené par Winston Churchill, à l'époque encore solitaire, Churchill « qu'on ne peut soupçonner de vouloir mourir, quoiqu'il mourrait volontiers si, par sa mort, il pouvait donner à son pays une surabondance de vie ».

Edgar Reichmann

★ Signalons la parution de deux autres livres sur la péninsule, *Parfum de pluie sur les Balkans, roman séfarade*, d'Ana Gord, l'histoire d'une famille juive de Sarajevo (traduit du serbe par Déjan Babie, L'Age d'homme, 468 p., 180 F [27,44 €]), ainsi que *Les Montagnes de Thessalie, deuxième volume de « La Fortune des armes »*, trilogie balkanique d'Olivia Manning (traduit de l'anglais et adapté par Michèle Lévy-Bram, Ed. Nil, 300 p., 139 F [21,19 €]).

AGNEAU NOIR ET FAUCON GRIS Un voyage à travers la Yougoslavie (Black Lamb and Grey Falcon, A Journey through Yugoslavia) de Rebecca West. Traduit de l'anglais par Gérard Joulié. Ed. L'Age d'homme, « Au cœur du monde », 910 p., 190 F (28,97 €).

Rebecca West, femme de lettres engagée

Cecily Isabel Fairfield (1892-1983) atteignit l'âge adulte au moment où le féminisme battait son plein : en 1912, les suffragettes, conduites par Emmeline Pankhurst et sa fille Christabel, voyant que leur action restait sans effet, passèrent à des moyens plus violents. Puis la guerre éclata. Cecily, qui avait entre-temps décidé de changer de nom (son pseudonyme lui fut inspiré par l'héroïne d'Ibsen, dans *Rosmersholm*) les soutint ardemment. Elevée à Edimbourg, elle avait d'abord pensé être actrice, avant de se lancer dans le journalisme, contribuant, dès 1919, à *The Freewoman* et au *Clarion*, où elle couvrait les questions politiques. Cette vocation précoce ne se démentit jamais : c'est dans le journalisme qu'elle acquit la réputation qui devait lui rester au cours de sa longue vie - celle d'être l'un des esprits les plus pénétrants et les plus aiguisés de son temps - même si, par la suite, ses intérêts et ses modes d'expression se diversifièrent. Elle écrivit romans, essais, récits de voyage, critique littéraire, révélant la même curiosité



E.O. HOPPE/CORBIS

intellectuelle, la même audace de pensée que dans ses articles. Au reste, ses romans, qui à l'époque furent bien reçus, sont porteurs d'un message et mis au service d'un idéal bien précis, raison pour laquelle certains paraissent aujourd'hui assez datés ; les mêmes grands thèmes s'y retrouvent : mensonge et vérité,

aspects du bien et du mal, impossibilité de concilier bonheur et recherche de la vérité, nécessité d'affronter la réalité. *The Return of the Soldier* (1918), où elle utilise déjà l'apport de la psychanalyse, *The Judge* (1936), *The Fountain Overflows* (1956)... Dans les années 80, ils furent remis à l'honneur par les féministes ; sous l'influence de Jane Marcus, entre autres, Rebecca West devint l'égale de Jane Austen, de George Eliot, Charlotte Brontë ou Virginia Woolf, philosophe de surcroît, historienne et journaliste. « Ceux qui ont souhaité voir Jane Austen à Waterloo ou Charlotte Brontë sortir de son presbytère de Haworth trouveront leur héritière, Rebecca West, sur les barricades, dans les grèves de dockers et les manifestations de suffragettes... » Son nom était devenu un « mot de passe pour toute femme indépendante faisant carrière ».

En 1912, elle avait écrit un article acerbe sur un ouvrage de H.G. Wells, romancier qui était alors au pinacle. Une liaison de dix ans s'en était suivie, et un fils, Anthony West. En 1930, après avoir vilipendé le mariage pendant des années, elle épousait le banquier Henri Maxwell

Andrews : à la vie de bohème succédait une existence campagnarde et confortable dans une ferme du Buckinghamshire, près de Londres. Tous les deux partirent pour la Yougoslavie, voyage d'où devait sortir l'essai en deux volumes, *Agneau noir et Faucon gris*.

En 1949, couronnement de sa carrière de femme de lettres, elle fut faite Commander of the British Empire, une distinction qui suivit la publication de plusieurs livres au retentissement particulier, entre autres *The Meaning of Treason*, qui rassemblait les articles commandés par le *New Yorker* sur le procès de Nuremberg, où elle était présente ; Rebecca West resta combative jusqu'à sa mort, dénonçant sans relâche conventions et injustices, sans pour autant remettre fondamentalement en question les lois d'une société où elle obtint et conserva une place de choix. Au cours des dernières années de sa vie, elle s'intéressa spécialement au « problème des rapports entre l'individu et l'Etat, en particulier aux effets de la pression des masses sur la liberté d'expression et l'opinion personnelle, même dans le monde libre ».

Christine Jordis

VOUS AVEZ DES LIVRES À VENDRE ?
01 42 88 58 06
VOUS CHERCHEZ UN LIVRE ÉPUISÉ ?
01 42 88 73 59
LE TOUR DU MONDE
filiale spécialisée de la Fnac

LÉON WERTH
DÉPOSITION JOURNAL 1940-1944
« Un passionnant document sur la France profonde à l'heure de Vichy. »
M. Ozouf, Le Nouvel Obs
« ... Il nous apprend la difficulté d'être et de rester un esprit libre. »
C.M. Cluny, l'Express
« Werth refuse de crier avec les loups. »
J.P. Azéma
EDITIONS
Viviane Hamy

Les démons de l'intériorité

La correspondance du jeune Stefan Zweig révèle un dandy qui écrit encore en dilettante et cherche des modèles et des guides. Parmi eux, et à la première place, Romain Rolland, à qui il consacre une biographie en 1920, mais qui ne répondra vraiment à son amitié qu'après le suicide de Zweig en 1942

CORRESPONDANCE 1897-1919

de Stefan Zweig.
Traduit de l'allemand
(Autriche) par
Isabelle Kalinowski,
Grasset, 382 p., 145 F (22,11 €).

ROMAIN ROLLAND

de Stefan Zweig.
Traduit de l'allemand
(Autriche) par Odette Richez,
édition révisée et préfacée
par Serge Niémetz,
Belfond, 372 p., 125 F (19,06 €).

Zweig est né dans un empire à l'agonie ; lorsqu'il voit le jour à Vienne en 1881, la monarchie séculaire des Habsbourg n'a plus que trente-sept ans à vivre. Pourtant, dans ce monde en plein naufrage, la vie artistique et intellectuelle bouillonne aussi intensément que les vagues de l'Histoire qui vont l'engloutir. Le déclin des empires est souvent une période faste pour les arts... C'était le monde de Klimt, Schiele et Kokoschka, de Schnitzler, Hofmannsthal, Kraus, Musil mais aussi de Rilke et de Kafka, car la Bohême fait partie intégrante de cet Etat qui a longtemps rêvé de reconstruire l'Empire romain avant de se scinder en deux pour laisser place au nord à la monarchie prussienne et protestante des Hohenzollern.

Comparée à Berlin, Vienne la catholique dispense une influence qui peut paraître bon enfant. C'est un monde cosmopolite et bariolé ; dans les rues bruisantes de la capitale se croisent Turcs, Hongrois, Tchèques et musulmans. Associés à la vie sociale et politique, les juifs semblent aussi y avoir trouvé leur place et constituent une bonne partie de l'élite intellectuelle. Mais cette façade brillante et généreuse ne doit pas faire illusion. Schnitzler met en scène les hypocrisies d'une société qui s'étourdit jusqu'au

malaise. Hofmannsthal en vient à douter de la valeur même des mots. Et dans cette Vienne qui danse sur la musique de Strauss, se saoule d'opérettes, vient se donner en spectacle au Burgtheater mais étouffe, Freud trouve un terrain d'élection pour mener ses études sur l'inconscient, la névrose et le refoulement. Par ses origines et son caractère, Zweig participe de la dualité de cet univers qu'il a admirablement décrit dans *Le Monde d'hier*. Son père est un industriel aisé qui possède une usine de textile en Bohême ; sa mère est italienne mais parle allemand. Libre de choisir sa voie, Stefan, deuxième fils de la famille, se tourne vers l'écriture sans que cela soit véritablement une vocation ; plutôt une occupation de dandy.

INDÉCISION

Les premières lettres de sa correspondance nous donnent l'image d'un jeune homme courtois jusqu'à l'obséquiosité, qui cherche surtout à se faire des relations, à placer quelques nouvelles dans des revues tout en se défendant de vouloir devenir écrivain. Ecrire permet de voir venir. On distingue déjà les deux lignes de son caractère, qui reviennent chaque fois qu'il s'agit d'évoquer la figure de Zweig : immense curiosité et grande indécision. Cette dernière agaçait profondément Romain Rolland, que Stefan Zweig vénérât pourtant comme un maître. Les démons de l'intériorité poussent en effet Zweig à toujours chercher des modèles et des guides. Il les trouve dans les grands esprits du passé qu'il analyse avec finesse : Montaigne, Erasme, Balzac, Dickens, Dostoïevski ; il les trouve dans le réseau de ses relations qu'il ne cesse d'agrandir et d'entretenir. Ce n'est pas du carriérisme, mais le besoin de dissiper ses doutes - les entretenant du même coup par la contradiction. Parmi eux, Romain Rolland tient une place de choix et supprime bientôt Verhaeren, le premier maître.



Stefan Zweig (au premier rang à droite) au début du siècle, posant avec des amis au Prater de Vienne. Derrière, à droite, l'écrivain Robert Müller

Ils se sont connus vers 1907, lorsque Zweig lit dans les *Cahiers de la quinzaine* la première partie de *Jean-Christophe* ; dans ce roman d'éducation, qui rappelle par son projet le *Wilhelm Meister* de Goethe, Zweig est sensible à la défense du pacifisme conjuguée à un désir de rapprocher les cultures française et allemande. Comme dans la passion, la découverte de l'autre prend pour Zweig des allures de prédestination, mais il devra attendre longtemps avant de pouvoir rencontrer celui qui se tient farouchement au-dessus de la mêlée. Homme du monde, Zweig ne l'admire que davantage pour ces qualités d'ascète qu'il ne possède pas. En 1920, il lui consacre une bio-

graphie qui a des allures d'hagiographie, comme le souligne Niémetz dans la préface.

Zweig donne le ton dès la première page : « Ce livre n'a pas pour unique objet de décrire une œuvre européenne, mais avant tout de rendre témoignage à l'homme qui fut pour moi et pour beaucoup d'autres le plus grand événement moral de notre époque. » S'il y a des critiques, elles sont toujours faites avec tact et intelligence. Zweig, qui a fait entièrement don de son amitié et qui n'a pas ménagé ses efforts pour faire connaître et traduire l'œuvre de Romain Rolland dans les pays de langue allemande, va mettre longtemps avant de percevoir les divergences qui les séparent

et qui sont pourtant en germe dès avant la guerre. Si Zweig rêve d'une sorte d'internationale des esprits libres voués à l'art, pareille à la diaspora juive qu'il préfère à « un Etat juif avec des canons, des drapeaux, des décorations » (lettre à Buber de février 1918), Rolland conçoit l'action à mener comme une lutte qui doit s'adapter aux circonstances ; il voit d'un œil favorable l'évolution de la Russie en 1916, et Lénine rentrant dans son pays pour y préparer la révolution l'invite même à l'accompagner dans son wagon plombé.

Non sans hésitation, ce pacifiste convaincu prend un virage douloureux : il déclare la guerre à la société

bourgeoise porteuse de barbarie et passe dans le camp de la révolution socialiste. Trop conciliant pour être un combattant, Zweig reste déchiré entre ses vellétés d'action, sa révolte et sa peur du changement, son attachement instinctif au monde d'hier. Non sans perfidie, Romain Rolland lui dédicace sa pièce *Le Jeu de l'amour et de la mort* avec ces mots : au « bon Européen qui m'a été depuis quinze ans le plus fidèle ami et le meilleur conseil, n'a cessé de me rappeler, comme un de mes premiers devoirs d'écrivain, ma tâche de carrier qui taille la montagne saignante de la révolution. » Or rien n'est plus étranger à Zweig, ennemi de tout fanatisme, que la révolution : « La politique passe, l'art demeure, et c'est pourquoi il faut agir sur le durable et abandonner l'activité d'agitateur à ceux qui déjà s'y épuisent et y trouvent leur bonheur. »

RUPTURE

La rupture est bientôt consommée, la correspondance est plus espacée, les visites sont plus rares. Zweig a trop de cœur pour renier son amitié mais l'attachement se déplace : « En fait, nous lui sommes plus fidèles qu'il ne l'est lui-même », écrit-il à Schickel à la fin de la guerre. Mais à Schickel le 26 septembre 1934 à propos de Romain Rolland. Lorsque Zweig quitte l'Europe en 1940 après un séjour à Londres où il est devenu citoyen britannique, il ne fait pas le détour par Vézelay où Romain Rolland est installé depuis la fin de 1938. Zweig ne reverra plus l'Europe. Il se suicide au Brésil avec sa seconde femme, Lotte, le 22 février 1942. Si Thomas Mann n'a pas eu de mots assez durs pour condamner ce geste, Romain Rolland trouve les termes justes en laissant enfin parler l'amitié et peut-être le regret : « Il était trop loin de ses amis. Il avait besoin de communier avec eux. »

Pierre Deshusses

★ A signaler également : *Stefan Zweig et Vienne* de Catherine Sauvat, éd. du chêne, 168 p., 260 F (39,63 €).

Livraisons

● CONTAMINATIONS, de Fred Romano

Ancienne journaliste, l'auteur du fracassant portrait de Coluche (*Le Film pornographique le moins cher du monde*, Pauvert, 1999) met sa plume incisive au service d'un recueil de nouvelles toutes consacrées à un thème que ne peut plus revendiquer la science-fiction. Entre mystérieuses infections et caïvals d'enfants pourchassés par la fièvre fanatique, Fred Romano tresse une tellurique histoire d'amour entre un alcoolique et une mongolienne, évoque des métissages (contaminations positives) et des accouplements vicieux par le nucléaire, le trouble génétique, les effluves toxiques. Viande folle, lits d'amiante, rivières de mercure, cieus de plomb : de l'écolo-fiction à peine plus hystérique qu'un réal contemporain plongé dans l'insécurité. (Pauvert, 198 p., 95 F [14,48 €].) J.-L. D.

● AU LARGE DES ÎLES FAUTES, de William Margolis

On ne parle pas pour expliquer, on explique pour parler ; la réflexion intrigue, surtout si elle est prononcée chez un psychiatre, comme ici. L'Américain William Margolis a déjà publié des poèmes dans sa langue, mais c'est en français qu'il a choisi d'écrire son premier roman. Tous les personnages sont sympathiques, surtout le narrateur, avec sa jeunesse bien remplie, sa maturité un peu vacillante, ses déprimés et ses fantasmes. Pour aimable qu'il soit, l'écrivain n'en impose pas moins des contraintes. Il lui arrive ainsi de faire dissenter un peu longuement quelques animaux sur leur sens du temps et de l'espace, et l'énigme du titre est déconcertante. On goûtera en revanche la variété et la densité des thèmes abordés : la famille et la mort, la folie et l'amour, la douleur et l'imaginaire. (Ed. Confluences, 208 p., 118 F [17,99 €].) J. Sn

De la vie des crevettes

Des enfants trop sensibles dans un univers feutré et cruel, et une petite fille à la santé morale à toute épreuve : Leslie Poles Hartley et Charlotte Perkins Gilman

EUSTACHE ET HILDA
Vol. 1 : **La Crevette et l'Anémone**
(The Shrimp and the Anemone)
de Leslie Poles Hartley.

Traduit de l'anglais
par Corine Derblum,
Joëlle Losfeld, 286 p.,
115 F (17,53 €).

BEGNINA MACHIAVELLI
de Charlotte Perkins Gilman.

Traduit de l'anglais
(Etats-Unis) et préfacé
par Pascal Volle,
Viviane Hamy, 202 p.,
129 F (19,67 €).

Au début du siècle et du roman, dans une ville de bord de mer du Norfolk, un petit garçon joue avec sa sœur sur la plage. Horrible, il regarde disparaître l'extrémité tremblante d'une crevette qu'une anémone aspire, engloutit ; un sauvetage est entrepris ; trop tard : de la crevette ne reste que la tête et l'anémone est à demi éviscérée.

Cette image de lente absorption s'applique aussi à certaine sorte d'amour, quand deux créatures sont si bien imbriquées que rien ne peut les séparer - ainsi celui qu'Eustache et Hilda, sa sœur aînée, ont l'un pour l'autre. Pour le plus fort, cette sorte d'amour-là consiste à dominer sous le prétexte de protéger, à asséoir son pouvoir sur un être dont il a perçu intuitivement les creux et les manques : il lui suffit, chaque fois que l'occasion se présente, d'affirmer sa volonté et son désir, laissant à l'autre, moins sûr de lui, la satisfaction de s'effacer et de faire ce qu'on attend de lui. Le plus faible tient alors le rôle qui lui est réservé, il est en ordre avec sa conscience, avec le monde et, surtout, avec le pouvoir redoutable qu'il doit sans cesse se concilier.

« Je ferai toujours ce que les autres attendent de moi... jamais ce que j'ai vraiment envie de faire », une envie que, d'ailleurs, Eustache ne sait plus reconnaître, tendu comme il l'est dans le besoin éternel et douloureux d'être approuvé par sa sœur.

Le premier volume d'une trilogie qui suit Eustache de l'enfance à la maturité, analyse les mécanismes subtils par lesquels, sous couvert d'œuvrer pour le bien d'autrui, on affaiblit un être et on le réduit à sa merci, se ménageant cependant le doux plaisir de régner. Hilda, de son côté, paie le prix voulu pour cette domination qui l'engage tout entière, et, lorsque son frère doit partir au collège, c'est elle qui déçoit et voit son univers vaciller.

Dans l'extrême subtilité avec laquelle Hartley met en scène les mouvements intérieurs des deux protagonistes - mouvements qui glissent à la limite de la conscience, se traduisant par des malaises, des peurs, des rancunes qu'ils ne savent interpréter -, il y a comme une approche lointaine du champ d'observation de Nathalie Sarraute. Ce sont ces « ombres légères qui glissent et dont le jeu incessant constitue la trame de tous les rapports humains » qui vont influencer sur la sensibilité exacerbée d'Eustache et sur des humeurs aussi variables, aussi instables que les nuages qui filent ou le climat changeant.

RECETTES PRATIQUES

Le Messenger (*The Go-Between*), adapté au cinéma par Losey, est le livre le plus connu d'Hartley (1895-1972), qui reçut, comme Henry James qu'il admirait, la meilleure éducation et une fortune lui permettant de se consacrer à ses livres.

Aux antipodes de son univers feutré et cruel, avec ses enfants trop sensibles, la *Begnina Machiavelli* de Charlotte Perkins Gilman

(1860-1935) - l'une des pionnières américaines du féminisme - fait preuve d'une santé morale à toute épreuve. C'est que son auteur l'a chargée d'introduire un peu de raison, d'équilibre et d'humour dans un monde dominé par les hommes. Begnina est une idée qui s'est faite personnage : une enfant surdouée (on la suit jusqu'à ses seize ans), dotée d'une généalogie fantaisiste où se croisent racines latines et écossaises, et que le sort a fait naître dans une famille bien entendu déficiente. Elle décide de prendre en main sa destinée et celle des siens, pour le plus grand bien de tous et l'amusement du lecteur. Face à cette personne hardie et gaie, qui ne craint pas de penser par elle-même, la figure typique de la victime : la mère, douce et écrasée comme il se doit ; et celle, non moins typique, de l'éternel bourreau : le père, injuste et tyrannique. Qu'on se rassure, la première saura évoluer et s'affirmer, grâce aux initiatives pleines d'astuce de la jeune Begnina ; et le second s'amendera lui aussi, contraint et forcé tout d'abord, conscient, par la suite, que ce changement lui apporte un peu du bonheur que son despotisme d'autrefois rendait impossible. Quant à la sœur, jolie et dénuée de personnalité, Begnina parviendra à la marier selon ses goûts.

Tout est bien qui finit bien : il suffit de montrer des qualités machiavéliques, c'est-à-dire une « intelligence aiguë, un talent pour la dissimulation, et une détermination inébranlable à atteindre son but », comme l'écrit Pascale Volle dans sa postface. Voilà donc une leçon sous forme d'anecdotes et de recettes pratiques : comment économiser, comment gérer une maison, comment monter une affaire et la faire fructifier quand on est une femme... toutes entreprises où Begnina récolte un succès réjouissant.

Ch. J.

Terres arides

Eaux Tranquilles
(Still Waters in Niger)

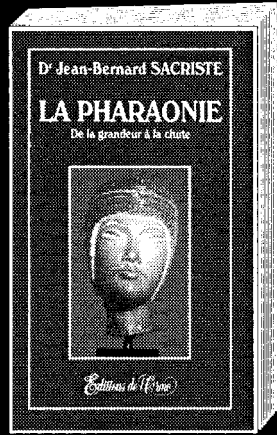
de Kathleen Hill.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Muriel Goldrajch,
Phébus, 252 p., 129 F (19,67 €).

Le paysage de ces *Eaux tranquilles*, en surface, a de quoi désoler. Sur la terre nigérienne recuite par la sécheresse, les sables du Sahel menacent les villages de Zinder et de Matamey et leurs champs de mil. Au cœur d'une telle fournaise, deux femmes, une mère américaine - la narratrice - et sa fille, Zara, se retrouvent et mesurent leurs solitudes respectives. La plus jeune se consacre depuis deux ans aux victimes de la famine dans le dispensaire local ; la plus âgée, après dix-sept ans d'absence, cherche à comprendre sa fille, un pays et un peuple qu'elle a mal connus. Le suspense tenu se nourrit des mystères minuscules des deux femmes, de leurs culpabilités et malentendus passés sous silence dans le passé. La faim, bien sûr, mais aussi la fécondité - tarie ou retrouvée, celle de la nature et celle des mères - et la filiation problématique sont au cœur de cet univers presque exclusivement féminin. Cette frange de terre habitée envers et contre tout acquiert une densité exemplaire dans la fiction ; elle devient simultanément le lieu d'un désastre humain et un support de mémoire inestimable pour la narratrice.

Ce premier roman de la nouvelliste new-yorkaise Kathleen Hill s'égaré parfois, la trame distraite dans mille petits riens, ou le ton en équilibre au bord du pathétique. Mais sa véritable puissance sourd lorsque, de la ligne narrative, une image se détache et se prolonge librement en s'échappant du récit, en l'amplifiant, comme celle de l'océan nourricier qui baignait autrefois la contrée, resté tapi sous les couches désertiques.

Fabienne Dumontet

2^{ème} ÉDITION COMPLÉTÉE



« L'histoire exhaustive de l'Égypte ancienne avec ses fêtes, ses rituels, à partir des dernières découvertes ». Sirius

75 F

Epigraphié par Jean Paul ARON.

Deux recensions au Bulletin du CNRS.

Recommandé par l'Institut International de Philosophie.



92 F

Éditions de l'Orme

Distribution Sté Nlle Distique, 28600 Luisant - Fax : 02. 37.30.57.12

Chroniques du songe des hommes

De 1952 à sa mort, en 1971, Alexandre Vialatte écrivit neuf cents articles pour le quotidien « La Montagne » : on peut enfin en lire l'intégrale, et retrouver son sens des « choses vues », sa fantaisie et son humour sans aigreur

CHRONIQUES DE LA MONTAGNE

d'Alexandre Vialatte. Préface de Charles Dantzig, édition établie par Pierre Vialatte. Robert Laffont, « Bouquins », deux volumes de 1 140 et 1050 p., 179 F (27,29 €) chacun.

LA PAIX DES JARDINS

d'Alexandre Vialatte. Préface de Charles Dantzig. Les Belles Lettres, 128 p., 140 F (21,34 €).

Dans Dictionnaire des auteurs (Laffont, « Bouquins »), entre le Hollandais Simon Vestdijk et l'Indien Vichhadatta dont il nous est dit qu'on ne sait rien, c'est en vain que l'on chercherait Alexandre Vialatte (1901-1971). Treize romans, neuf cents chroniques, quinze traductions, la moindre n'étant pas celle de Kafka dont la première édition en France du Château passa inaperçue. C'est dire si cet écrivain s'intéressait aux autres et la place qu'il tient dans l'histoire littéraire du XX^e siècle. Voici qu'enfin l'intégrale de la partie la plus importante de son œuvre – ses chroniques – nous est donnée.

En 1952, il devient le chroniqueur d'un quotidien de Clermont-Ferrand, *La Montagne*. Il y dira ce qu'il veut sur l'actualité. Mais comme l'écrivit Charles Dantzig : « Qu'est-ce que l'actualité ? ». Vialatte lui a répondu par avance : « L'actualité est surtout faite du songe des hommes. » Et le voilà parti pour rêver neuf cents fois sans quitter la réalité.

Ces chroniques parlent de tout sans être un fourre-tout. Elles sont des choses vues, des nouvelles quand il rapporte un fait-divers dans un esprit où Aymé se confond avec Allais, des critiques litté-

raires, cinématographiques, théâtrales, des portraits où se manifeste son don de la formule. Céline « est un géant qui promène ses rêves dans la boue », Mauriac « sent la résine et le péché mortel ». Tennessee Williams dans une chambre d'hôtel est un « petit homme [qui] gisait parmi ses grandes valises comme un hanneton aux yeux bleus perdu parmi des monolithes. »

La gaieté est une constante de cette œuvre, et c'est un paradoxe. Comme le souligne la préface, « Kafka était probablement en lui, et cela porte le nom de "désemparement" ». Paradoxe en

nière s'achevant par le mot « amour » qui, dans le manuscrit, n'est pas suivi d'un point qui eût été vraiment final. Un hasard ? Un signe ? Il serait facile de gloser sur cette absence. Reste que si les siennes s'achevaient, nos chroniques se poursuivent et, pérennité de son œuvre, nous y retrouvons nos jours.

La chronique est un exercice difficile. On peut y briller avec un petit brin de plume et un certain sens de la dérision, s'y faire un nom aussi périssable que les faits rapportés et les petites colères qu'ils inspirent. Par ses sujets, la

Mystère et charme d'Alexandre Vialatte

C'est le titre du deuxième Cahier des Rencontres d'Aubrac (dirigé par Francis Cransac), qui rendit hommage au célèbre chroniqueur thuriféraire du Massif central en août 1997. On y trouve une étude de sa correspondance avec Henri Pourrat, des essais sur son rapport à la montagne, ses amours littéraires, son goût de la satire, du sacrifice et de l'incongru, des hommages de J.-J. Brochier, C. Duneton, des témoignages émouvants et des illustrations inédites (7, avenue Victor-Hugo, 12000 Rodez, 142 p., 130 F [19,82 €]).



DR.

effet que Vialatte, obsédé par l'idée de la mort, idée dont il dit : « La guérir ? L'endormir, plutôt », et qui eut la tentation du suicide, ne donne jamais de la vie une image sombre, désespérée. Même son cynisme est gai, tendre. Cet impertinent raille sans perfidie ni aigreur en des raccourcis qui valent bien des thèses savantes, et la condition humaine est mise à nu. « On imagine généralement (parce que c'est vrai) que l'homme est un quinquagénaire en train de promener son chien sur le boulevard Arago à l'heure où les étoiles s'allument et de regarder le baidrier d'Orion avec un faux air d'innocence tandis que son caniche souille le marbre du seuil d'un immeuble résidentiel. » Tout Vialatte est dans cet ultime écrit qui compose trois autres phrases, la der-

ronique est volatile. Que dire alors d'Excès d'une centenaire bulgare ou de Chaussettes en laine locale et autres ouvertures de chroniques aussi extravagantes ? Comment nous intéresser au conflit qui, en novembre 1953, à Warrington (Etats-Unis), opposa M. Spiers à la directrice de l'école de sa fille pour ceci qu'elle se présentait en pantalon ? Quel intérêt Marie des solitudes, roman qui, en juillet 1959, valut à François Reynal le Prix des volcans ? Qu'avons-nous à faire des lectures du jeune Vialatte imaginant une Chine qui « n'était qu'artisanale » ? Mais point besoin de lire entre les lignes pour avoir de très actuelles images. M. Spiers et sa directrice, c'est toute la question que pose dans nos collèges le port du voile. Marie des solitudes est oubliée mais

qu'en sera-t-il, dans quarante ans, des romans qui inspirent du superlatif aux critiques de l'an 2000 ? Cette Chine, revisitée en février 1963 pour cette conclusion : « On voit combien la planète s'uniformise », est celle des jours de la mondialisation. On pourrait multiplier les exemples où ces chroniques, au-delà de l'anecdote et d'apparence légère, n'ont pas de date figée.

Le regard qui voit plus loin que le bout de la plume ne suffit pas à faire une œuvre. Il y faut le talent. Pour l'écrivain il tient au style. Celui de Vialatte affiche sa simplicité, son élégance et sa vigueur dès l'incipit qui annonce plus que ce qu'il laisse entrevoir. Avec son air de rien, il vous entraîne, vous force à la suite. « La grippe sévit, le brouillard est gisant, c'est la saison des prix littéraires », et nous sommes dans le mouvement perpétuel des éditoriaux rumeurs automnales. « Nous avons une façon frivole de nous servir des chasses d'eau » et voici une plaisante mais sérieuse réflexion sur l'esprit scientifique de l'homme et les avancées de la science. Deux mille pages ! Cela semble beaucoup, mais la qualité fait oublier la quantité. Vialatte, c'est l'inattendu et le bonheur de la lecture à chaque paragraphe.

Inattendu et bonheur encore dans la poésie des vingt ans. Des échos de la III^e République des instituteurs quand « Les enfants appliqués de l'étude du soir/Orient avec amour de bleus géographiques/Les loutins océans du cahier des devoirs » pour colorier nos « Mers coloniales », mais aussi des rythmes qui rappellent Laforgue, Carco ou Toulet : « Nous irons dans les cinémas/Voir Lily Corail/Sur les fleurs de Yokohama », et déjà ce grincement doux de l'humour qui édulcore le cynisme. Comme du chroniqueur, ne laissons pas passer le charme du poète Vialatte.

Pierre-Robert Leclercq

Cruauté oblige

François-Marie Banier met en scène l'affrontement entre un fils et une mère destructrice

JE NE T'AI JAMAIS AIMÉ

de François-Marie Banier. Gallimard, 100 p., 75 F (11,43 €).

La mère... Si vous avez vu Edwige Feuillère dans le film de Patrice Chéreau *La Chair de l'orchidée*, ce pourrait être elle. Belle, assurément. Bien décidée à ne pas céder un pouce de terrain face à la vieillesse. Et terrible. Méchante, prête à tout pour garder mari et enfants sous sa domination, sourde aux arguments comme aux sentiments. Meurtrière. Destructrice. Edwige Feuillère n'est plus là pour jouer la pièce que vient d'écrire François-Marie Banier, *Je ne t'ai jamais aimé*. Mais Banier trouvera sûrement une actrice pour ce petit traité de cruauté, cinq scènes effrayantes et drôles – mais on rit très jaune – entre un fils, à deux heures de son mariage, et son horrible mère qui a dit un jour à celle qu'il veut épouser : « Je ne vous demande pas de laisser mon fils tranquille... Je vous l'ordonne ! On a tous besoin de lui à la maison. » Tout cela après avoir empêché un premier mariage en se cassant une jambe, exprès évidemment, sur le chemin de l'église. « Fallait-il vraiment (...) que tout à coup tu lâches mon bras pour te précipiter vers cette échelle ? T'en emparer... monter dessus... sous prétexte que tu voulais donner une rose à chaque invité... » « Tu as vu... jusque dans ma mare de sang, je lui ai dit ce que je pensais d'elle ! Elle s'est vite enfuie, je la vois encore courir sur la route dans sa belle robe blanche... mais elle a quand même entendu. »

Les règlements de comptes familiaux, c'est l'affaire de François-Marie Banier, comme en témoigne son meilleur roman, *Balthazar, fils de famille* (Gallimard). Ici, il a voulu l'affrontement direct, sec et raide, entre la mère et le fils, dans un appartement vide, le bien

nommé « appartement témoin » d'un immeuble. Cinq pièces, cinq scènes. Et un dialogue de sourds, commencé dans la petite enfance, dont le fils sait qu'il ne peut sortir vainqueur puisqu'"elle" a miné ses premières années, ainsi que celles de son frère, Olivier, mort très jeune d'une péritonite pas soignée (alors que le père était médecin) et celles de sa sœur, Isabelle, qui vient de faire une tentative de suicide.

Cette grande bourgeoisie ne s'est jamais laissée impressionner par personne. Pour cela, il lui a sûrement fallu de la force, de l'endurance – ce dont elle ne fait jamais état, parlant toujours « à côté », évoquant un détail insolite, décalé, lorsqu'on tente de l'interroger ou de la mettre en cause. On ne sait pas bien si elle a construit, à coups de souffrance, une armure dont elle est devenue prisonnière (elle a « craqué » un jour où son fils avait dit être « né de mère inconnue », mais elle lui a jeté une souprière à la figure) ou si elle est vraiment un monstre d'indifférence, avec ses baisers laissant « vingt centimètres entre tes lèvres et notre front ». « Oui, tenir absolument à m'embrasser chaque fois que je venais juste de me coiffer... »

Elle a peut-être des circonstances atténuantes dont le lecteur ne saura rien. Mais elle a une circonstance aggravante commune à trop de femmes, un goût de la mort que François-Marie Banier traque dans chaque scène, jusqu'à lui faire avouer : « Je vous aurai tous vus disparaître. J'aurai enterré ton frère, ton père, presque ta sœur... Deux chiens... Heureusement, personne n'a souffert... » Trop dur ou trop lucide ? Trop exact pour être supportable. Tout ce que Banier fait dire à la mère sur la mort sonne juste. Cela devrait faire peur aux femmes. Et c'est fait pour cela.

Josyane Savigneau

Message d'amour

Andrée Chéhid oppose à la mort et à la violence la force des « mots vrais » et de la tendresse

LE MESSAGE

d'Andrée Chéhid. Flammarion, 210 p., 90 F (13,72 €).

Ce fut d'abord une nouvelle inédite, publiée dans « Le Monde Dimanche » en 1980 : *Mort au ralenti* – un parcours bref, aigu, terrible, depuis l'impact d'une balle jusqu'au dernier souffle de la jeune femme blessée, dans une ville en guerre. C'était déjà, sur le chemin d'un impossible rendez-vous amoureux, la rencontre d'un vieux couple qui veillait la jeune agonisante. Puis, à l'instigation de sa petite fille Emilie, réalisatrice, à qui est dédié le roman, Andrée Chéhid a repris la trame, et donné plus de consistance à ses personnages, sans enlever au récit son rythme, sa fulgurance.

« Comment définir cette contrée, comment déterminer ses frontières ? Pourquoi cerner ou désigner cette femme ? » D'abord anonyme, singulière, cette vivante blessée à mort témoigne pour le « sombre cortège » de tous ceux qui meurent trop tôt, en ce « monde exterminateur (...) qui se déchire et se déchire sans répit ». Ce pourrait être n'importe où, puisque « l'Histoire rabâche ». C'est un pays méditerranéen, d'où Marie et Steph ont émigré vers l'Europe avant d'y revenir – elle photographe, lui archéologue – et d'y vivre un amour conflictuel, passionné, de rupture en retrouvaille.

Ce rendez-vous avec Steph où elle se rend, près d'un pont, fait de la jeune femme, lorsqu'elle traverse la ville dévastée, la cible de hasard d'un franc-tireur. Sous le soleil « féroce, rapace », Marie se débat, observe comme de l'extérieur sa « chair en perdition ». Andrée Chéhid évoque admirablement l'attention intense, froidement clinique, étrangement joyeuse, que la jeune mourante porte à son corps en déroute. Sa nuque ploie vers le sol qui l'aimante, mais « sa pensée se mobilise, interroge, inspecte les muscles, les tissus qui se relâchent, les mains

qui s'amollissent ». Marie tente d'imposer sa volonté, son désir violent de durer. Mais bientôt ses sensations visuelles, auditives, tactiles s'affaiblissent ; elle se découvre « terriblement mortelle ».

Lucide, la jeune femme décide alors de ménager son souffle, de « ne plus s'opposer à son corps mais de l'escorter, de naviguer avec lui. Evitant les soubresauts, l'inutile résistance, elle décide de l'accompagner, à travers remous et rotation. Elle ne contrarie plus ces secousses, ces balottements de tête, ces saccades du bras, ces tremblements, ces frissonnements. Elle fera corps avec son corps ».

Marie griffonne un message à confier à un improbable passant, pour que Steph sache qu'elle venait à sa rencontre. Tandis qu'elle vacille, elle attire enfin l'attention d'un vieux couple en partance. Anton, médecin, veille la mourante, Anya, dévotement l'espace et le temps, portant le message de Marie, court « vers leurs jeunesse confondues, entremêlées ».

Dans la ville à feu et à sang, Anton reste mystique, passionné par Jean de la Croix et Thérèse d'Avila ; Anya, elle, continue à « croire en l'humain » et à rejeter les « vérités exclusives qui mènent au carnage ». Andrée Chéhid a ajouté, dans le roman, un cinquième personnage, un jeune franc-tireur, bouleversé de découvrir le visage blême de Marie, tentant de sauver celle qu'il a peut-être lui-même, de loin, prise pour cible.

Tandis que la mort, avant l'heure, joue son implacable, sa « fatale partition », Anton et Anya bercent Marie de bribes de chansons et de paroles chuchotées : des mots simples, essentiels, des « mots vrais, même s'ils mentent », qui l'apaisent, lui permettent de gagner doucement « l'autre rive ». Toute l'œuvre d'Andrée Chéhid oppose à la mort et à la violence la saveur de la vie et la force de la tendresse. « Vivre est gloire », affirme-t-elle, citant le dernier mot qu'on attribue à Rilke. Il faut lire *Le Message* et le faire passer.

Monique Petillon

Le mystère Mauriac

La biographie, classique, de Violaine Massenet donne envie de repartir sur les traces de l'écrivain

FRANÇOIS MAURIAC

de Violaine Massenet. Flammarion, « Grandes biographies », 498 p., 149 F (22,71 €).

Pour explorer la complexe « planète Mauriac », il y a déjà eu Pierre-Henri Simon, Michel Suffran, Jean Lacouture, José Cabanis, Jean Touzot... Il y a aujourd'hui Violaine Massenet : cette universitaire a accompli un gros travail de synthèse de tout ce qui a été publié, l'a enrichi de quelques archives inédites ; elle a surtout rédigé clairement ce qui aurait pu être un essai indigeste. Il ne s'agit donc pas d'« un récit quasi romanesque », comme l'affirme la quatrième de couverture, mais d'une biographie classique, très prudente, qui donne envie de repartir sur les traces de l'écrivain.

Car qui s'intéresse à Mauriac est fatalement attiré par les abîmes de sa personnalité psychologique : contradictions étouffées, renoncements et sacrifices... Paradoxalement, ce mystère qui le nimbe – ou qui le plombe, selon les points de vue –, gagne en épaisseur au fur et à mesure que son existence nous est détaillée. « Un écrivain qui se guide toute sa vie dans une attitude », écrit-il, *laisse de lui après sa mort une image officielle où nul ne songe à faire des retouches. Mais un auteur dont le souci fut d'être sincère envers lui-même et de ne rien dire ni rien écrire qui n'exprimait sa plus profonde pensée demeure pour les survivants l'objet d'un débat sans issue. La sincérité d'un homme le rend mystérieux.* » Mauriac a trop décrit les mécanismes de la chute, de l'auto-intoxication mais aussi de la maîtrise, du pardon, pour qu'on n'ait pas le désir de savoir ce qu'il en a été pour lui-même : « écrivain guidé » ou « auteur sincère », *deus ex machina* ou héros lui-même (n'a-t-il pas dit de la cri-

minelle Thérèse Desqueyroux qu'elle était son « double féminin » ?)

Alors qu'il commence enfin à goûter au succès avec *Le Baiser au lépreux*, publié en 1922, Gide – « le maître secret », mais aussi « l'adversaire, celui qui aurait pu me vaincre, qui pourtant me vaincra » – lui assène un coup de grâce : « Vous n'êtes pas assez chrétien pour n'être plus littérateur ! ». A la fin de ces années 20, François Mauriac subit le contrecoup de tant de gloire et s'abandonne à un grand désordre intime, sur lequel on ne sait pas grand-chose. Si ce n'est que le « littérateur », qui a cumulé les gros tirages – *Le Fleuve de feu* et *Genitrix* (1923), *Le Désert de l'amour* (1925), *Thérèse Desqueyroux* (1927) –, doit donner un peu d'air à son « âme à demi asphyxiée » : il se convertit en 1928 et apparaît définitivement pacifié dans *Souffrances et bonheur du chrétien*...

C'est cette disposition spirituelle à écouter, comprendre et hiérarchiser aussi bien les bruits du monde que sa propre rumeur que l'on sent profondément à l'œuvre dans ses chroniques sur l'actualité du *Figaro* (1934-1940 et 1944-1955), de *La Table ronde* (1948-1954), de *Témoignage chrétien* (1953-1954) ou de *l'Express* (1953-1962) : à l'occasion d'une grave maladie, en 1932, il avait en effet commencé à s'intéresser à la politique, pressentant le « craquage général du monde ». Puis, pendant les émeutes de février 1934, pendant la guerre d'Espagne, pendant l'Occupation et l'épuration, pendant la guerre d'Algérie, il ne cessa d'intervenir pour réclamer plus de justice...

Il est facile de dire que Mauriac a fait son temps comme romancier, mais c'est comme chroniqueur et mémorialiste chrétien qu'il faut le relire maintenant, ne serait-ce que pour rendre hommage à sa morale, toujours juste et actuelle, d'intellectuel citoyen...

Claire Paulhan

Contre les charognards

Philippe Claudel invente un homme qui choisit le camp de l'espoir dans une société égoïste

J'ABANDONNE

de Philippe Claudel. Baland, 110 p., 75 F (11,43 €).

L'homme est un loup pour l'homme : aussi ancien que soit l'adage, les occasions ne manquent pas de le vérifier dans la société contemporaine où la compétition en tous genres occupe une place si importante. Plus sauvage encore est la hyène qui se repaît de cadavres. C'est le métier qu'exerce le narrateur du roman de Philippe Claudel. Il est « hyène » dans un hôpital parisien : psychologue, chargé de prévenir la famille d'une personne accidentée et de la convaincre d'autoriser les prélèvements d'organes. Tâche délicate qui s'apparente, selon l'idée qu'on s'en fait, à un service social ou à un vil boulot de prédateur, mais qui exige un véritable doigté et le respect de règles précises. Les « hyènes » travaillent en duo pour éviter toute défaillance et suivent un scénario parfaitement rodé. Il faut savoir prendre son temps, laisser la famille encaisser le choc, introduire la requête au moment opportun...

On comprend qu'un tel métier puisse miner celui qui l'exerce, d'autant que le héros de *J'abandonne* a perdu récemment sa femme en couches et qu'il élève seul une petite fille de vingt et un mois. La baby-sitter qui l'aide parfois ne lui donne pas une image très encourageante de l'avenir. C'est une sorte de punkette déjantée, qui présente comme une grande victoire le fait d'avoir initié la gamine dont elle a la charge au Coca-Cola ou aux pires inepties télévisées. Son collègue de travail est une caricature de beau, cynique, vulgaire et moutonnier.

Toute l'intrigue de ce roman tient dans un simple échange de regard, un regard vrai comme il en existe de moins en moins dans un monde où l'image se substitue de plus en plus à la réalité. A la faveur d'un de ces échanges avec une de ses proie,

une femme qui vient de perdre sa fille de dix-sept ans dans un accident de la circulation, le narrateur jette bas le masque, et dans un dernier éclat, abandonne avec fracas son poste de charognard. Rien de défaitiste dans cet abandon que suggère le titre, au contraire. Philippe Claudel, qui en quatre livres a imposé sa musique personnelle dans l'évocation nostalgique d'un monde provincial à la dérive, adopte ici un ton résolument nouveau, plus combatif. Il s'agit de choisir le camp de la vie et celui de l'espoir malgré tout, contre la nausée que peut susciter le spectacle d'une société qui a érigé l'inculture de masse en véritable système de valeurs, et qui cultive l'égoïsme comme un idéal.

Gérard Meudal

RENCONTRE et DEDICACE

à

LA LIBRAIRIE DES

puf

avec

Fred VARGAS et BAUDOUIN pour

« Les quatre fleuves » (éditions Viviane Hamy)

SAMEDI 16 DÉCEMBRE à 17H 49, Bld St Michel 75005 PARIS Tél. : 01.44.41.81.20



Grandeur ou décadence

Régis Debray, après d'autres, annonce leur fin. Quelques journaux renchérissent sur un ton polémique. A quoi correspond cet accès de fièvre ? Nos intellectuels sont-ils sur le déclin ? Pourquoi tant de virulence ? Des universitaires et des écrivains répondent aux questions de Roger-Pol Droit. Jacques Rancière, Henri Atlan, Bernard-Henri Lévy, Philippe Sollers, Julia Kristeva, Jacqueline Risset, Remo Bodei apportent des éléments de réflexion sur la place et le rôle des intellectuels aujourd'hui. Dominique Dhombres rend compte de l'essai de Régis Debray, qui reflète l'itinéraire de son auteur

A intervalles réguliers, la fin des intellectuels est annoncée. A chaque fois, la disparition de l'espèce serait prochaine. Les intellectuels français, dit-on, n'ont pas fait ce qu'ils auraient dû faire. Ils se sont mal conduits, se sont trompés, ils ont trahi. Et ils vont disparaître. Il existe selon les époques de notables variantes, mais la mélodie demeure semblable. On se souvient, par exemple, de Julien Benda fustigeant *La Trahison des clercs* (1927) ou de Jean-François Lyotard préparant un *Tombeau pour l'intellectuel* (1984). Tout récemment, l'historien Pierre Nora, en tête du numéro qui fêtait les vingt ans de la revue *Le Débat*, intitulait son article « Adieu aux intellectuels ? ».

C'est à présent Régis Debray qui diagnostique leur fin prochaine. Cette extinction, toujours jugée imminente, ne s'est jamais produite. Depuis qu'en France des écrivains se sont mêlés de vérité, de justice et de politique, il s'est toujours trouvé quelques-uns des leurs pour continuer. De l'affaire Dreyfus aux luttes pour les sans-papiers, en passant par mille autres combats retentissants ou obscurs, les intellectuels persistent. Et ils signent, évidemment, des manifestes, des pétitions, des tribunes. Tout comme ils organisent des manifestations, des meetings ou des comités. Il s'agit là d'une vieille invention française. Comme chacun sait, elle trouve ses commencements, avant même le « J'accuse » de Zola, chez le Voltaire de l'affaire Calas et les prises de parti de Diderot et des Encyclopédistes. Ceux que l'on nomme « intellectuels », dans ce contexte, ne sont donc pas tous les individus qui font métier de chercheurs et d'enseignants. Parmi ceux qui travaillent aux choses de l'esprit, on a dénommé « intellectuels », en France, ceux qui interviennent dans le débat public, en particulier dans les questions morales et politiques, en prenant appui sur leur notoriété. Ceux-là, comme disait Sartre, « se mêlent de ce qui ne les regarde pas ».

Régis Debray n'annonce pas seulement que l'intellectuel français touche à sa fin et « va se casser la figure », il insiste sur l'inversion finale de toutes les valeurs qui avaient présidé à la naissance de cette noble histoire. Les intellectuels ne seraient plus qu'une horde de coquins, suffisants et vaniteux, aveuglés et amnésiques. Dreyfusards hier, profiteurs aujourd'hui. La République des lettres aurait laissé place à une République bananière où l'on se dispute des parts de gâteau. Ces attaques ont commencé à déclencher, dans certains journaux français, des articles contre les intellectuels d'une violence comme on n'en avait pas vu depuis longtemps. Debray conserve, en dépit de ses excès et de ses approximations, une relative distance. Il s'abstient, au nom du concept, d'attaques *ad hominem* explicites. Mais ses commentateurs s'empres-

sent de surenchérir. Voilà que, au lieu de sauver des hommes injustement condamnés, la tâche des intellectuels serait aujourd'hui d'« inculper les vrais innocents ». Coupés du « pays réel » (sic), devenus aussi irresponsables que ridicules, nos intellectuels « font se tor dre le monde entier » (*Marianne*, « Le « parti intellectuel » dans tous ses états », n° 4 au 10 décembre 2000).

L'annonce d'une fin possible des intellectuels suscite un soulagement visible, succédant au « sentiment diffus et partagé de vieille funèbre » (*L'Express*, « La fin des intellectuels français », n° du 30 novembre 2000). Que se passe-t-il ? C'est ce que nous avons tenté de comprendre, avec l'aide de quelques interlocuteurs. Comment le rôle des intellectuels s'est-il modifié en France au cours de ces vingt dernières années ? Ces changements permettent-ils d'affirmer que leur fonction politique est en voie de disparition ? Quand on dénigre les intellectuels, à qui profite le discrédit ? Enfin, si l'on admet qu'une certaine forme de haine envers les intellectuels constitue une composante ancienne de la vie publique française, plus ou moins active selon les périodes et les milieux, existe-t-il des causes spécifiques à la résurgence à laquelle on assiste actuellement ? Telles sont les questions auxquelles nous avons cherché de premiers éléments de réponse auprès d'auteurs dont les uns sont directement concernés par les rumeurs actuelles, les autres non.

« L'erreur est le propre de tous, y compris des chercheurs scientifiques ! Des experts qui se trompent, ce n'est pas une spécialité française ! »
(Henri Atlan)

Certains, comme Jacques Rancière, philosophe, professeur à l'université Paris-VIII, ne se reconnaissent pas dans la dénomination en usage : « Je ne me considère pas comme un "intellectuel". Je suis, d'une part, un enseignant-chercheur et un écrivain, qui s'applique à mettre en forme ses questions et ses découvertes, à l'usage de ses étudiants et de toute personne que cela intéresse. J'exerce d'autre part, comme n'importe qui, ma capacité à réfléchir et à parler sur ces affaires communes que des spécialistes voudraient accaparer. La figure médiatique de l'"intellectuel" naît de la confusion de ces deux capacités bien distinctes. Cette confusion devient grave quand elle aboutit à l'auto-institution d'un corps de spécialistes de la pensée intervenante. Qui accepte de s'identifier à une telle figure le paie invariablement d'un affaiblissement de ses capacités d'observation et de raisonnement. »

Aux yeux de Jacques Rancière, l'affirmation d'une rancœur de l'opinion envers les intellectuels ne correspond à aucune réalité. « Je n'observe aucun phénomène de haine des intellectuels dans la vie publique française contemporaine. A titre personnel, je suis frappé au contraire par le nombre de demandes émanant de personnes et de collectifs engagés dans les pratiques sociales, culturelles, artistiques et pédagogiques les plus diverses, qui témoignent d'une confiance très forte dans les capacités du philosophe à éclairer leur pratique ou leurs combats. Et même, dans la sphère médiatique officielle, je suis frappé de la courtoisie avec laquelle les médias et l'opinion publique confirment dans leur position d'oracles des gens dont les insuffisances de savoir et de raisonnement sont patentées. » Bref, on ferait en ce moment beaucoup de bruit pour rien, ou pour une opération de promotion : « Le « dénigrement » en question se limite en fait tantôt à des pures opérations publicitaires, où les postures de l'incendiaire

et/ou du martyr sont des arguments de vente ordinaires, tantôt à des opérations du genre "ôte-toi de là que je m'y mette", du type campagne contre la "pensée 68" ou affaire Sokal. Dans le cas présent il y a, sans aucun mystère, un livre à promouvoir. »

Henri Atlan, biologiste à l'Hôtel-Dieu (Paris) et au Hadassah Medical Center (Jérusalem), partage cette dernière opinion : « Dénigrer les intellectuels profite... à d'autres intellectuels ! C'est une activité qui a toujours existé dans ce milieu, comme de proclamer la mort de la philosophie chez les philosophes. Je crois qu'il ne faut pas prendre tout ça trop au sérieux. Cela dit, il existe évidemment une spécificité de la vie intellectuelle française. Je l'ai comprise pour ma part lorsque j'ai découvert ce qu'était la vie intellectuelle ailleurs qu'en France, aux Etats-Unis, en Israël. Ce phénomène existe presque uniquement à Paris. Il présente des aspects négatifs souvent dénoncés (les modes, les engouements, l'absence de distance critique), mais il possède également des aspects positifs qu'il ne faudrait pas oublier, principalement une effervescence créatrice qui est profitable à tous, y compris à ceux qui travaillent dans la recherche la plus fondamentale. Dans les pays où ces effets de mode sont absents, la vie intellectuelle ne bénéficie pas d'une stimulation comparable. »

Toutefois, nos intellectuels ne sont-ils pas célèbres pour leurs erreurs d'analyse ? L'un des griefs majeurs à leur encontre n'est-il pas qu'ils se sont beaucoup et souvent trompés ? Henri Atlan n'est nullement convaincu que les intellectuels français aient en la matière le moindre privilège : « L'erreur est le propre de tous, y compris des chercheurs scientifiques ! Des experts qui se trompent, ce n'est pas une spécialité française ! C'est courant en économie, en science politique, mais c'est habituel aussi dans les sciences dures. On tente régulièrement d'annoncer ce que seront les grandes découvertes scientifiques des dix prochaines années. C'est à chaque fois un échec ! »

Bernard-Henri Lévy, qui est avec Philippe Sollers la figure la plus mise en cause dans cette polémique, soutient qu'effectivement le rôle des intellectuels a changé au cours de ces vingt dernières années. Mais en mieux ! Loïn de disparaître, les intellectuels, à ses yeux, se renforcent : « Ils sont devenus plus actifs. Ils ont acquis de plus en plus de poids. Ils ont gagné en responsabilité et, aussi, en efficacité, contrairement au lieu commun néopoujadiste qui nous est seriné ces derniers temps. Prenez, hier, la guerre de Bosnie. Prenez, aujourd'hui, le combat antitotalitaire, l'accueil fait aux dissidents, la grande aventure de Solidarnosc, etc. Heureusement que les intellectuels étaient là ! Ce sont eux qui ont bougé, à chaque fois. Ce sont eux qui, à

« Il est urgent que se retrouvent la fierté, l'incisivité, le "gai savoir" de la pensée critique »
(Jacqueline Risset)

force de livres, articles, meetings, débats, voyages, enquêtes de terrain, ont non seulement sauvé l'honneur mais contribué à ébranler les monstres froids et eu raison de leurs inerties. Ce sont eux qui, avec d'autres, et notamment les journalistes (essentielle, cette « grande alliance » des intellectuels et des journalistes nouée avec Zola, renouée avec Sartre et Foucault et venue, en cette fin de siècle, à sa vraie maturité) ont fait que les choses ont changé, que l'opinion publique a basculé et que les cyniques, les conservateurs de tous poils, les défaitistes, les néomunichois, ont fini par lâcher prise. J'observe non la disparition mais le renforcement du rôle des intellectuels depuis vingt ans. »

Pourtant, n'ont-ils pas multiplié les erreurs de jugement, les esti-

mations fausses ? Pas du tout, selon Bernard-Henri Lévy : « Ceux qui se sont trompés, ce sont les cyniques dont je vous parle, diplomates sans vision ou experts sans conscience. Tous ces sujets supposés savoir, après nous avoir juré que le partage de l'Europe était devenu un quasi fait de nature, après avoir exhorté les politiques à surtout ne rien faire en Pologne, après avoir claqué la porte au nez de tous ces dissidents de l'Est soupçonnés d'entraver la bonne marche

« Un monde sans intellectuels ? Un monde livré à la technique, où l'espace même du libre débat, et donc de la démocratie, aurait été entièrement dévasté »
(Bernard-Henri Lévy)

des affaires d'alors, nous ont ressasés, pendant des années, que l'armée serbe était invincible avant, le jour venu, de sombrer dans le ridicule. Car, j'insiste, ce ne sont pas les intellectuels mais les militaires qui se sont trompés en Bosnie. Ce ne sont pas les intellectuels mais les diplomates et les prétendus experts qui se sont trompés, dans les années 80, à propos du communisme. Et je prends le pari que ce ne sont pas les intellectuels, mais les mêmes experts, diplomates, géopoliticiens, qui se trompent quand, à propos de la guerre en Tchétchénie, ils disent à Vladimir Poutine : « Allez-y, faites comme chez vous ! L'Europe ferme les yeux sur la transformation de Grozny en champ de ruines. »

Dénigrer l'action des intellectuels profite, pour Bernard-Henri Lévy, à cet ensemble de cyniques : « A tous ceux qui dormiraient tellement mieux s'il n'y avait pas ces empêcheurs de pactiser en rond que sont les intellectuels alliés aux journalistes. A tous ceux qui, au fond, ne veulent plus d'une politique indexée sur la morale – c'est-à-dire, au fond, d'une politique tout court. » Parmi les causes du regain d'anti-intellectualisme se trouverait le déclin de la politique : « On observe le déclin, dans toute une partie de la classe dite politique, de l'idée même d'une politique qui continuerait d'obéir au grand partage du juste et de l'injuste. Ce serait le triomphe d'une politique réduite à la gestion et livrée au seul conflit des petites ambitions et des grands appétits. La cause ancienne, c'est cet increvable populisme qui fait corps, depuis un siècle, avec l'idéologie française. La cause nouvelle, c'est le triomphe, en lieu et place de ce que fut la politique, de la pure gestion, de l'administration des choses, des pensées du consensus, bref de la technique. Un monde sans intellectuels ? Un monde livré à la technique, où l'espace même du libre débat, et donc de la démocratie, aurait été entièrement dévasté. »

L'écrivain Philippe Sollers, autre figure prise pour cible par les attaques actuelles, rejoint à sa manière cette analyse de l'émergence d'une volonté affichée d'en finir avec les intellectuels : « Les intellectuels ne sont pas au programme de la marchandisation globale. La marchandisation publicitaire se trouve gênée dans sa circulation par ces emmerdeurs qui se trouvent un peu partout, là même où on ne les attendait pas. Il est donc souhaitable, pour accélérer l'avènement du marché total, d'éliminer ces gêneurs. C'est pourquoi il n'est pas étonnant qu'on commence à dire : « ça suffit comme ça, il faut virer ces gens-là, on n'a pas besoin d'eux ». Mais ce n'est pas la seule raison. A l'occasion de cette offensive liée à la marchandisation se réveillent les vieux ressentiments d'une moyenne intelligentsia qui a souffert de l'hégémonie des grandes têtes pensantes. Le règne des Barthes, Foucault, Lacan, Derrida

a laissé dans l'ombre toute une série d'auteurs qui cherchent aujourd'hui leur revanche. Et puis, il ne faut pas oublier cette réserve de ressentiment que constitue, envers les intellectuels, l'extrême droite française. Elle rêve, malgré ses échecs électoraux, de reprendre du poil de la bête. Tout ce qui vient discréditer les intellectuels lui paraît bon. Je suis frappé, en ce qui me concerne, de la pratique systématique de l'injure, qui rappelle le temps de Je suis partout et de Gringoire. Les livres sont éliminés, le travail de l'écriture oublié, il ne reste que l'invective et la vindicte. »

En quoi s'agit-il d'une situation spécifiquement française ? La réponse de Philippe Sollers à cette question met en jeu les points sensibles de notre histoire récente : « Presque toutes les querelles de la société française ont aujourd'hui un rapport avec ce que j'appelle les trois placards : Vichy, la guerre d'Algérie, mai 68. Ce sont trois moments où les Français se sont profondément divisés, sans parvenir ensuite à rendre publics tous les aspects de leurs oppositions. Croyez-vous que ce soit par l'effet d'une simple coïncidence que se produisent en même temps cette vague anti-intellectuelle et le fait que certains des témoins et acteurs des tortures en Algérie se sentent soudain "autorisés" à se souvenir et à parler ? »

Il faut aussi, aux yeux de l'écrivain, prendre en compte la place particulière de la France dans la mondialisation pour saisir comment peuvent naître les reproches actuels : « Lorsqu'on reproche aux intellectuels d'avoir changé, d'être devenus des traîtres, des hérétiques, on fait preuve d'un grand retard dans la compréhension de la société où nous vivons désormais. Une certaine frange de la société française n'a toujours pas compris la planétarisation et attend encore que les intellectuels tiennent, comme au XIX^e siècle, le rôle traditionnel d'un clergé officiel. Les intellectuels existent toujours, évidemment, mais il y

« L'attaque présente contre les intellectuels français semble bien préfigurer une tentative de délégitimer leur tâche critique »
(Remo Bodei)

à bien un monde qui meurt, et l'image cléricalisée des intellectuels est en crise depuis vingt ans. »

Un des effets de ce déniement des intellectuels, c'est le risque de faire croire à l'opinion que la vie intellectuelle française, dans son ensemble, serait aujourd'hui moins inventive, moins ouverte, moins féconde qu'elle ne l'était naguère. Ce qui est tout à fait faux, souligne Julia Kristeva, professeuse à l'université Paris-VII : « Ceux qui déclarent la mort des intellectuels devraient visiter les universités françaises, le CNRS, les nombreux colloques et conférences qui sont organisés. Ils verraient combien les intellectuels, dans leur pluralité et leur diversité, essaient de répondre à trois impératifs : une spécialisation précise, une ouverture vers l'interface des disciplines, un décloisonnement des savoirs et de la Cité. D'ailleurs, le sérieux et la modernité des recherches françaises ne cessent d'être soulignés à l'étranger. Pourquoi certains milieux français se plaisent-ils à orchestrer une critique fortement politisée et à censurer des centaines de réactions exclusivement positives ? Il est surprenant que des personnalités qui disent se soucier de l'unité de la République s'acharnent sur les intellectuels qui représentent sa pluralité, sa vitalité, ses inquiétudes. »

Il convient enfin de ne pas oublier que le style particulier de la vie intellectuelle française continue à jouer, en Europe, un rôle important, souvent plus décisif que ne le pensent les Français.

ENFIN

LA VERITE

SCIENTIFIQUE

Suzel FUZEAU-BRAESCH

Le Dieu unique et le récit de Jésus : Analyse des mythes fondateurs

des intellectuels français ?

Quand disparaît ou même s'atténue le rôle critique des intellectuels, la domination et la manipulation se renforcent. C'est ce que rappelle, connaissant bien la situation d'un pays voisin, Jacqueline Risset, professeur de littérature française à l'université de Rome : « Le "laboratoire" que constitue l'expérience politique italienne actuelle enseigne en particulier ceci : une période de résignation et de glissement à l'extrême droite (sous l'étiquette de "centre droit") tire un profit immense et continu d'une situation où les intellectuels critiques se trouvent déconcertés. Un révisionnisme extraordinaire est en effet en train de se développer en Italie, au point que le parallélisme et l'équivalence entre fascisme et communisme, établis dans les dernières années, ne suffisent déjà plus. Il s'agit à présent de défendre le fascisme, période valeureuse et "victime" historique des attaques injustifiables des historiens de gauche. C'est pourquoi il convient de se méfier de la haine contre les intellectuels, éternels empêchements de danser en rond, "déracinés dans le beau jardin de France" (Barrès contre Dreyfus), qui revient aujourd'hui en France, dans les mêmes termes, appuyée cette fois sur l'insécurité des intellectuels même. Il est urgent que se retrouvent la fierté, l'incisivité, le "gai savoir" de la pensée critique. »

C'est au philosophe Remo Bodei, professeur à l'université de Pise, que peut revenir le mot de la fin : « Le débat sur le rôle des intellectuels revient périodiquement, comme une malédiction, et impose périodiquement que l'on choisisse son camp. D'un côté, ceux qui considèrent que les intellectuels forment une caste arrogante et fermée, pontifiant sur n'importe quoi et prétendant exercer une hégémonie indue sur l'opinion publique. De l'autre côté, ceux qui au contraire mettent en relief leur fonc-

tion irremplaçable de conscience critique de la société. La mort de l'intellectuel en tant que figure publique, proclamée par les premiers, ressemble à la "mort de l'art", tant de fois annoncée et reportée. A l'opposé, la défense directe des intellectuels par eux-mêmes engendre le soupçon qu'ils veulent conserver de vieux privilèges. S'intéresser à une ènième reprise de ce spectacle ne vaudrait pas la peine si ces disputes étaient sans conséquences pratiques. Mais elles ne se bornent pas à décrire des situations. Elles produisent des effets, en modifiant le jugement et la perception des événements. L'attaque présente contre les intellectuels français semble bien préfigurer une tentative de délégitimer leur tâche critique, et d'abandonner la discussion publique au conflit des opinions intéressées. Je préfère prendre le parti de ceux qui prennent cette tâche critique au sérieux. »

Propos recueillis par Roger-Pol Droit



L'autoportrait de Régis Debray

Et si l'ancien compagnon de Che Guevara, en fustigeant l'« intellectuel terminal », parlait de lui ?

I.F. SUITE ET FIN de Régis Debray. Gallimard, 188 p., 85 F (12,96 €).

Il y a deux façons de rendre compte du dernier livre de Régis Debray. La première est descriptive. Elle consiste à exposer la thèse défendue par l'auteur, bref à se comporter, comme celui-ci l'enjoint aux journalistes, en modeste « ingénieur de l'information ». La seconde est forcément un peu moins naïve. Il y a en effet beaucoup de non-dit dans ce nouvel ouvrage du normalien-guerrillero, compagnon de Che Guevara, ancien ghost writer de François Mitterrand, devenu inventeur d'une discipline nouvelle, la « médiologie », dont le champ est fort vaste, puisqu'elle inclut aussi bien le cheval, la bicyclette et la moto que le journal, la radio et la télévision...

On commencera par la description classique. Régis Debray affirme que le siècle glorieusement inauguré par le « J'accuse » d'Emile Zola

(1898) se termine en eau de boudin avec la transformation de l'intellectuel des origines (I.O.), courageux, travailleur, ami du peuple et frotté de littérature, en un être abject, l'intellectuel terminal (I.T.), paresseux, versatile, vendu aux puissants et courant d'un plateau de télévision à une page « Débats » du Monde, sans autre souci que sa notoriété. L'I.T. ne vit même plus à la petite semaine, il fonctionne à l'heure, voire à la minute. La recherche des faits, sans même parler de la vérité, n'est pas son but. Il « résonne » infiniment plus qu'il ne « raisonne ». Bref, il est servile, moutonnier, veule et influençable. On est passé de Zola et Péguy à... à qui au juste ?

Régis Debray se défend de donner des noms. Foin des particularismes ! L'auteur d'I.F. (pour « intellectuel français ») a l'ambition de créer un « type », comme un personnage de Balzac ou un caractère de La Bruyère. Il n'a cure des personnes et s'en défend avec hauteur. L'I.T. est né, selon lui, autour des années 70, au moment même où les grandes surfaces remplaçaient le petit commerce. L'I.T. est donc au véritable intellectuel digne de ce nom (honnête, travailleur, sérieux, etc.), ce que le poulet aux hormones est aux authentiques produits du terroir. Cette charge donne lieu à un flot de formules qui font honneur à la verve de l'auteur. « L'I.T. se laisse porter. Et comme ils dérivent à la même vitesse, l'époque et lui, pas de point fixe pour un calcul de dérive ». L'I.T. n'a pas de mémoire, il ne se souvient pas des affirmations péremptives qui ont été les siennes jadis, et qui ne se sont évidemment jamais vérifiées. « Il ne rembobine pas. » Les pires sont évidemment les anciens maoïstes et trotskistes qui ne se sont jamais expliqués sur leurs opinions tranchées d'antan et leur conversion, aussi soudaine que totale, aux vertus de la démocratie libérale et de l'économie de marché. Bref, on ne peut que constater, pour la déplorer, une « baisse tendancielle du taux de perspicacité » au sein de cette étrange tribu.

Les cinq péchés capitaux de l'I.T. donnent lieu à autant de chapitres : autisme collectif, déréalisation grandiloquente, narcissisme moral, imprévision chronique, instantanéité

me. Régis Debray, grand pourfendeur de Mai 68, a déjà souvent entonné cette aria. La jeunesse française de cette époque, avec ses aspirations libertaires, ses expérimentations sexuelles, son goût pour les vêtements et la musique anglosaxonne, l'avait déjà beaucoup agacé dans le passé. Elle lui déplaît tout autant, sinon plus, lorsque, devenue quinquagénaire, elle s'intéresse davantage à la morale qu'à la politique, pire encore, lorsqu'elle fait des droits de l'homme la pierre de touche de son jugement sur les affaires de la planète. « L'ultra-moralisme est aussi tautologique que l'ultra-marxisme : ces Grands Guignols qui se détestent ont une grammaire commune. »

Avant tout, l'I.T. est paresseux. « La nuance, la complexité, l'exactitude coûtent en effet de plus en plus cher : en frais de voyage et de séjour, en équipes sur place, en durée d'enquête. La véhémence est bon marché, le descriptif et le narratif, onéreux. » L'indignation remplace l'investigation. Et dès lors qu'il s'agit d'étaler ses beaux sentiments sur la place publique, peu importent les chiffres. Le comptage se fait « à la louche » : le communisme, cent millions de morts ; le Rwanda, un million ; le Kosovo, cent mille.

On est donc loin du soin méticuleux mis par Zola à démêler les fils intriqués du complot ayant abouti à la condamnation de Dreyfus. Et même encore loin de la controverse entre Sartre et Camus au début des années 50. Sartre répond à Camus, dans *Les Temps Modernes*, sur trente pages. Aujourd'hui, quelques propos à l'emporte-pièce et une attaque ad hominem suffisent amplement.

Régis Debray revient sur la thèse qu'il avait développée ce printemps dans *L'Emprise* – les journalistes sont le clergé du monde moderne – en ajoutant que les intellectuels jouent, dans cette partition d'Ancien Régime, le rôle jadis dévolu aux nobles. Mais ces nobles dégénérés n'ont plus les réflexes et le sens du devoir de la véritable noblesse, celle qui servait la monarchie par l'épée ou les charges publiques. Ils sont, comme les aristocrates à la veille de la Révolution, devenus des « parasites » dont il est urgent de se

débarrasser. Pressé de paraître en public, l'I.T. n'est plus, en réalité, que le serviteur du journaliste. Le retournement est comparable à celui décrit par Joseph Losey dans *The Servant* : le maître a été domestiqué par son majordome...

Il y a évidemment une seconde façon de lire ce livre. Et si Debray ne parlait, en fait, que de lui-même ? Et si tout cet appareil savant de comparaisons historiques et de métaphores n'était destiné qu'à masquer une expérience personnelle, celle de l'auteur ? Ce soupçon s'installe à la page 47 lorsque Debray définit, assez drôlement, l'intelligentsia hexagonale comme « l'ensemble des lecteurs quotidiens du Monde pouvant raisonnablement espérer y voir un jour leur nom noir sur blanc (...) dans les pages "Débats" et "Livres" ». Il se confirme à la page 152, lorsqu'il fait cette remarque : « Une personne publique (ou publiante) bannie des antennes ou de la bonne presse se voit à présent plongée, mutatis mutandis, dans la même détresse existentielle, celle du suicidé vivant, qu'un bon chrétien de l'an 1400 interdit de communion par son évêque. »

Bref, Régis Debray a manifestement en tête, lorsqu'il écrit I.F., sa propre mésaventure après la publication de sa « Lettre d'un voyageur au président de la République » dans *Le Monde* du 13 mai 1999. Il y contestait à peu près tout ce qui s'écrivait à l'époque dans les journaux, y compris dans ces colonnes, à propos de la Serbie et du Kosovo. Le tollé suscité par cette affaire est encore dans les mémoires.

Fallait-il donc théoriser un cas aussi personnel ? Dénoncer la chute radicale de l'I.O. version 1898 en I.T. revu 1999, asservi à un nouveau clergé capricieux et irresponsable, l'horrible corporation des J.F. (pour « Journalistes français ») ? En fait, ce livre est un autoportrait. Régis Debray nous parle bel et bien de lui. Il a été à la fois un « intellectuel d'Etat », conseiller de François Mitterrand, et un « intellectuel médiatique ». Il ne mange plus de ce pain-là. Dont acte. Mais cet adieu personnel signifie-t-il la fin de l'espèce, qu'implique l'adjectif « terminal » ? On peut évidemment en douter.

Dominique Dhombres

PRIX WEPLER 2000
FONDATION LA POSTE

LAURENT MAUVIGNIER

APPRENDRE À FINIR

roman



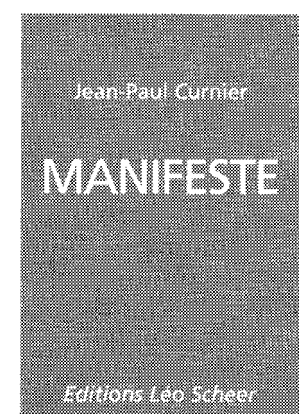
LES ÉDITIONS DE MINUIT

PRIX FÉNÉON 2000

pour son premier roman

LOIN D'EUX

Jean-Paul Curnier
MANIFESTE



Prix : 85 fcs
Diffusion Flammarion - Union Distribution
Éditions Léo Scheer
22, rue de l'Arcade - 75008 Paris - Tél. 01 42 66 13 89

L'EDITION FRANÇAISE

Cytale lance le premier « e-book » français

Le centenaire de Georges Limbour

Les libraires contents de Lionel Jospin. Le Syndicat de la librairie française (SLF) s'est réjoui des propos du premier ministre...

Naissance de La Main parle. Francine Bouchet et Dominique Roy créent une maison d'édition qui publie des carnets de dessins...

PRIX: Le Grand Prix Jean Giono a été décerné à Ahmadou Kourouma pour l'ensemble de son œuvre...

Erik Orsenna et Olivier Pujol ouvrent un nouveau chapitre de la révolution électronique de l'édition

On en parle depuis des mois de façon virtuelle. Le livre électronique arrive en France, neuf mois après sa présentation au Salon du livre.

Amélie Nothomb (Albin Michel), Véronique Vasseur (Cherche-Midi), Vladimir Volkoff (Le Rocher), en plus de livres pratiques et de livres pour enfants...

Le confort de lecture et la sécurité. Le Cybook est en couleur, propose six tailles de caractères différentes et tous les textes font l'objet d'une mise en page différente...

Cybook permet un accès à Internet? Le lancement par Gemstar de ses nouveaux e-books a attiré toute l'attention américaine.

Le centenaire de la naissance de Georges Limbour (1900-1970) serait passé inaperçu sans la ville du Havre.

Georges Limbour n'est pas né au Havre, mais sa famille maternelle y était solidement implantée. Quand, en 1917, il y entre au lycée...

Fin de partie pour Mazarine

Les éditions Mazarine, relancées par Fayard en 1998, devraient disparaître en 2001. Le PDG de Fayard, Claude Durand, a fait savoir à son directeur, Jean-Claude Berline...

Le résultat des filiales n'est pas à la hauteur des espérances. Mazarine, qui employait deux salariés, ne s'est pas vraiment imposée dans le paysage éditorial...

Prix Femina étranger Jamaica Kincaid Mon frère Éditions de l'Olivier

Prix Médicis étranger Michael Ondaatje Le fantôme d'Anil Éditions de l'Olivier

AGENDA

LE 16 DÉCEMBRE. FOUCAULT. A Paris, les philosophes Yves-Charles Zarka, Frédéric Gros et Pierre Guenancia donneront trois leçons...

A L'ETRANGER

MEXIQUE: Foire du livre de Guadalajara La Foire du livre de Guadalajara, qui s'est tenue du 25 novembre au 3 décembre...

LA LIBRAIRIE Compagnie vous invite à rencontrer FRÉDÉRIC PAJAK à l'occasion de la parution de son ouvrage Le chagrin d'amour

Laissez-vous emballer par notre sélection de Noël. chaPitre.com LIBRAIRE SUR INTERNET